

LA CROIX-ROUGE EN CHIFFRES **2024**



Les 7 principes de la Croix-Rouge



1. HUMANITÉ

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect national et international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

2. IMPARTIALITÉ

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

3. NEUTRALITÉ

Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

4. INDÉPENDANCE

Le mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permet toujours d'agir selon les principes du Mouvement.

5. VOLONTARIAT

Chaque fois qu'un geste gratuit soulage une souffrance, c'est le triomphe de l'humanité sur la pauvreté, la maladie, la violence de l'homme ou des forces de la nature. Lorsque cet acte s'accomplit dans le cadre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sous toutes les latitudes, c'est un maillon d'une solidarité universelle.

6. UNITÉ

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

7. UNIVERSALITÉ

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le plus grand réseau humanitaire au monde. Sa mission est d'alléger les souffrances humaines, de protéger la vie et la santé et de faire respecter la dignité humaine, particulièrement dans les conflits armés et d'autres situations d'urgence. Le Mouvement comprend le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge regroupant 191 Sociétés nationales dans autant de pays du monde entier et mobilisant des millions de volontaires et professionnels.

Le CICR a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement dans les conflits armés.

La Fédération internationale se consacre à faciliter et promouvoir toutes les activités humanitaires déployées par ses Sociétés nationales membres en faveur des personnes les plus vulnérables. Elle dirige et coordonne les interventions de ses membres visant à porter assistance aux victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, aux réfugiés et aux personnes touchées par des situations d'urgence sanitaire.

Les Sociétés nationales agissent en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics de leurs pays respectifs dans le domaine humanitaire. Elles fournissent tout un éventail de services tels que, notamment, secours en cas de catastrophe et programmes de santé et d'assistance sociale. En temps de guerre, elles peuvent porter assistance à la population civile et fournir un soutien aux services sanitaires des forces armées.

Notre mission est d'aider les personnes vulnérables à vivre dignement et de manière autonome.

En mobilisant la solidarité humaine, nous agissons de manière exemplaire, efficiente et responsable pour secourir les personnes en détresse et prévenir les situations de précarité matérielle, sanitaire et sociale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La Croix-Rouge luxembourgeoise fait partie du mouvement international de la croix-rouge et du croissant-rouge et adhère à ses 7 principes fondamentaux.

Éditorial

Pour que les plus modestes puissent manger et s'habiller

Les dernières années ont été marquées par de nombreux défis, tant au Luxembourg qu'à l'étranger : pandémie, conflit en Ukraine, hausse du coût de la vie, ralentissement économique, événements climatiques extrêmes... Cependant, la Croix-Rouge luxembourgeoise a toujours été présente, et ses équipes se sont mobilisées avec détermination pour répondre à la fois aux urgences et pour développer des solutions à plus long terme.

Grâce à leur engagement, nous avons pu surmonter ces obstacles et continuer à avancer. En effet, au-delà de l'enchaînement de crises plus ou moins ponctuelles, force est de constater que de plus en plus de personnes ont besoin d'un soutien financier, social ou psychologique. Les efforts déployés portent leurs fruits à moyen et long terme, comme en témoigne l'augmentation de l'activité de nombreux services de la Croix-Rouge.

Mais cette augmentation ne reflète pas uniquement une simple hausse des moyens mobilisés. Elle est le résultat de l'innovation et de l'adaptation des réponses aux nouveaux défis. Avec les jeunes comme les adultes, avec les familles comme les personnes isolées, au Luxembourg comme à l'étranger, nos collaborateurs donnent le meilleur d'eux-mêmes pour soulager ceux qui ont besoin d'aide.

On pourrait penser que leur travail est comparable à la malédiction de Sisyphe, condamné à pousser éternellement un rocher jusqu'en haut d'une montagne. Chaque fois qu'il s'approchait du sommet, le rocher lui échappait et redescendait jusqu'en bas, l'obligeant à recommencer indéfiniment le même labeur.

Or, cette métaphore est inadaptée : la Croix-Rouge ne travaille pas avec un matériau inerte, elle travaille avec des êtres humains capables de résilience et de volonté.

Bon nombre des personnes que nous accompagnons retrouvent leur autonomie et leur dignité : des malades qui guérissent, des jeunes qui réussissent à développer un projet de vie ou des familles qui retrouvent leur unité.

Une chose reste certaine : quelle que soit l'actualité à venir, la Croix-Rouge continuera, à travers ses collaborateurs et ses bénévoles – et avec le soutien de ses donateurs et de ses bailleurs de fonds – de lutter pour soutenir celles et ceux qui en ont besoin, partout où son intervention pourra faire la différence. Avec toujours le même but : *Menschen helfen*.

MICHEL SIMONIS

Directeur général de la
Croix-Rouge luxembourgeoise



Sommaire

1. Améliorer l'inclusion sociale

des personnes fragilisées

9

Aides matérielles et alimentaires 10

Cellule Logement
Encadrement Solidaire (CLES) 12Couverture Universelle des Soins
de Santé (CUSS) 13

dropln 14

Fonds de solidarité 15

Helpline sociale 16

HIV Berodung 17

Interprétariat interculturel 18

Lëtzebuenger Integratiouns-
a Sozialkohäsiouns-Zenter (LISKO) 19

Offices sociaux 20

PASS-By 21

Riicht Eraus 22

Service d'Accueil et de Logement
d'Urgence (SALU) 23

Service Migrants et Réfugiés 26

Transition Activation
Compétences Travail (TACT) 27

2. Protéger et accompagner

les enfants et les familles

31

Accueil familial 32

Centre d'Accueil Norbert Ensch 33

Centre socio-thérapeutique
Kautenbach 34Centre thérapeutique
Kannerhaus Jean 35

Families First 36

Familljenhëllef 37

Maison de l'Adoption 38



Radikal Kind Orientierte Begleitung und Beratung Hochstrittiger Eltern (ORIBeHo)	39
Perspectives	40
Psy-Jeunes	41
Service Adoption	42
Weesen-Elteren	43
3. Favoriser l'épanouissement de tous les jeunes	47
Croix-Rouge de la Jeunesse	48
Hariko	49
Lokale Familjentreff (LOFT)	50
Maisons des Jeunes	51
Maisons Relais et Crèches	52
PsyUp	53
Structures d'Accueil et d'Éducation Intégrés (SEA-AI)	54

4. Prendre soins des personnes dépendantes ou malades	57
Aides et Soins	58
Centre Intégré pour Personnes Âgées Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte	63
Iris	64
5. Secourir et sauver des vies	67
Centre de Réhabilitation Château de Colpach	68
Centre de Transfusion sanguine	69
Formation aux premiers secours	70
Service Ambulances	71
Unité cynotechnique	72
6. Agir pour réduire la souffrance dans le monde	75
Aide internationale	76

7. Comptes annuels combinés	79
Rapport réviseur d'entreprise	80
Comptes annuels combinés	82
8. Organisation	91
Merci aux bénévoles	92
Merci à nos donatrices et donateurs	94
Un employeur responsable	96
La gouvernance	100
Un acteur impliqué	102
Index des services	103



O1

01

Améliorer l'inclusion sociale des personnes fragilisées

Devant l'ampleur des besoins des membres les plus vulnérables de notre société, la Croix-Rouge luxembourgeoise agit pour favoriser leur inclusion sociale via de nombreux projets solidaires.

Aides matérielles et alimentaires

Pour que les plus modestes puissent manger et s'habiller

Le Service Aides matérielles et alimentaires (AMA) lutte contre la pauvreté et renforce la solidarité et le lien social. Il intervient à travers les épiceries sociales et les vestiaires. En proposant des biens et denrées essentiels, le service permet aux bénéficiaires de continuer à payer leur loyer sans renoncer à se nourrir ou à se vêtir correctement. L'accès se fait sur proposition d'un service social en fonction de critères socio-économiques et familiaux.

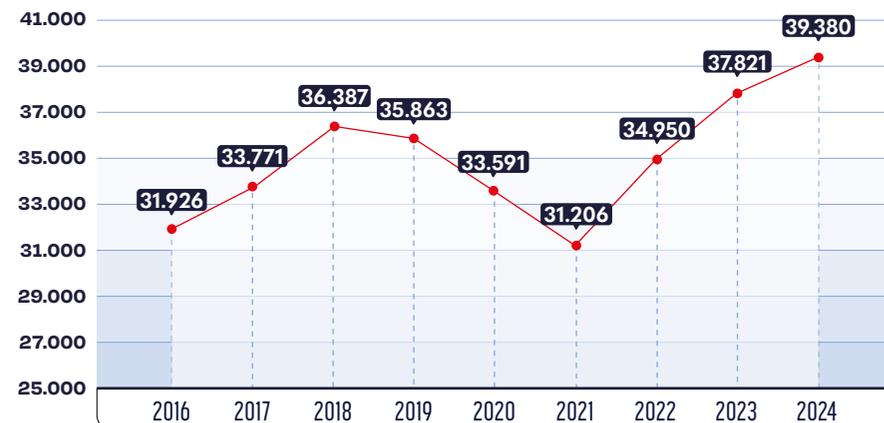
LES ÉPICERIES SOCIALES

Les Épiceries sociales proposent des denrées alimentaires de qualité, permettant un régime alimentaire sain et équilibré, ainsi que des produits d'usage quotidien. Le concept des Épiceries sociales vise à respecter la dignité et le libre choix des clients tout en favorisant la responsabilisation. Les prix pratiqués sont de l'ordre d'un tiers des prix du marché. Les épiceries sont également des espaces de rencontre, de partage, d'échanges, d'information et d'éducation à la santé. Certains fournisseurs mettent à disposition leurs marchandises gratuitement ou à un prix très bas à la centrale commune d'approvisionnement (Spëndchen asbl), alors que des chaînes de distribution proposent des produits frais à date de consommation rapprochée, afin de diminuer le gaspillage alimentaire.



Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE DE PASSAGES EN CAISSE



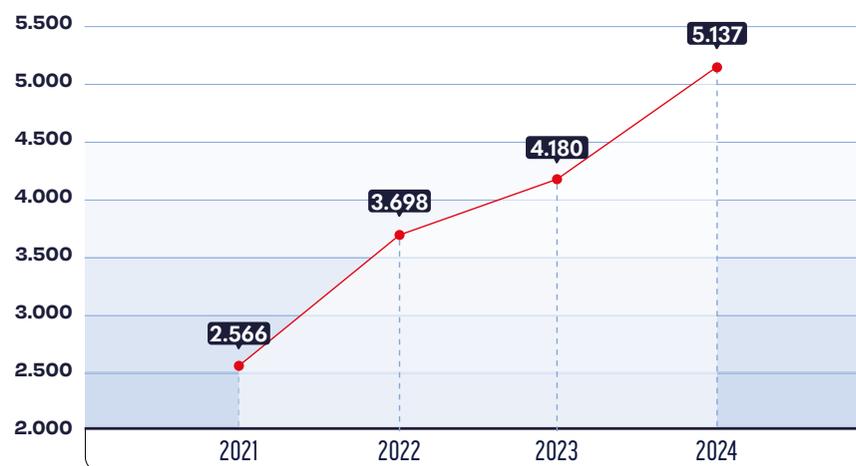
Le nombre de passage en caisse a fortement augmenté ces quatre dernières années, passant de **31.206** en 2021 à **39.380** en 2024, soit une hausse de **26 %** en 3 ans.

LES VESTIAIRES

Les Vestiaires récoltent des vêtements pour les redistribuer gratuitement à des personnes dans le besoin ou à revenus modestes. Les vestes chaudes, pull-overs, T-shirts, jeans, vêtements pour enfants et adolescents ainsi que les valises, sacs à dos, poussettes, accessoires bébé, vélos, tenues de sport, parapluies, sacs de couchage, tentes de camping, draps et housses de lits ou encore linge de bain sont les produits les plus recherchés. Certains vêtements (inadaptés ou en surplus) sont vendus dans le magasin Vintage Mo(o)d et dégagent alors des bénéfices qui servent à acheter des articles qui ne sont pas couverts par les dons (sous-vêtements, chaussures, etc).

Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE DE PERSONNES AYANT REÇU UN ACCÈS AUX VESTIAIRES



Entre 2021 et 2024, le nombre de personnes ayant eu accès aux vestiaires a très fortement augmenté, passant de **2.566** à **5.137**, soit une hausse de **100 %**. Ce nombre a augmenté plus rapidement que celui des épiceries sociales. Plus de 9 visiteurs sur 10 passent au Vestiaire de Bonnevoie.

Fait(s) marquant(s)



En 2024, le service a achevé la rédaction d'un **concept d'action général** pour toutes ses activités, lui permettant de mieux définir ses missions et ses objectifs. Ce document s'est accompagné de la création d'un **plan de développement** pour chaque activité. Le service a aussi **amélioré les méthodes d'accès aux vestiaires**.

Cellule Logement Encadrement Solidaire (CLES)

Pour loger les plus défavorisés

Le manque de logements abordables pour les populations fragilisées est un grand défi au Luxembourg.

La Cellule Logement Encadrement Solidaire (CLES) de la Croix-Rouge luxembourgeoise répond aux besoins de logement des personnes et familles vulnérables au Luxembourg.

Les populations les plus vulnérables sont celles qui sont le plus souvent touchées par les problèmes de logement : personnes sans domicile fixe, familles monoparentales ainsi que toutes les personnes vivant proche ou sous le seuil de pauvreté. C'est pour les aider que le service CLES a été créé.

Une garantie de paiement du loyer, l'accompagnement social et éducatif du locataire et les aides techniques au logement font partie des mesures mises en place par la Croix-Rouge dans les gestions locatives sociales (GLS) et Garanties, pour que les plus démunis ne restent pas à l'écart.

Conformément à l'axe logement de la stratégie 2030, la Croix-Rouge luxembourgeoise a également pu investir dans la construction de nouveaux logements abordables pour les groupes de population les plus défavorisés.

Chiffre(s) clé(s)

810 visites de suivi socio-éducatif effectuées par nos référents logement

864 personnes logées par CLES au 31 décembre 2024

275 unités locatives gérées, dont 135 proposées en gestion locative sociale



Couverture universelle des soins de santé (CUSS)

Accès aux soins de santé pour tous

Le projet pilote de Couverture Universelle des Soins de Santé a été lancé en 2022 par le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, et mis en oeuvre par la Croix-Rouge et quatre autres organisations.

La Couverture Universelle des Soins de Santé permet un accès aux soins pour les personnes vulnérables et démunies qui se trouvent sur le territoire national, ne sont pas affiliées à la sécurité sociale et qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide sociale d'un Office social ou de toute autre institution sociale.

Dans le cadre de la stratégie 2030 établie par la Croix-Rouge luxembourgeoise, la CUSS se révèle être une avancée en faveur d'une politique de santé publique inclusive.

Chiffre(s) clé(s)

	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Demandes envoyées au ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	23	66	25
Nombre d'accords	22	51	14
Proportion de demandes accordées	96 %	77 %	56 %

Il y a eu **59** dossiers actifs sur l'année. Depuis 2022, **87** personnes ont obtenu une couverture de soins et de santé via la Croix-Rouge luxembourgeoise. Après un pic en 2023, le nombre de demandes envoyées en 2024 est revenu à un niveau comparable à celui de 2022. La proportion de demandes accordées est en baisse régulière depuis 2022.

Fait(s) marquant(s)

En 2024, **6** dossiers ont été clôturés car les personnes ont réussi à régulariser leur situation via l'obtention d'un contrat de travail ou d'un titre de séjour, le PACS ou le mariage, l'obtention d'un contrat de travail ou l'obtention d'un titre de séjour.

Le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale a accordé un **budget supplémentaire** pour l'année 2024 de **20.000€** à la Croix-Rouge luxembourgeoise pour la prise en charge médicale des bénéficiaires.

Depuis mars 2024, une liste d'attente a été mise en place en raison de l'important nombre de demandes de CUSS.

dropln

Le service pour les sexworkers

Chiffre(s) clé(s)



4 855 sexworkers en visite au dropln

75 streetworks

663 rencontres en streetwork

14 252 préservatifs distribués

Le service dropln offre aux sexworkers un soutien psycho-social et sanitaire dans un cadre neutre et sûr, dans la discrétion et avec une attitude de non-jugement. Son objectif : améliorer leur bien-être, prévenir l'exclusion et promouvoir l'autonomie et la santé via des actions sociales, éducatives et médicales.

L'accompagnement repose sur une approche globale de santé publique et de réduction des risques, en tenant compte des besoins variés des travailleurs du sexe.

Axes d'intervention :

- **Accès aux soins** : matériel de safer use/ safer sex, hygiène, cabinet médical (dépistage, vaccination, contraception, soins).

- **Soutien psychosocial** : écoute active, prévention des violences et de l'exploitation.
- **Prévention et sensibilisation** : ateliers, streetworks, actions ciblées.
- **Prises en charge individuelles** : psycho-médico-sociales adaptées.
- **Projets et veille** : EXIT, INDOOR, MEN... Suivi des évolutions du travail du sexe.

Le dropln accueille les sexworkers dans ses locaux et va à leur rencontre lors des streetworks. Avec le projet INDOOR, il établit également des contacts avec ceux travaillant en appartement, y compris hors site.



Fait(s) marquant(s)

En 2024, notre engagement auprès des sexworkers s'est renforcé à travers plusieurs initiatives majeures. Nous avons mis en place des permanences socio-administratives sur rendez-vous les lundis et mardis, réalisant déjà 153 suivis cette année.

Par ailleurs, les projets Indoor et Éducateur numérique visent à structurer l'accompagnement des sexworkers en intégrant une approche digitale essentielle face au déplacement de la prostitution vers Internet.

Enfin, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux sexworkers, un streetwork a été organisé en présence de Madame Yuriko Backes, Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, accompagné d'une animation thématique au dropln.

Fonds de solidarité

Pour resserrer les mailles du filet de la solidarité

Le Fonds de Solidarité vient en aide aux personnes et familles en situation de précarité. Alimenté par des dons, il attribue des aides financières à des personnes confrontées aux accidents de la vie (santé, famille, emploi ou encore logement) quand toutes les autres possibilités d'aide ont été épuisées, ou quand les structures adéquates font défaut. L'aide financière accordée s'inscrit dans un projet d'intervention et vise à améliorer ou stabiliser la situation des personnes vulnérables.

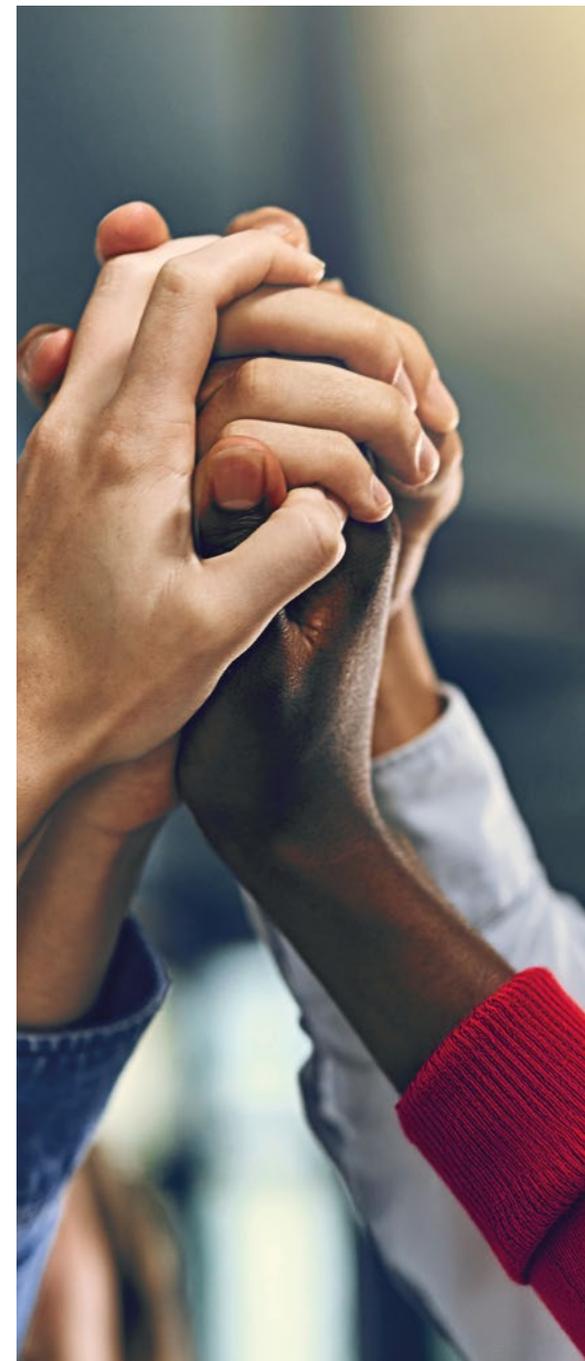
Les demandes doivent être soutenues par un professionnel du secteur social, qui accompagne le bénéficiaire et qui garantit le suivi des aides. L'aide peut être complètement ou partiellement remboursable, selon la situation financière du demandeur. Il est possible d'attribuer des aides en urgence : alimentaires, pharmaceutiques...

Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE D'AIDES ACCORDÉES



De 2021 à 2023, le nombre d'aides accordées se situait sur un plateau proche de 300. En 2024, ce chiffre a augmenté à 329, soit une hausse de 11 % en un an. Le taux de demande accordé sur le nombre de demandes se situe à 78 %, alors qu'il se trouvait les dernières années à un niveau supérieur à 90 %. Au total, le montant des aides accordées sur l'année est de 128.871,86€, soit une aide moyenne de 391€. Un tiers des demandes concernait des besoins de santé, de nourriture et de logement.



Helpline sociale

Apporter des réponses

La Helpline sociale est un premier point de contact pour les personnes en difficulté lorsque les problèmes s'accumulent. Les personnes contactant le service entrent en relation avec un professionnel connaissant les systèmes d'aide disponibles dans le pays, gérés par la Croix-Rouge ou d'autres acteurs.

La majorité des appels sont liés à des situations dans lesquelles les bénéficiaires ne connaissent que peu le système de l'aide sociale ou n'ont pas (encore) droit à une aide classique. D'autres personnes contactent le service pour obtenir des aides supplémentaires ou complémentaires à celles proposées par les Offices sociaux. Régulièrement, des réfugiés contactent la Helpline sociale du fait de la notoriété internationale de la Croix-Rouge.

Chiffre(s) clé(s)



La Helpline sociale a enregistré un total de **404 demandes** pour l'année 2024, dont **51 %** liées au besoin de logement adéquat. Le service a également distribué **26** colis alimentaires, remis soit à des bénéficiaires d'autres services de la Croix-Rouge, soit directement à des bénéficiaires de la Helpline.



HIV Berodung

Prévention, dépistage et prise en charge psycho-médico-sociale

HIV Berodung est un acteur national de santé publique dont la mission est de prévenir les nouvelles infections (Hépatite / IST / VIH) et de favoriser un environnement de vie répondant aux besoins des personnes concernées. Le service contribue au développement et à la mise à disposition des différents outils de prévention du VIH au Luxembourg et garanti que toute personne vivant avec le VIH puisse accéder à un traitement antirétroviral dans l'objectif d'atteindre une charge virale indétectable (Objectifs de l'ONUSIDA 95-95-95) et vivre dignement. HIV Berodung propose une écoute téléphonique et des entretiens personnalisés sur le safer sex, le safer use ou sur une situation à risque vécue. Des permanences de dépistage anonyme et gratuit se font au bureau et dans le dispositif mobile DIMPS.

L'équipe peut assurer une prise en charge psycho- sociale, ainsi qu'une gestion médicamenteuse et un accompagnement infirmier ponctuel ou à long terme. Le foyer Henri Dunant permet l'hébergement de personnes vivant avec le VIH, vulnérable et en situation de précarité médicale.

Des séances de prévention sont organisées pour différents publics et des formations sont mises en place pour le personnel des domaines social, médical ou de l'éducation. Ensemble, avec le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et le Comité de surveillance du Sida, le service développe des campagnes de prévention et des événements d'information et de sensibilisation destinées à l'ensemble de la population.



Chiffre(s) clé(s)

En 2024, **677** personnes ont bénéficié de l'offre de dépistage ;

6 personnes ont ainsi découvert leur hépatite C et **6** autres leur syphilis.

Au total, **2.869** personnes ont été sensibilisées lors de séances d'information et autres événements.

Sur l'année, le service a accompagné **39** nouveaux bénéficiaires nécessitant un suivi social pour l'accès au traitement et **23** nouveaux bénéficiaires demandant un entretien psychologique.

Sur les **19** résidents du foyer Henri Dunant pendant l'année, **18** ont atteint une charge virale indétectable.

Fait(s) marquant(s)

Le service a participé à l'animation et au développement de podcasts pour les jeunes sur radio ARA dans l'émission **Graffiti- Parlons-en!** En plus de l'ouverture d'une permanence de dépistage au Rainbow Center, il a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation **My Party, My Safety!**



Interprétariat interculturel

Communiquer sans barrières

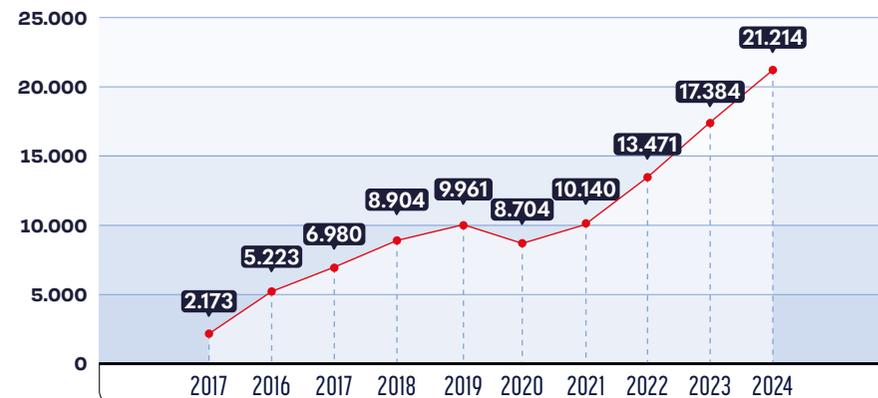
Le service Interprétariat interculturel soutient les professionnels des services médico-sociaux au Luxembourg dans la prise en charge des personnes ne maîtrisant aucune des langues usuelles du pays. Il permet à des personnes ne parlant pas une même langue de se comprendre, en prenant en compte les contextes sociaux et culturels des interlocuteurs.

Les interprètes ont des connaissances dans au moins une des langues officielles du Luxembourg et dans la langue vers laquelle ils interprètent, afin de permettre une interprétation complète et appropriée. Ils ont aussi très souvent une expérience de la migration et connaissent les réalités de vie des pays d'origine aussi bien que dans la société d'accueil.

Les interventions garantissent le respect des droits des usagers et augmentent la qualité des prestations des professionnels, leur permettant d'exercer pleinement leur fonction, notamment en instaurant un climat de confiance et de sécurité décisif pour une communication efficace.

Chiffre(s) clé(s)

DEMANDES D'INTERVENTION



Ces dix dernières années, le nombre de demandes d'intervention adressées au service a presque décuplé, passant de **2.173** à **21.214**. Entre 2023 et 2024, l'augmentation est encore de **22 %**, avec une hausse de 3.830 sollicitations. De manière constante, les deux langues les plus demandées depuis 2018 sont l'arabe, le Tigrigna (parlé en Erythrée) et le Persan (farsi et dari). Ces trois langues représentent en 2024 près de **68 %** des demandes.

Fait(s) marquant(s)



Le service a organisé **3 formations initiales** en 2024 (2 en français, 1 en anglais). Il est également intervenu dans le cours « *Diversité culturelle et Gender Studies en sciences infirmières* » de la formation Infirmier Responsable de Soins Généraux.

Lëtzebuenger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter (LISKO)

Un centre pour l'intégration et la cohésion sociale



Le service **LISKO** – Lëtzebuenger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter (Centre luxembourgeois pour l'intégration et la cohésion sociale) a pour but de faciliter l'intégration sociale des **bénéficiaires de protection internationale (BPI) et temporaire (BPT)** en se basant sur une approche interculturelle. Le service favorise l'autonomisation des bénéficiaires tout en sensibilisant les communautés hôtes.

Il agit en faveur du vivre-ensemble interculturel et soutient les **Offices sociaux** en proposant un accompagnement social spécialisé et adapté à chaque bénéficiaire en partenariat avec l'ensemble du **réseau social national**.

À la suite du conflit armé en Ukraine, le LISKO a été mandaté depuis février 2022 pour assurer l'accompagnement social des bénéficiaires de protection temporaire logés en dehors des structures d'hébergement de l'ONA.

Le LISKO propose également des formations aussi bien pour les professionnels du secteur social, que pour **les migrants et les réfugiés** et travaille avec des intermédiaires interculturels formés pour faciliter une compréhension mutuelle.

Chiffre(s) clé(s)

Parmi les dossiers clôturés en 2024, **10 familles** ont trouvé une solution de logement sur le marché privé ou abordable et **23 familles** sont devenues autonomes pour s'adresser directement à l'Office social. Au total, **405 familles BPI** ont bénéficié d'un suivi du LISKO. On compte **658** présences aux divers workshops destinés aux BPI et aux BPT. En parallèle, **315** professionnels ont été formés lors des **30** sessions de « Dans la peau d'un réfugié ».



Fait(s) marquant(s)

Le projet **Interculturalité et Empathie**, mené de 2023 à 2024 a été clôturé. Entre mars et novembre 2024, **254 professionnels ont été formés lors des 26 sessions** qui leur ont fourni des outils et stratégies pour mieux appréhender la diversité culturelle et combattre les discriminations. L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) et le service LISKO de la Croix-Rouge luxembourgeoise ont proposé cette formation dédiée à la diversité, l'interculturalité et la lutte contre le racisme et les discriminations avec le soutien du Fonds « *Asile, Migration et Intégration* » de l'Union européenne et du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Un nouveau workshop, **LevelUp !** a été lancé, avec le soutien du Fonds « *Asile, Migration et Intégration* », pour les bénéficiaires de protection internationale ayant obtenu le statut depuis moins de 6 mois. La première formation a eu lieu en septembre 2024 et 27 personnes ont été formées sur les 5 sessions organisées en langues arabe, farsi et tigrigna.



Offices sociaux

Aider à mener une vie en dignité

Les Offices sociaux ont pour mission de permettre aux personnes dans le besoin d'accéder aux biens et services adaptés à leurs situations particulières.

L'Office social offre un accueil, une écoute, des conseils, une information et une orientation au besoin vers des services spécialisés, elle accompagne le bénéficiaire dans ses démarches administratives et peut également, en fonction de la situation du bénéficiaire, compléter son action par des aides matérielles (vêtements...) et/ou financières (paiements de factures médicales...).

Les communes du pays sont regroupées en 30 Offices sociaux, répartis sur tout le territoire et la Croix-Rouge collabore avec 15 d'entre eux par le biais d'une convention en mettant à disposition de ces Offices sociaux son personnel, ses compétences et ses ressources.



Chiffre(s) clé(s)

6.708 dossiers ont été suivis tout au long de l'année dans les 15 Offices sociaux gérés par la Croix-Rouge luxembourgeoise.

PASS-By

Réduire les risques et améliorer la santé des usagers de drogues

Acteur national de santé publique, le service PASS-By inscrit ses activités dans une perspective de réduction des risques sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues et ont pour finalité l'amélioration de la qualité de vie des usagers de drogues. Les risques sanitaires majeurs sont relatifs à la propagation des virus du sida, des hépatites et des autres risques de santé qui constituent une menace réelle pour la santé de la population générale et celle des usagers de drogues en particulier. Dans une démarche de santé individuelle et publique, PASS-By a pour but de promouvoir la « Réduction des Risques », d'améliorer la santé et d'encourager les prises de responsabilité des usagers de drogues.

Concrètement, le PASS-By développe des missions d'accueil, de réduction des risques, de soins et d'information. Il propose un espace d'accueil où le matériel d'injection et d'inhalation nécessaire à la consommation est mis à disposition gratuitement ainsi que d'autres matériels de prévention.

Le PASS-By est ouvert 7j/7 comme suit :

Du mardi au vendredi de **16h à 7h45**
Du samedi au lundi de **21h30 à 7h30**



Fait(s) marquant(s)

La fréquentation de l'infirmerie a atteint **400 bénéficiaires**, soit 54.4 % de plus que l'année précédente et le nombre d'entretiens réalisés a fait un bond en passant de 181 en 2023 à 604 en 2024. Ces chiffres témoignent d'un **manque de prise en charge accessible** pour nos bénéficiaires.

Chiffre(s) clé(s)

32.706 bénéficiaires
Le PASS-By a accueilli **70.4 %** de bénéficiaires de plus en 2024 que l'année précédente. Ce pourcentage élevé s'explique par la reprise complète de la gestion du guichet, auparavant cogérée avec le service dropln, par le PASS-By.

Riicht Eraus

Un point d'accueil pour les auteurs de violences domestiques

Riicht Eraus accompagne les auteurs de violences domestiques dans leur effort pour s'extraire de la spirale infernale dans laquelle ils se sont enfermés.

Le service les accompagne et les conseille, qu'ils soient auteurs présumés ou condamnés, tout comme il soutient celles et ceux qui craignent de passer à l'acte. Les personnes suivies peuvent avoir été orientées sous contrainte judiciaire ou le faire de leur plein gré. L'intervention vise un effet à court terme (protéger les victimes) et à plus long terme (réduire la violence).

Au fil des consultations, les clients acquièrent des outils pour gérer de façon pacifique et non violente des situations à risque.

L'objectif des consultations est de responsabiliser l'auteur et de l'aider à modifier ses comportements afin qu'il soit à même d'agir de manière non violente dans des situations conflictuelles au sein de sa famille.

Chiffre(s) clé(s)

PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Depuis 10 ans, et en dépit de fluctuations de court terme, le nombre de personnes accompagnées par le service augmente fortement et régulièrement. En 10 ans, de 2015 à 2024, la progression est de 57 %. Sur la dernière année, elle est de 8.7 % (avec 42 personnes accompagnées supplémentaires).

Fait(s) marquant(s)

En novembre 2024, Riicht Eraus a lancé «**LOTUS**». Ce nouveau service a pour mission fondamentale d'accompagner les mineurs à partir de 12 ans en les aidant à mieux comprendre leurs émotions, tout en leur offrant les outils nécessaires pour éviter les comportements agressifs, voire violents.

Service d'Accueil et de Logement d'Urgence (SALU)

Accompagner les personnes en situation de précarité

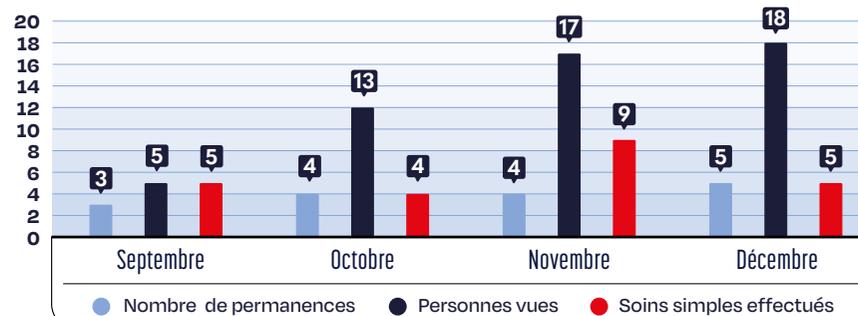
Le Service d'Accueil et de Logement d'Urgence (SALU) de la Croix-Rouge luxembourgeoise regroupe diverses antennes (Bistrot social, Streetwork, Streetcare, Nightshelter, Wanteraktioun et logements accompagnés) pour aider les personnes sans abri ou en situation de précarité.

STREETCARE

Le service Streetcare est un service d'infirmiers de rue créé en septembre 2024 qui a pour but de promouvoir l'équité et l'accès à des structures et des prestations liées à l'hygiène pour les sans-abris, à des fins de prévention et d'amélioration de leur état de santé.

Chiffre(s) clé(s)

PERMANENCES MÉDICALES STREETCARE



Les permanences médicales du Streetcare, mises en place en septembre, ont connu une montée en puissance rapide.

Fait(s) marquant(s)

En trois mois d'existence, le service Streetcare a mis en place 23 suivis (dont 13 actifs en décembre). Les personnes nécessitant des soins ont eu un lit réservé au Nightshelter.





BISTROT SOCIAL AM HAFF

Le Bistrot Social est une structure de jour pour personnes sans-abri localisée au cœur de la Ville-haute. Dans un cadre informel, autour d'un café ou d'un repas chaud, les bénéficiaires ont la possibilité, au contact des travailleurs sociaux, d'établir un lien de confiance souvent perdu avec les services sociaux mais aussi d'avoir une réponse à d'autres besoins primaires (douches, distribution de vêtements).

Chiffre(s) clé(s)



En 2024, il y a eu **33.354** passages au Bistrot social, et **5.573** bons douche ont été distribués, en plus de **32.780** bons d'accès au restaurant social. Entre le 15 novembre et le 15 avril, les jetons ne sont pas distribués, dû à l'ouverture de la WAK.

LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

La Croix-Rouge offre des logements permettant de stabiliser la situation socio-économique de personnes en situation de sans-abrisme. Actuellement, le service dispose d'un immeuble qui offre 9 chambres meublées pour une capacité d'accueil de 12 personnes. Sur chacun des 3 étages se trouvent une cuisine commune, une salle de douche commune et un WC commun.

Chiffre(s) clé(s)



17 demandes de logements ont été traitées en 2024.

NIGHTSHELTER

Le Nightshelter est un lieu de refuge pour les adultes sans-abri qui se trouvent dans une situation d'urgence. La structure a une capacité d'accueil de 11 places toutes les nuits de l'année de 19h à 9h. De plus, l'équipe pluridisciplinaire du Nightshelter élabore un parcours personnalisé avec les bénéficiaires afin de les aider à sortir de leur situation de crise.

Chiffre(s) clé(s)



Le taux d'occupation annuel est de **98.24 %**. Au total, en 2024, **149** personnes différentes accueillies avec **21** sorties positives vers des logements plus pérennes.



WANTERAKTIOUN

La Wanteraktioun (Action Hiver) a pour but d'éviter que des personnes sans-abri ne soient victimes d'hypothermie par période de grand froid en proposant un accueil de jour et de nuit. Elle est habituellement ouverte du 15 novembre au 15 avril. Son fonctionnement est coordonné et géré conjointement par la Croix-Rouge luxembourgeoise (qui coordonne le Foyer de jour), Inter-Actions et Hëllef Um Terrain (HUT) et soutenu financièrement par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Chiffre(s) clé(s)



La WAK a accueilli **2.218** bénéficiaires différents. Sur la saison 2023-2024, **20.736** repas de midis ont été servis à **1.533** bénéficiaires différents. De plus, **312** bénéficiaires différents ont pu profiter du vestiaire d'urgence et **1.040** vêtements ont été délivrés.

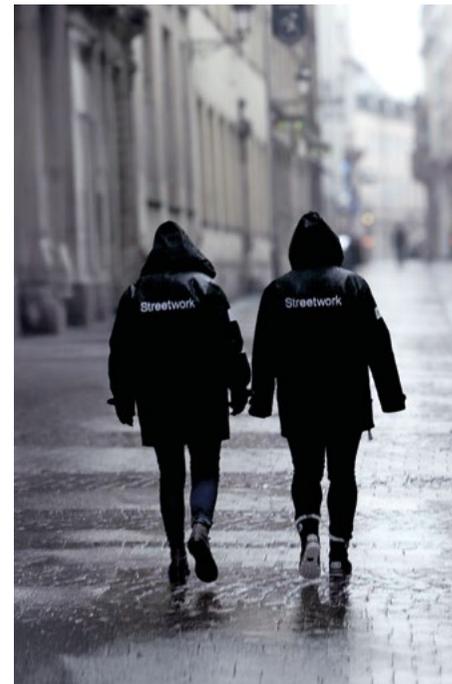
STREETWORK

Le Streetwork propose, en complément du Bistrot Social, un travail de rue dans le quartier Ville-Haute («Uewerstad») de la capitale mais, aussi, dans les quartiers du Limpertsberg et Kirchberg. En approchant les personnes sans-abri avec une attitude de non-jugement et une grande disponibilité, il est possible de forger le premier maillon de la chaîne de l'aide sociale permettant à terme de travailler à leur sortie de la grande précarité.

Chiffre(s) clé(s)



En 2024, le Streetwork a effectué **160** accompagnements de bénéficiaires, pour **600** personnes rencontrées lors d'une des **257** tournées.



Service Migrants et Réfugiés

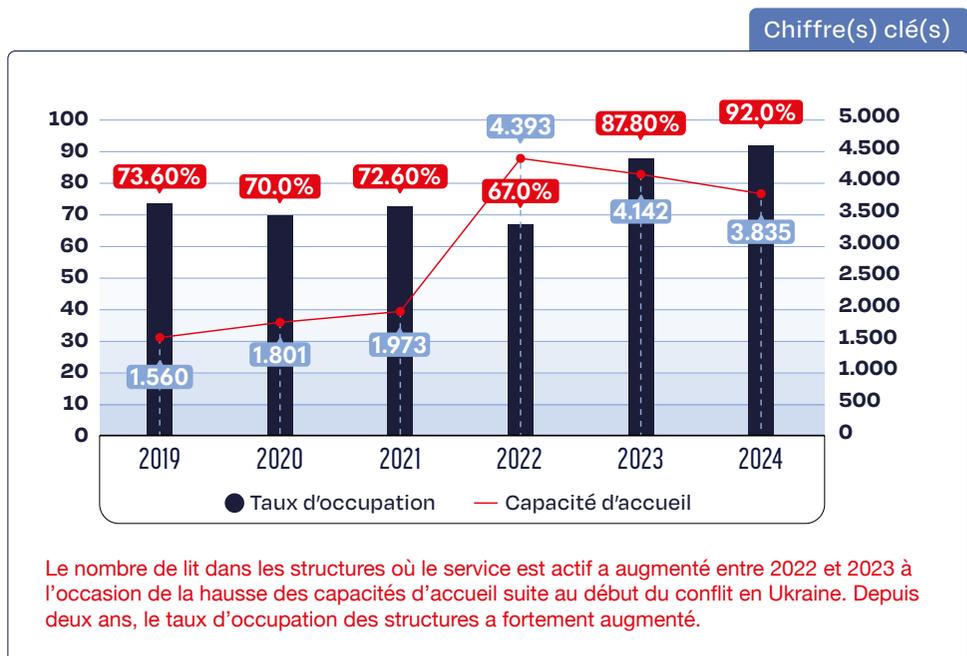
Accueillir ceux qui ont dû fuir leur chez-eux

Le Service Migrants et Réfugiés (SMR) assure l'accompagnement, l'encadrement dans la vie quotidienne et le suivi social individuel des demandeurs de protection internationale ainsi que l'appui pour leurs démarches administratives.

Il opère dans 26 centres d'accueil et structures d'hébergement répartis sur le territoire du Luxembourg, en étroite collaboration avec l'Office national de l'accueil (ONA), et ce pendant toute la durée du traitement de la demande d'asile. Il prend notamment en charge des familles monoparentales ou nombreuses, des personnes en souffrance psychique, des personnes à besoins spécifiques ou encore des victimes de violence et de la traite humaine, qui ont des besoins spécifiques liés à leurs traumatismes.



Le service œuvre également au rétablissement des liens familiaux (RLF) et collabore avec les autres Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge pour veiller, dans le cadre de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, à maintenir ou rétablir l'unité familiale. Il veille à informer les personnes du sort de leurs proches disparus.



Transition Activation Compétences Travail (TACT)

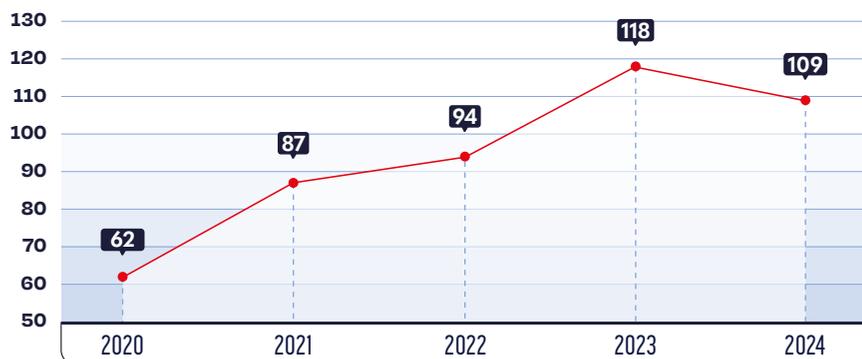
Se rapprocher du marché de l'emploi

Le service TACT se consacre à l'encadrement des personnes affectées à un travail d'utilité collective (TUC) en organisant leur accueil et leur encadrement dans les services auxquels ils sont affectés. Les personnes concernées ont pour diverses raisons (barrière linguistique, fragilité psychologique et/ou physique,

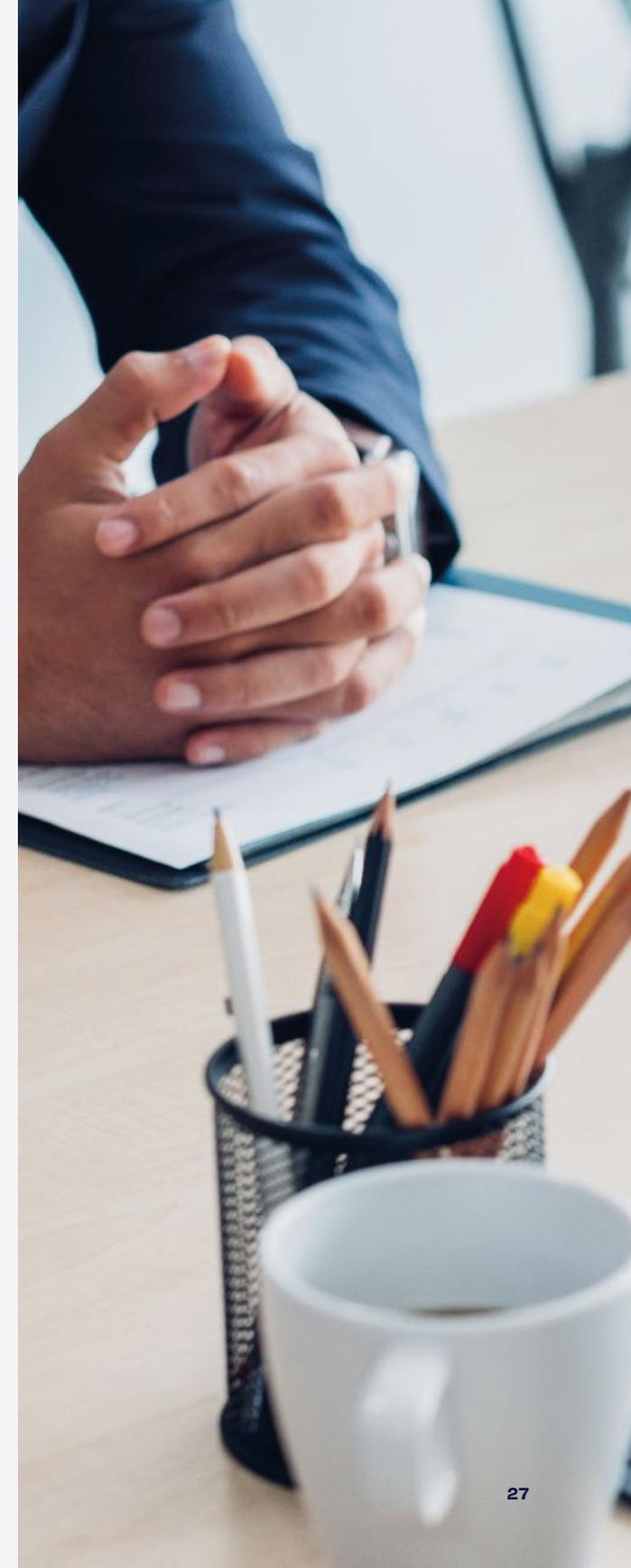
addiction, culture professionnelle éloignée de celle du Luxembourg, ...) des difficultés à accéder au marché de l'emploi. Leur travail au sein de la Croix-Rouge leur permet d'acquérir un équilibre social et une stabilité personnelle, tout en obtenant une expérience professionnelle.

Chiffre(s) clé(s)

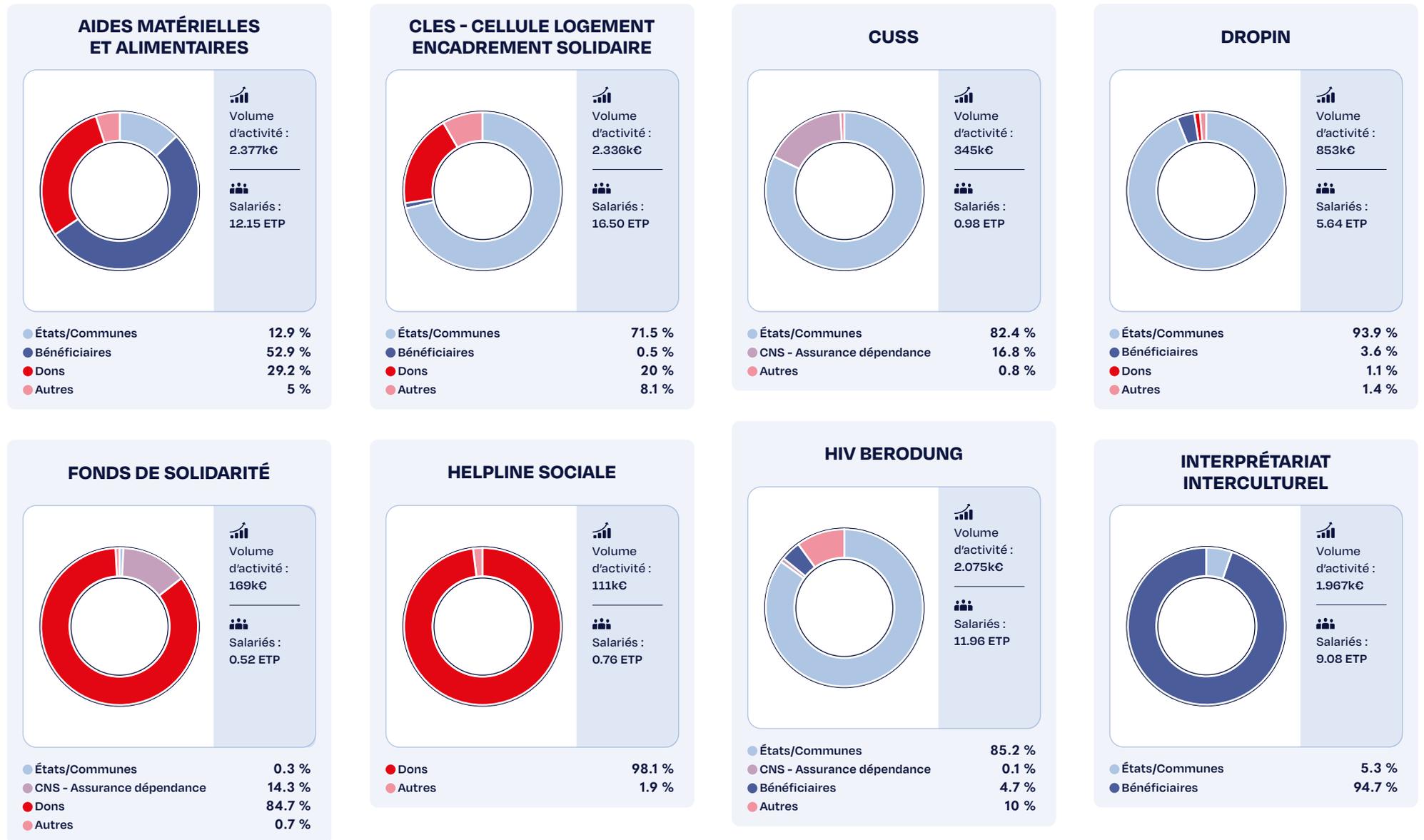
NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES

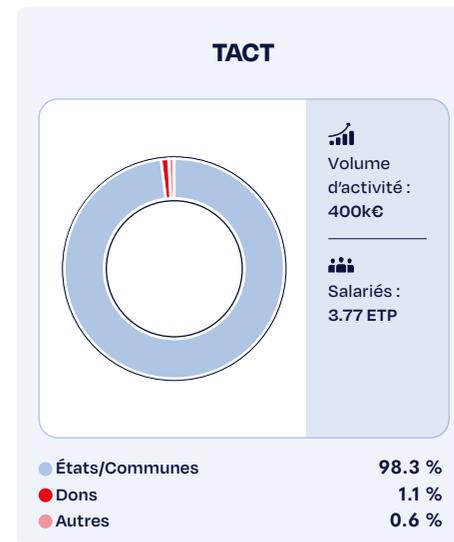
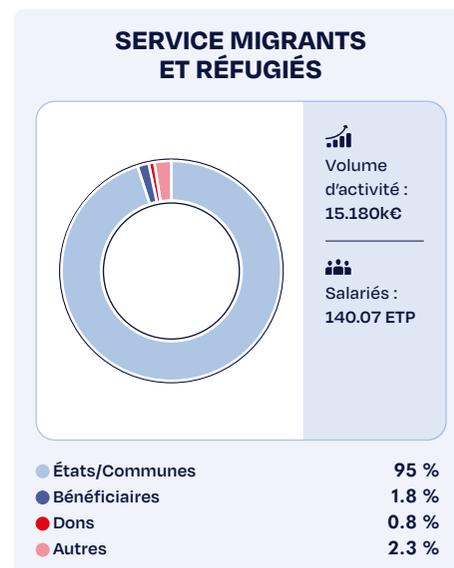
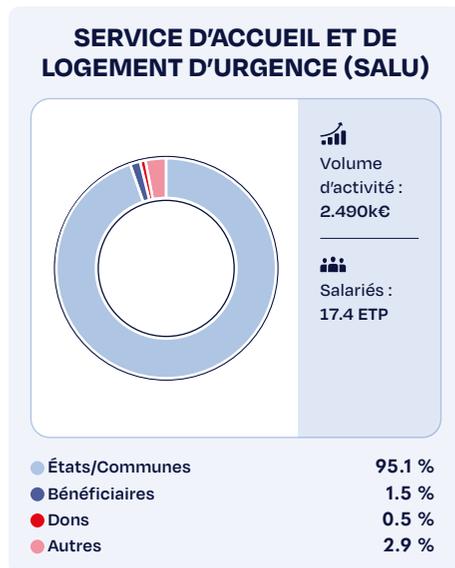
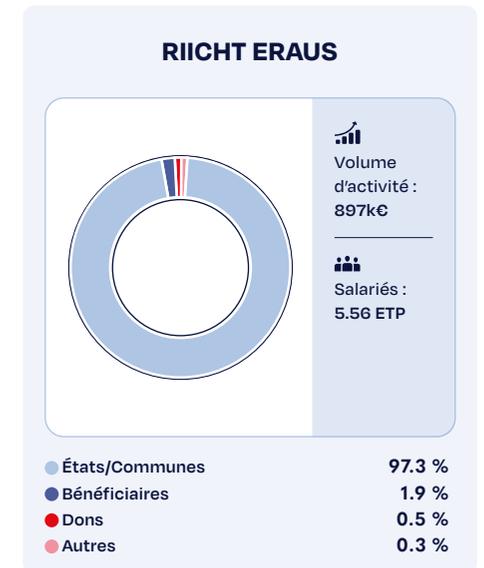
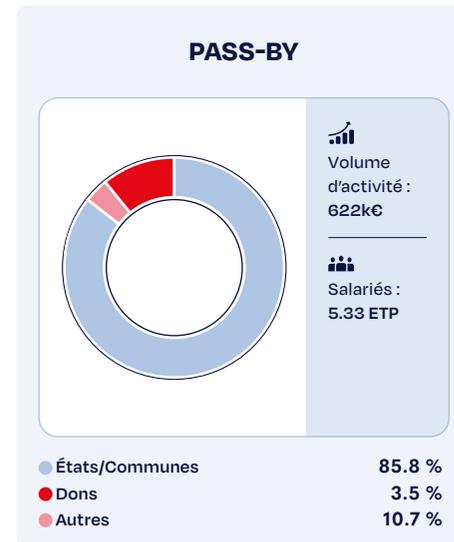
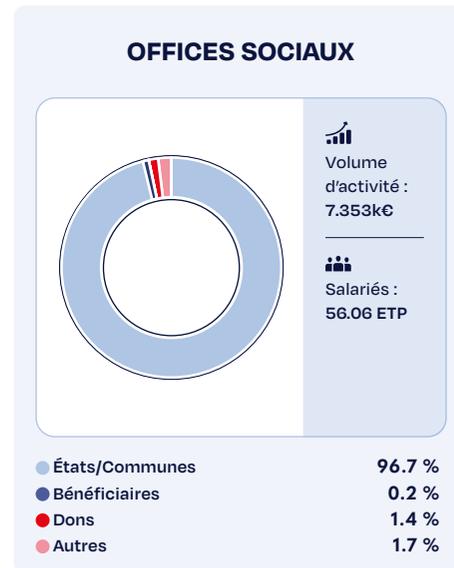


Depuis la création du service en 2020, le nombre de personnes soutenues a fortement augmenté (+75 % en 4 ans), mais a connu pour la première fois une stabilisation entre 2023 et 2024.



Les chiffres clés des services







Protéger et accompagner les enfants et les familles

Les enfants et les jeunes se retrouvent souvent en situation de fragilité, voire de souffrance, lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés psycho-sociales dans leur contexte familial ou à l'école. Pour mettre toutes les chances de leur côté, la Croix-Rouge luxembourgeoise s'engage dans l'accompagnement des enfants et des familles et propose des services de soutien psychologique, social et éducatif.

Accueil familial

Offrir un cadre de vie familial à un enfant

Chiffre(s) clé(s)

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES POUR LES ENFANTS



Une partie de la forte hausse des consultations entre 2023 et 2024 est due à une hausse des ressources humaines du service. En un an, le nombre de consultations a atteint un niveau inédit. Au-delà de la hausse liée à l'augmentation des capacités d'accompagnement du service, les suivis psychologiques se sont intensifiés, le nombre d'enfants accompagnés étant resté stable.

L'Accueil familial est un service qui organise et accompagne l'accueil d'enfants ou de jeunes adultes qui actuellement ne peuvent pas vivre auprès de leurs parents biologiques. Il propose une assistance psychique, sociale ou éducative ainsi que psychothérapeutique adaptée aux besoins spécifiques des jeunes et soutient les familles qui les accueillent tout en assurant le maintien du lien avec la famille biologique.

En plus de sélectionner et former des familles d'accueil, le service accompagne les familles dans leurs efforts visant à procurer à l'enfant un lien d'attachement sécurisant et un milieu familial aussi stable que possible, propice à un développement respectueux de ses besoins.

Suivant la problématique de ses parents biologiques et de son vécu dans son milieu d'origine, l'enfant placé peut présenter des besoins de prise en charge spécifique : troubles de l'attachement, traumatismes, retards au niveau psychomoteur ou retards dans son développement cognitif.

Le service travaille en vue de garder, voire améliorer, le lien de l'enfant avec sa famille biologique. Il peut accompagner et conseiller les parents biologiques dans le développement de leurs ressources parentales, dans leurs efforts pour stabiliser leur situation personnelle et soutenir leur projet de réintégration familiale si c'est dans l'intérêt de l'enfant.

Chiffre(s) clé(s)

Augmentation du nombre de consultations psychologiques pour les enfants et jeunes (+215)

Différence notable entre nouvelles situations et situations clôturées (+8 cas)

Le nombre de parents d'accueil profitant d'une supervision de groupe est toujours en augmentation (+5)

Fait(s) marquant(s)

En novembre, le service a participé avec une famille au tournage d'un clip vidéo pour l'Office national de l'enfance (ONE) ayant pour objectif de promouvoir l'activité famille d'accueil.

En septembre a eu lieu le 2^e « Meet & Greet » pour des familles d'accueil prises en charge par le service dans les locaux à Bertrange. C'était une occasion pour les familles, les enfants et les intervenants de se rencontrer et d'échanger dans un cadre chaleureux.

Centre d'Accueil Norbert Ensch

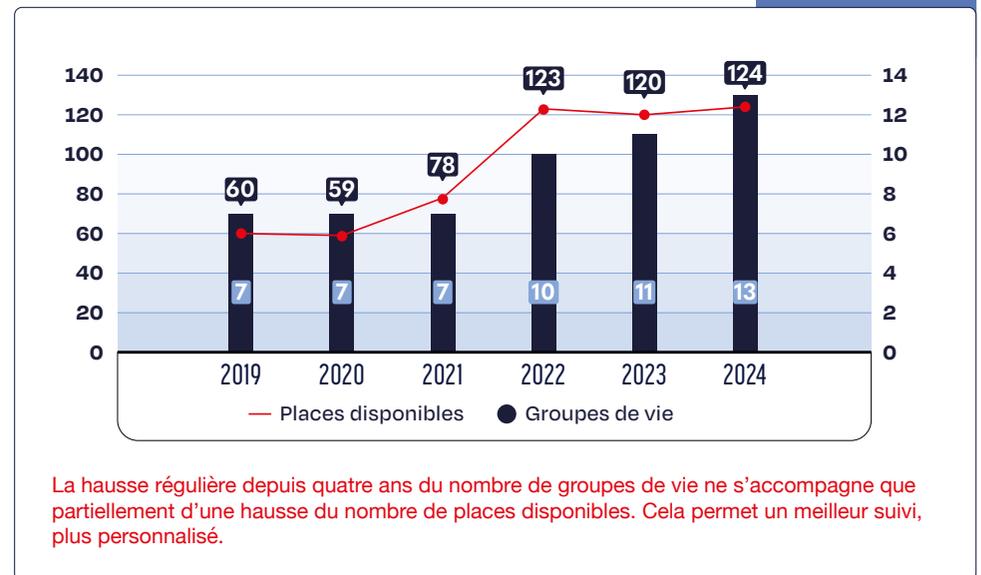
Accueillir les enfants et adolescents en difficulté

Le Centre d'Accueil Norbert Ensch encadre et accompagne, au sein d'une structure de vie adaptée, des enfants et des adolescents qui, de façon temporaire ou définitive, ne peuvent pas vivre dans leur environnement familial. Son équipe pluridisciplinaire leur garantit un cadre de vie stable et sûr avec un fonctionnement respectueux des droits de chacun, favorisant ainsi leur développement personnel grâce à des approches pédagogiques adaptées à chaque âge.

Ceux qui y sont accueillis le sont parfois à l'initiative des parents et, plus fréquemment, sur décision du juge de la jeunesse du Tribunal de la Jeunesse et des Tutelles. Dans la mesure du possible, un travail intensif visant le retour dans la famille d'origine est mené en collaboration avec les parents.

Le Centre comporte 13 groupes de vie dédiés au développement de l'enfant et de l'adolescent, dont 7 spécifiquement consacrés aux réfugiés mineurs non accompagnés et 2 aux mères / pères mineurs ou jeunes adultes avec leur bébé.

Chiffre(s) clé(s)



Fait(s) marquant(s)

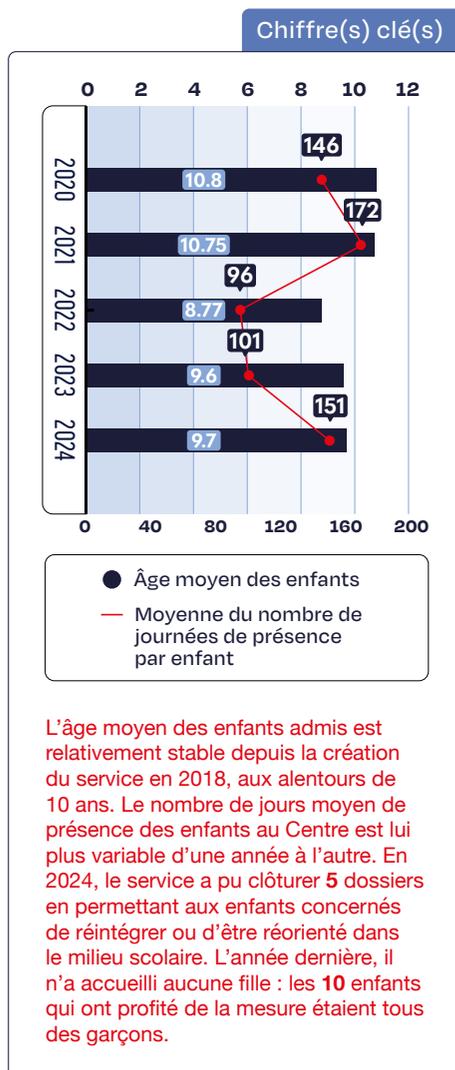
L'ouverture du nouveau primo-accueil pour les mineurs non accompagnés (MNA) à Hesperange marque une étape importante dans l'engagement du service à offrir un accueil de qualité et sécurisé aux mineurs non accompagnés, renforçant ainsi sa capacité d'accompagnement.

La décentralisation du groupe de vie pour les MNA à Bertrange, créé en urgence fin 2022, a permis d'élargir l'offre en transférant les activités vers deux nouvelles structures à Mersch (8 places) et à Mamer (7 places), assurant un suivi plus personnalisé pour chaque enfant.

Enfin, l'ouverture d'un nouveau groupe de vie pour les MNA à Mondorf-les-Bains (8 places) vient compléter le réseau du Centre d'Accueil Norbert Ensch (CANE), offrant ainsi un cadre bienveillant et adapté aux besoins spécifiques des mineurs non accompagnés.

Centre socio-thérapeutique Kautenbach

Pour les enfants en détresse scolaire



Le Centre socio-thérapeutique (CST) prend en charge des enfants en détresse scolaire. Ils y suivent une scolarité adaptée, avec un travail spécifique sur le comportement afin qu'une réintégration scolaire dans leur classe d'origine soit possible. Les bénéficiaires sont des enfants de l'école fondamentale présentant des troubles du comportement rendant leur maintien dans leur école temporairement impossible.

Les enfants sont orientés vers le CST avec l'accord des parents suite à un diagnostic effectué par les experts du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'approche du CST est participative : parents et enfants sont intégrés aux divers axes de la démarche globale (travail sur la sécurité, approches de pédagogie expérientielle, élaboration de stratégies de gestion de crise avec les enfants et les parents...). Son équipe pluridisciplinaire est constituée d'éducateurs (diplômés et gradués), de pédagogues, d'ergothérapeutes, de psychothérapeutes, d'un cuisinier et d'une institutrice.



Fait(s) marquant(s)

Lors de la deuxième édition de la «Journée olympique», tous les Centres socio-thérapeutiques ont passé une Journée sportive à Kautenbach. Différents ateliers (baseball, basketball, football américain, etc.) ont été répartis dans tout le village.

La demande est élevée : le CST Kautenbach a une capacité de 6 enfants et a été en permanence complet pendant l'année 2024.

Centre thérapeutique Kannerhaus Jean

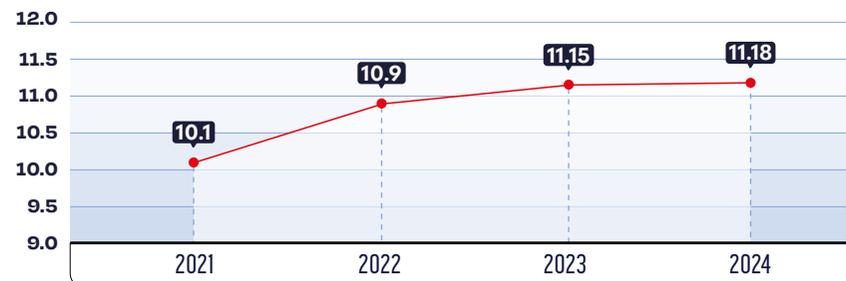
Un accompagnement thérapeutique pour enfants et familles

Le Centre thérapeutique Kannerhaus Jean s'adresse aux familles traversant une période difficile et dont les enfants montrent des signes de souffrance psychique qui s'expriment par des troubles comportementaux ou affectifs. Il travaille en collaboration avec les enfants (à travers divers moyens comme des thérapies basées sur le travail avec les animaux, l'art, le jeu ou les marionnettes), la cellule familiale et le réseau élargi (les proches sont accompagnés dans la recherche de solutions et leur mise en œuvre) et avec le système scolaire de l'enfant au besoin.

Localisée dans le petit village de Berg (commune de Betzdorf), dans l'est du pays, cette structure propose un Centre de jour et un internat pour les enfants dont les besoins de prise en charge psychothérapeutique dépassent le cadre du suivi ambulatoire.

Chiffre(s) clé(s)

ÂGE MOYEN DES ENFANTS PRIS EN CHARGE À L'INTERNAT



Au cours des dernières années, le Centre a observé une augmentation significative des demandes de soutien aux familles et à leurs enfants. Le pourcentage d'enfants mineurs pouvant rester au sein de leur famille, avec l'aide nécessaire, demeure relativement constant. Cette stabilité dans les chiffres témoigne de l'efficacité des programmes d'intervention que nous avons mis en œuvre pour soutenir les familles en difficulté et renforcer les capacités parentales, garantissant ainsi un environnement sécurisé pour les enfants. En effet, **85 % des 99 mineurs encadrés ont pu rester dans leur famille en 2024**, avec les mesures d'aide nécessaires. Les familles monoparentales représentent **39 %**, les biparentales **34 %**, les recomposées **15 %** et les d'accueil ou d'adoption **12 %**.



Fait(s) marquant(s)

Le nouveau « Therapiewee » (chemin thérapeutique soutenu par la Fondation André Losch) en cours de réalisation et de finalisation, a pour objectif d'offrir un **parcours thérapeutique innovant et adapté aux enfants et adolescents**. Il favorise la connaissance de soi et des autres à travers des éléments comme des tas de pierres, un hôtel à insectes, des arbres indigènes et des nichoirs. Ce chemin sécurisé, situé à Berg, est également **accessible aux parents et adultes** pour se ressourcer et échapper à la pression quotidienne.

Families First

Préserver le bien-être des enfants dans la famille



Families First Luxembourg aide les familles en situation de crise aiguë, quand un ou plusieurs enfants risquent un placement judiciaire. Les professionnels du service assurent alors pendant un à deux mois une présence intensive au sein du foyer familial pour aider les familles à mettre en place des changements dans le fonctionnement quotidien qui permettront d'éviter le placement des enfants.

L'équipe de Families First analyse la situation et apporte de la stabilité dans la famille afin de garantir la sécurité de l'enfant et lui permettre de grandir dans un environnement adapté. Le travail mobilise le potentiel et les forces de chaque membre du foyer familial en fixant des objectifs et des méthodes. La famille reçoit au moins trois visites par semaine de son intervenant, qui ne s'occupe que de deux familles maximum en même temps et peut ainsi rester disponible 24h/24 pour celles-ci.

Chiffre(s) clé(s)

ENFANTS AYANT REÇU UN SUIVI INTENSIF



Au cours des dernières années, une augmentation significative des demandes de soutien aux familles et à leurs enfants a été constatée. Le pourcentage d'enfants mineurs pouvant rester au sein de leur famille, avec l'aide nécessaire, demeure relativement constant. Cette stabilité dans les chiffres témoigne de l'efficacité des programmes d'intervention mis en œuvre pour soutenir les familles en difficulté et renforcer les capacités parentales, garantissant ainsi un environnement sécurisé pour les enfants. En effet, 85 % des 99 mineurs encadrés ont pu rester dans leur famille en 2024, avec les mesures d'aide nécessaires. Les familles monoparentales représentent 39 % des familles, les familles biparentales 34 %, les familles recomposées 15 % et les familles d'accueil ou d'adoption 12 %.

Fait(s) marquant(s)

En raison du manque de structures d'accueil pour les enfants de moins de deux ans, la demande de soutien intensif de la part des parents d'enfants en bas âge a augmenté de 10 % par rapport aux années précédentes. Cette situation souligne l'importance de développer des mesures adaptées pour soutenir les familles et garantir le bien-être des jeunes enfants.

Au total, 36 % des familles accompagnées étaient touchées par la pauvreté, ce qui a impacté leur situation, indépendamment de la nationalité ou de la profession. La pauvreté nuit gravement au développement des enfants, entravant leur épanouissement social, émotionnel et cognitif.

Familljenhëllef

Un soutien pour les familles

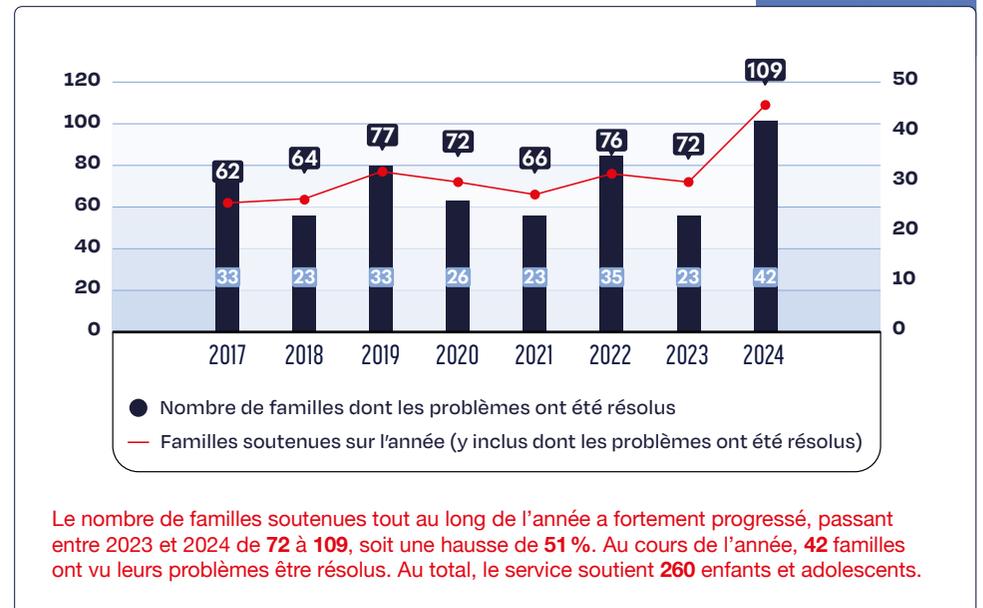
Familljenhëllef est un service de consultation ouvert sans conditions aux familles qui rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement quotidien. Le service a pour objectif de permettre à l'enfant, à l'adolescent ou au jeune adulte de se développer de manière positive et d'améliorer sa situation de vie.

Le processus participatif s'appuie sur les ressources de la famille et permet d'élaborer et de tester différentes approches qui renforcent les compétences sociales et éducatives de chacun. Son travail quotidien va de l'accompagnement dans les tâches éducatives et administratives à la résolution des conflits entre les parents (ou entre les parents et l'enfant). Mais il peut également apporter un soutien à l'organisation de la vie quotidienne des jeunes ainsi qu'à la prévention du surmenage des parents.

La demande d'aide peut-être formulée par la famille, reposer sur une décision du Tribunal de la Jeunesse ou encore être proposée par un demandeur professionnel à la famille.

Le service fait également souvent le lien avec d'autres acteurs du domaine en amont ou en aval. En aval, Familljenhëllef peut par exemple accompagner la réintégration dans la famille d'origine après un placement en foyer d'accueil.

Chiffre(s) clé(s)



Fait(s) marquant(s)

Une augmentation notable du nombre de familles nécessitant un accompagnement administratif approfondi a été observée, ainsi qu'une hausse des demandes d'accompagnement pour des familles ayant besoin d'une assistance dans des langues spécifiques (principalement le russe et l'arabe).

Maison de l'Adoption

Un service d'accompagnement et de soutien avant et après l'adoption

Chiffre(s) clé(s)

FAMILLES ACCOMPAGNÉES

EN PRÉ- ET POST-ADOPTION



Les 156 familles accompagnées se répartissent en 2024 entre 66 (44 de moins qu'en 2023) en pré-adoption et 90 en post-adoption (12 de moins qu'en 2023).

La Maison de l'Adoption est à la fois un lieu de soutien pour les adoptés et leurs familles et un centre de ressources pour les professionnels. L'équipe pluridisciplinaire (psychologues, psychomotriciennes...) aide à construire des repères pour aider les familles à affronter tous les défis d'une adoption. En effet, le début de vie des enfants qui arrivent en adoption est toujours marqué d'abandon, de ruptures, souvent de négligence et maltraitance ainsi que de divers traumatismes. Tout cela peut compliquer la création d'un lien de confiance avec leurs parents adoptifs et avoir un impact sur leur développement se manifestant, entre autres, par une peur d'être rejeté ou de décevoir, une mauvaise gestion du stress ou encore une insécurité affective.

L'encadrement des enfants et adolescents se fait toujours via des consultations avec les parents pour les aider à décoder les besoins des enfants et à les outiller dans leur rôle de parents. Pour un développement optimal, tout enfant a besoin que ses parents constituent sa base de sécurité. À cela s'ajoutent des interventions psychocorporelles et ludiques et/ou des traitements des traumas vécus selon les demandes et besoins des familles et des adoptés. Dans le cas des adolescents, les interventions ont généralement lieu en parallèle : un intervenant du service travaille avec les parents et un autre avec l'adolescent.

La Maison de l'Adoption accompagne également les candidats à l'adoption afin de les préparer aux enjeux spécifiques

de la parentalité adoptive à travers des séances d'information, de sensibilisation aux besoins des enfants et de préparation à la rencontre et à l'accueil de l'enfant.



Fait(s) marquant(s)

La Maison de l'Adoption a conçu un atelier destiné aux candidats à l'adoption et les parents adoptifs intitulé « *S'outiller face au racisme que peut subir l'enfant adopté* ». Cet atelier répond à un besoin exprimé par les parents adoptifs et les organismes d'adoption. Il a été dispensé deux fois en français et une fois en luxembourgeois en 2024, avec un total de 39 participants, qui ont largement apprécié cette initiative. En 2025, l'atelier sera proposé en trois langues.

En 2024, notre équipe a été sollicitée à six reprises pour préparer et accompagner psychologiquement des personnes adoptées souhaitant rechercher leurs origines et consulter leur dossier de l'adoption. Ce type de demande a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes.

Radikal Kind Orientierte Begleitung und Beratung Hochstrittiger Eltern (ORIBeHo)

Conseil et accompagnement de parents en conflit

Créé le 1^{er} avril 2023, le service ORIBeHo («radikal Kind orientierte Begleitung und Beratung hochstrittiger Eltern») de la Croix-Rouge luxembourgeoise accompagne, souvent sur recommandation judiciaire, des parents en conflit en cas de séparation ou de divorce, en mettant l'accent sur un exercice de leur responsabilité parentale qui soit favorable au bien-être de l'enfant. Le bien-être de l'enfant est toujours au centre des préoccupations.

À travers un accompagnement intensif, des conseils et les relations intrafamiliales, la parentalité conflictuelle et leur impact sur les enfants sont analysés et un historique du conflit est établi. Un conseiller familial du service évalue également s'il y a une éventuelle mise en danger du bien-être de l'enfant.

Le service propose aussi un accompagnement des enfants favorisant le passage d'un parent à l'autre lors des « passages de bras » et lors d'un changement de garde. Un autre objectif important du service est la mise en place de moments d'échanges réguliers entre un enfant et son parent dont il est éloigné pour éviter le phénomène de l'aliénation parentale (contacts de rappel).

Chiffre(s) clé(s)



En 2024, ce sont **20 familles** prises en charge, pour **29 enfants** (**13 filles** et **16 garçons**).



Fait(s) marquant(s)

Le service a été de plus en plus confronté à la problématique de l'aliénation parentale. Un nombre croissant de dossiers en cours de séparation ou de divorce a été adressé, car les enfants refusaient le contact avec l'un des parents ou avaient déjà rompu tout contact depuis des années. En raison de ce nombre croissant de cas, le service a suivi une formation spécialisée sur l'éloignement parent-enfant afin de proposer une intervention appropriée.

Perspectives

Logement encadré pour jeunes adultes en situation de détresse psycho-sociale

Chiffre(s) clé(s)

JEUNES ADULTES SOUTENUS



La croissance depuis 2019 est due à l'inauguration de nouveaux sites au cours des dernières années, ce qui a permis d'accroître les capacités du service, tels qu'à Echternach (4 places), Clervaux (2 places), Bergem et Belvaux (4 places).

Le service Perspectives offre un toit à de jeunes adultes de 16 à 27 ans en situation de détresse psycho-sociale et les accompagne dans la construction de leur projet de vie. Le jeune adulte doit affirmer sa volonté de changer sa situation et formuler des objectifs personnels et professionnels. Le service fonctionne via la mise à disposition d'un logement, l'encadrement et l'accompagnement de vie et enfin l'orientation professionnelle et/ou scolaire. Le logement, adapté aux besoins et au niveau d'autonomie du locataire, est un premier pas vers l'insertion professionnelle et l'intégration en tant que jeune adulte autonome dans la société.

La formation, un autre point crucial, se base sur les compétences en savoir-être et en savoir-vivre, et suit trois axes principaux : émotionnel, social, cognitif. Le service Perspectives propose deux mesures différentes : le logement encadré (SLEMO) et le Jugendwunnen Plus.

Les deux mesures s'adressent aux jeunes adultes, mais diffèrent en termes de critères d'admission, de degré d'autonomie et de niveau de détresse psycho-sociale. Les logements encadrés classiques proposent des chambres individuelles en colocation ou des studios individuels, avec un encadrement et un soutien éducatif journalier.

Jugendwunnen Plus s'adresse spécifiquement aux jeunes de 18 à 27 ans plus avancés dans leur transition vers une vie indépendante et autonome. Ils perçoivent déjà un revenu et ont un degré d'autonomie moyen. Un studio individuel à loyer très modéré est mis à leur disposition et ils bénéficient d'un soutien administratif et éducatif à la carte.

Fait(s) marquant(s)

Tout au long de l'année, le service a proposé différentes activités auxquelles les clients et leurs enfants ont pu participer. Par exemple, des sorties ont été organisées dans un parc d'attractions, à la «Schueberfouer» ou au Parc Merveilleux. Des sessions de cuisine collective ont également eu lieu régulièrement, permettant d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de découvrir d'autres cultures, nombreuses au sein du service Perspectives.



Psy-Jeunes

Favoriser le bien-être psychique

Psy-Jeunes s'adresse aux enfants et aux jeunes adultes jusqu'à 27 ans en situation de détresse psychologique et qui n'entrevoient pas de solution aux difficultés rencontrées. Pour les soutenir, le service propose des consultations psychologiques et psychothérapeutiques. La souffrance peut se présenter sous différentes formes : réactions à un stress sévère, dépression, anxiété, isolement social, manque d'estime de soi, troubles alimentaires, troubles du sommeil, idées suicidaires, troubles émotionnels de l'enfance ou troubles de l'attachement et de la régulation.

Les thérapies se font en luxembourgeois, en allemand et en français. Une thérapie avec un interprète est également possible.

Chiffre(s) clé(s)

Le service a accompagné **230** clients avec leurs parents ou responsables légaux. Les principales demandes pour motiver un suivi sont les troubles affectifs (**77**), l'anxiété (**47**) et les comportements agressifs (**35**).

Fait(s) marquant(s)

Depuis 2024, le service Psy-Jeunes a pu élargir sa population cible en travaillant aussi avec les bébés de 0 à 3 ans. Ce travail vise à **renforcer le lien parent-enfant**. Il concerne surtout les bébés dont l'équilibre émotionnel est moins bien établi et qui ont besoin de soutien dans le développement de l'autorégulation. Les parents sont aidés à **percevoir les signaux de leur bébé** avec sensibilité et à y réagir. Ce travail concerne également les nouveau-nés traumatisés et en difficulté d'attachement.

En outre, l'équipe s'est enrichie non seulement d'une collaboratrice, mais aussi de deux collaborateurs à quatre pattes : Kaya et Benjo. Dans les mois à venir, ils seront formés comme chiens d'accompagnement thérapeutique et soutiendront le travail psychothérapeutique avec leur nez humide, leur queue frétilante et beaucoup d'amour.

Service Adoption

Intermédiaire en adoption

Le Service Adoption accompagne et encadre l'adoption d'enfants originaires du Luxembourg nés par accouchement anonyme ou déclarés abandonnés ou de l'étranger pour lesquels le projet de vie d'adoption est retenu. Il agit dans l'intérêt supérieur de l'enfant et intervient du début à la fin de la procédure pour chaque projet d'adoption : depuis l'information et la constitution du dossier jusqu'à l'accueil d'un enfant.

Le service a collaboré en 2024 avec la Bulgarie, le Portugal et la Slovaquie. Pour le Burkina Faso, au vu de la situation politique et sécuritaire, aucun dossier n'a été envoyé et la suite réservée à la collaboration à l'avenir est incertaine. Une fois l'adoption effective, le service continue à suivre l'enfant pour s'assurer de son bien-être ainsi que celui de sa nouvelle famille, tout en apportant conseil et soutien et en préparant des rapports de suivi envoyés aux autorités des pays d'origine.

Chiffre(s) clé(s)

En 2024, **24** entretiens d'information et de pré-information ont eu lieu, avec **9** nouvelles demandes d'adoption (**1** à l'international et **7** en national).

Au total, **10** couples ont été pré-évalués (**4** avis positifs, **4** avis négatifs ; **2** désistements en cours de pré-évaluation), **5** évaluations entamées (**4** finalisées et **1** mise en suspens).

En parallèle, **41** entretiens et visites à domicile ont eu lieu pour assurer le suivi de **20** enfants et de leurs familles. Pendant l'année en cours, il n'y a pas eu d'apparement d'enfant, ni en adoption nationale ni en adoption internationale.

Le service a reçu **10** demandes pour recherches d'origine, transférées à l'Autorité Centrale en matière d'adoption internationale qui assure désormais le suivi.

Le service reste à disposition des demandeurs pour apporter au besoin un soutien et des informations complémentaires.

Fait(s) marquant(s)

Depuis 2024, le Service Adoption réalise une **pré-évaluation** permettant aux candidats adoptants d'être plus rapidement fixés quant à la faisabilité de leur projet et à la suite réservée à leur dossier et a implémenté la méthodologie « pratique axée sur la sécurité (SOP) » dans toute la procédure et la prise en charge.

Weesen-Elteren

Le groupe d'entraide pour parents en deuil

Weesen-Elteren est un groupe d'échange et d'entraide pour les parents qui ont perdu un enfant. Le service, constitué exclusivement de bénévoles, accueille chaque parent aussi longtemps que le besoin existe. Seul ou en couple, le partage du vécu et des expériences aide à soulager la peine. Weesen-Elteren organise des réunions mensuelles ainsi que diverses activités tout au long de l'année.

Chiffre(s) clé(s)

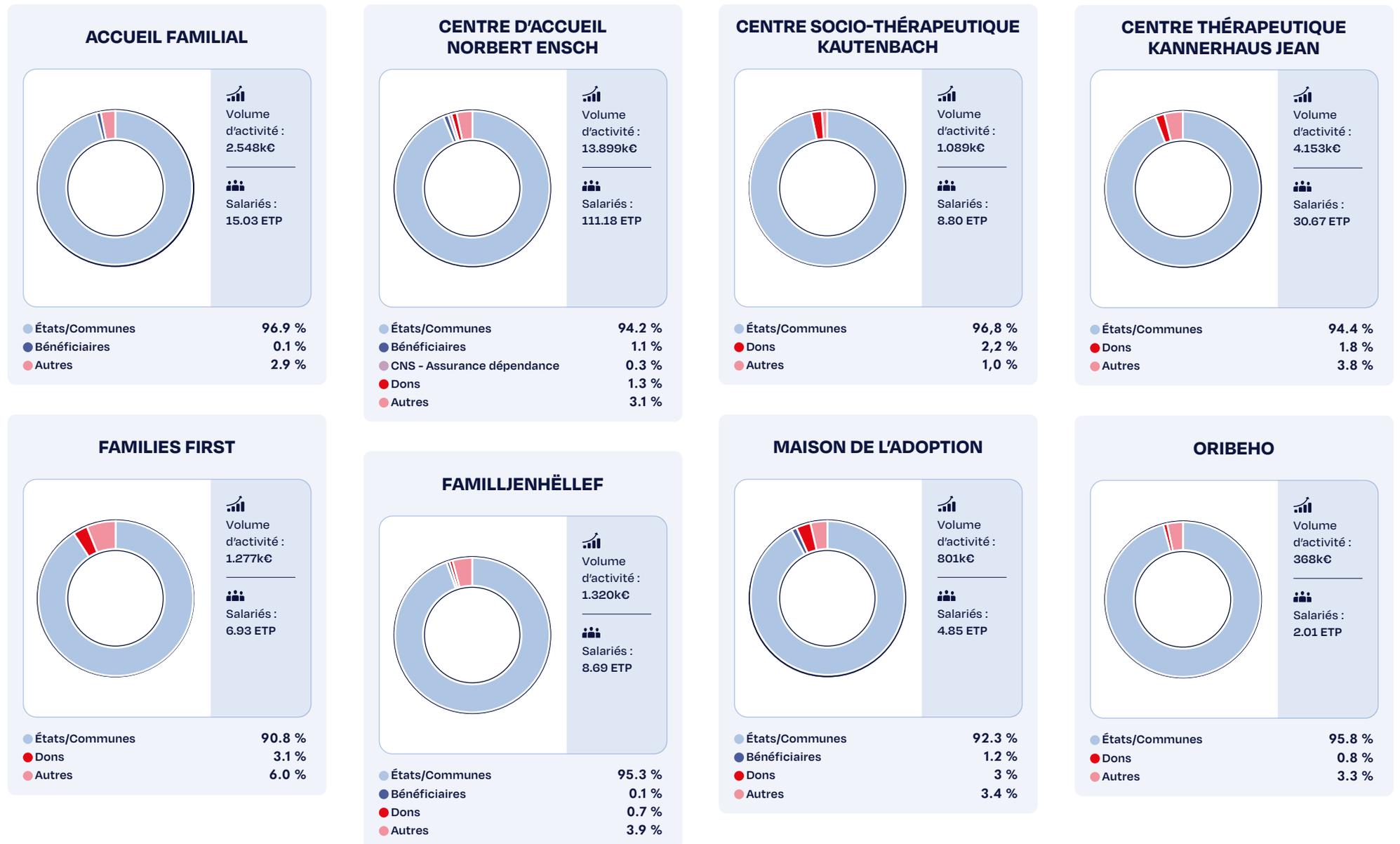


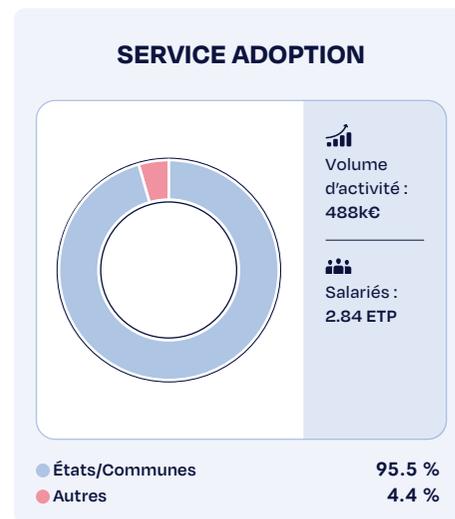
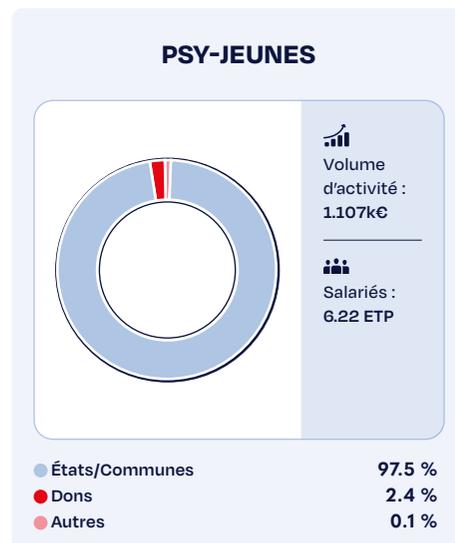
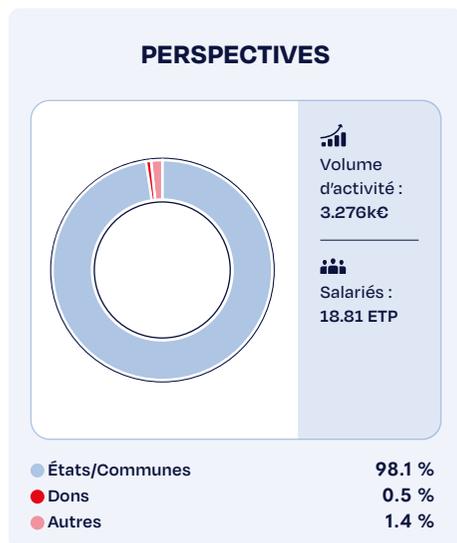
En 2024, **11** réunions mensuelles ont rassemblé entre **7** et **12** participants.

Une cinquantaine de personnes sont régulièrement en contact avec le groupe, soit lors des réunions et activités, soit par téléphone avec l'équipe.



Les chiffres clés des services







Favoriser l'épanouissement de tous les jeunes

Permettre aux jeunes d'acquérir des compétences personnelles et sociales en dehors du cadre familial, c'est leur donner une chance supplémentaire de devenir des adultes indépendants et responsables.

La Croix-Rouge luxembourgeoise s'y engage à travers différents services qui proposent une éducation non formelle à tous les jeunes et encouragent le bénévolat, l'engagement citoyen et l'expression individuelle.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Une plateforme pour les jeunes engagés



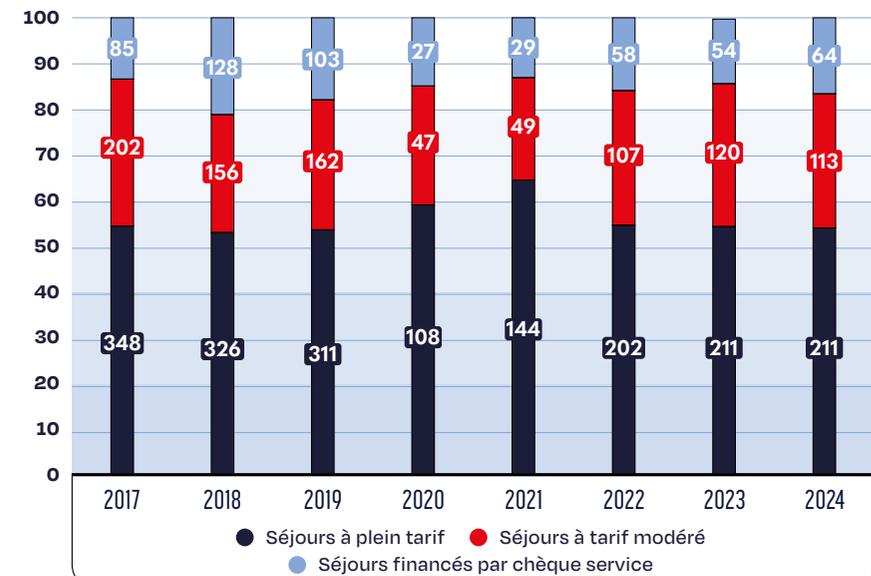
La Croix-Rouge luxembourgeoise de la Jeunesse offre aux jeunes de 15 à 30 ans une plateforme d'action bénévole qui les aide à devenir des citoyens engagés et actifs. En plus des séjours de vacances, les jeunes peuvent lancer des initiatives nouvelles et s'impliquer dans des projets sociaux existants. Le service coopère régulièrement avec d'autres services de la Croix-Rouge.

Colonies de vacances

La principale activité de la Croix-Rouge de la Jeunesse est, depuis plus de 60 ans, l'organisation de séjours de vacances inclusifs à la mer, à la montagne ou à la campagne pour les enfants et les jeunes adultes avec ou sans besoins spécifiques. Encadrés par des jeunes bénévoles formés par la Croix-Rouge de la Jeunesse, les participants vont découvrir leur environnement grâce à des activités aussi variées que divertissantes. Chaque année, plusieurs centaines de participants à partir de 4 ans de tous les milieux sociaux participent ainsi à de nombreuses activités en fonction de la situation financière des participants.

Chiffre(s) clé(s)

RÉPARTITION SELON LES TARIFS APPLIQUÉS



En 2024, **388** enfants ont profité de vacances lors de **18** séjours dans **4** pays, encadrés par **192** bénévoles. Parmi eux, **45.6%** ont bénéficié de tarifs réduits (**29.1%** grâce à la Croix-Rouge et **16.5%** au travers des chèques services). De plus, **141** jeunes de 15 à 30 ans ont suivi des formations pour renforcer leurs compétences et leur engagement. Avant la pandémie, la moyenne de participants était de **607** jeunes (2017-2019). Ce nombre a chuté à **202** en 2020-2021 et, bien qu'en hausse, n'a atteint que **380** en moyenne sur 2022-2024.

Hariko

Une structure artistique dédiée aux jeunes

Le Hariko est une structure artistique dédiée aux jeunes : ses structures à Esch-sur-Alzette et à Ettelbruck sont deux lieux d'échange, de partage et de création entre artistes et jeunes de 12 à 26 ans. Les espaces Hariko offrent des ateliers dans différentes disciplines artistiques et donnent aux jeunes un accès à l'art et à la créativité, dans une ambiance décontractée, tout en favorisant leur inclusion sociale. Ce projet constitue un moyen de découvrir les arts en dehors des institutions culturelles classiques.

Le Hariko contribue à l'épanouissement des jeunes par l'activation de leur potentiel créatif, la découverte de moyens alternatifs d'expression, l'échange et la réflexion. Grâce au contact direct des artistes et à la diversité des créations réalisées, les participants vivent des expériences et font des rencontres qui resteront gravées dans leur mémoire.



Chiffre(s) clé(s)

Chaque structure Hariko reçoit plus de **1.000** visites par an.

Fait(s) marquant(s)

À partir de septembre, le Hariko à Ettelbruck a été transformé en **Halloween Horror House**. Ensemble avec les jeunes, non seulement l'histoire mais aussi les décorations artistiques ont été créés afin de pouvoir accueillir le grand public pendant quatre jours fin octobre pour une expérience effrayante et inoubliable.

En août, le Hariko à Esch-sur-Alzette a organisé un **festival de musique pour les jeunes**. Au programme, un *Open Mic*, des performances des divers jeunes musiciens et bien sur différents workshops et activités artistiques pendant toute la journée.

Lokale Familjentreff (LOFT)

Un espace conçu pour et avec les familles

Chiffre(s) clé(s)

LOFT Stadtbredimus : 21 activités pour toute la famille (regroupant 127 adultes et 124 enfants).

LOFT Lorentzweiler : 14 activités pour toute la famille (regroupant 251 adultes et 354 enfants), 12 soirées de parents (regroupant 94 adultes et 57 enfants à la garde d'enfants) et 10 activités à destination des bébés (regroupant 31 adultes et 30 bébés).

LOFT Strassen : 12 activités pour toute la famille (regroupant 142 adultes et 179 enfants) et 7 activités à destination des bébés (regroupant 19 adultes et 19 bébés).

Le « Lokale Familjentreff » (LOFT) est un projet de la Croix-Rouge luxembourgeoise lancé en 2022 en collaboration avec des communes dans lesquelles la Croix-Rouge gère une Crèche et / ou une Maison Relais et qui vise à intégrer les parents.

Le LOFT a deux objectifs principaux : Premièrement, la mise en réseau des familles dans la commune. Les parents et d'autres membres de la famille peuvent se rencontrer au LOFT dans une ambiance conviviale, échanger et tisser des liens et ce, qu'ils fréquentent ou non la Maison Relais avec leurs enfants. De plus, le LOFT propose des activités pour toute la famille (atelier de bricolage, cuisine du monde, promenade en forêt, etc.). De cette manière, les familles ont la possibilité de se rencontrer et de se mettre en réseau, ce qui renforce la communauté.

Le deuxième objectif est de soutenir les parents dans leur rôle et dans leur vie quotidienne. Au LOFT, les parents ont la possibilité d'échanger avec le personnel socio-éducatif, d'obtenir des informations sur différents sujets, de demander des consultations individuelles et d'être orientés vers d'autres services. En outre, le LOFT propose régulièrement des soirées d'information pour les parents sur divers sujets (Internet et les enfants, les enfants aux émotions fortes, etc.).

Actuellement, la Croix-Rouge gère trois LOFT, à Lorentzweiler, Stadtbredimus et, depuis fin 2023, Strassen. Chaque LOFT est unique. Chaque offre d'activités est adaptée aux besoins, intérêts et ressources des familles sur place. Ce projet a pu être initié grâce au soutien des communes impliquées.

Maisons des Jeunes

Un espace social pour un développement libre



Depuis 2001, les Maisons des Jeunes de la Croix-Rouge luxembourgeoise offrent des espaces protégés dans lesquels tous les jeunes âgés de 12 à 26 ans peuvent s'épanouir librement. L'objectif fondamental est de favoriser un climat de compréhension et de respect. Ces structures n'enrichissent pas seulement chaque communauté mais offrent également un « abri pédagogique » aux jeunes et servent de centres de conseil compétents.

Chacune des 11 Maisons des Jeunes de la Croix-Rouge est un lieu de rencontre ouvert et propose un large éventail d'activités de loisirs et d'excursions. Les maisons des jeunes sont ouvertes à tous les jeunes visiteurs, indépendamment de leur origine, de leur croyance, de leur sexe ou de leur situation personnelle, financière ou sociale.

Le travail dans les structures vise à soutenir et à encourager les jeunes dans leur développement personnel en les considérant comme des individus compétents et reconnus comme des membres à part entière de la société.

Chiffre(s) clé(s)

En été, **15** activités variées ont été organisées sur **3** semaines consécutives, un rendez-vous pour **250** jeunes au milieu de la pause estivale (une coopération de trois Maisons des Jeunes Reckange, Steinfort & Bertrange).

Dans le cadre du projet « Co-Piloten », **16** jeunes ont été formés en tant que co-pilotes et ont commencé à s'engager dans les Maisons des Jeunes.

Les jeunes des **11** Maisons ont participé à plus de **50** événements dans leurs communes respectives.

Fait(s) marquant(s)

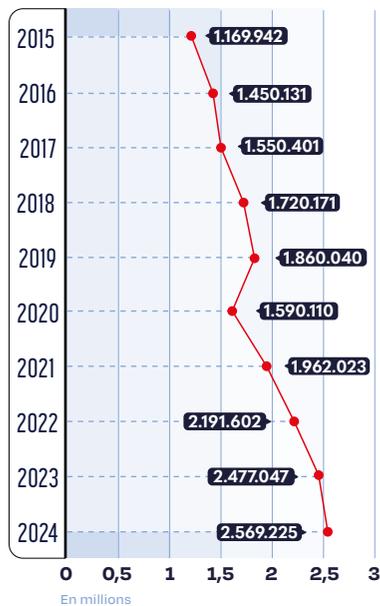
L'engagement des jeunes au sein de leur commune étant très importante, **les Maisons des Jeunes participent de plus en plus aux événements de la commune** – allant de la « *Grouss Botz* », aux kermesses, la « Nuit du sports » ou encore les marchés de Noël.

Maisons Relais et Crèches

Pour le bien-être de chaque enfant

Chiffre(s) clé(s)

TOTAL D'HEURES DE GARDE ASSURÉES



Le total d'heures de garde assurées dans les Crèches et Maison-Relais de la Croix-Rouge progresse très régulièrement depuis plusieurs années, accompagnant la demande des parents. En moyenne, un enfant a passé en moyenne **572.47** heures par an dans une Maison Relais ou Crèche de la Croix-Rouge. En 2024, **603.767** repas ont été servis aux enfants pris en charge.

Le domaine de l'éducation non formelle s'est développé ces dernières années, non seulement en termes quantitatifs mais aussi qualitatifs. En 2024, les structures de la Croix-Rouge ont accueilli au total 4.488 enfants dans 23 structures (Maisons Relais et Crèches).

En même temps, la mission pédagogique s'est concrétisée et a évolué sur le plan qualitatif. Dans nos structures, nous accordons beaucoup d'importance à une pédagogie basée sur l'autodétermination, la différenciation, la participation et la diversité des enfants.

Nous nous efforçons en permanence d'évaluer et de développer nos normes de qualité. Pour accomplir cette mission, nos équipes sont accompagnées par des coordinateurs qualité pédagogique. Les conventions d'objectifs annuelles des différents établissements, les ateliers réguliers au sein des équipes, les formations continues ainsi que les échanges et la documentation sont des éléments de qualité auxquels nous attachons une grande importance.



Fait(s) marquant(s)

L'ouverture du Service d'Éducation et d'Accueil de Jeunes (SEAJ/Crèche) «Naturcrèche Dippach» a permis d'ajouter **44 nouvelles places**, dont 12 places pour les enfants de 0 à 2 ans (à partir de 18 mois) à 32 places pour les enfants de 2 à 4 ans.

Le déménagement du Service d'Éducation et d'Accueil Scolaire (SEAS/Maison Relais) de Reckange-sur-Mess, effectué en août 2024, a conduit à **une augmentation significative de sa capacité d'accueil**, passant de 185 à **250 enfants**. En novembre 2024, le SEAS de Leudelage a également déménagé, offrant désormais **264 places**, contre 231 auparavant.

Depuis octobre 2024, la Croix-Rouge a également repris la gestion du SEAS de l'« International School Junglinster » avec **une capacité d'accueil de 300 enfants**, contribuant ainsi à répondre aux besoins croissants d'accueil.



PsyUp

Faciliter l'accès à l'aide psychologique

Le service mobile psychologique PsyUp de la Croix-Rouge a pour mission de prévenir les risques psychosociaux chez les jeunes. Il a été créé en 2021 pour contrer les effets négatifs de la pandémie de Covid-19 sur les jeunes et a développé ses activités en 2022 pour s'adresser à des problématiques plus larges.

Les psychologues du service proposent des présences régulières uniquement dans les structures Jeunesse de la Croix-Rouge luxembourgeoise ou accompagnent des jeunes en détresse psychosociale via des entretiens individuels. Alors que l'accès à un service psychothérapeutique spécialisé s'avère souvent difficile et peut être perçu comme étant stigmatisant, le service PsyUp permet aux jeunes d'avoir un suivi psychologique facilement accessible dans un cadre connu et confidentiel, sachant que tout accompagnement se fait de manière gratuite.

Les principaux thèmes abordés avec les jeunes sont les suivants : relations, identité, estime de soi, famille, école, avenir, sexualité, émotions, pensées suicidaires, transitions importantes.

Au besoin, l'équipe PsyUp oriente le jeune vers un service spécialisé et l'accompagne jusqu'au moment de sa prise en charge. Au-delà de l'accompagnement individuel, le service PsyUp offre des entretiens en groupe ainsi que des ateliers sur la santé mentale et peut être l'interlocuteur du personnel éducatif.

Chiffre(s) clé(s)

Sur l'année le service a réalisé **132** entretiens avec des jeunes. Leur âge moyen est de **16** ans pour les filles et **20** ans pour les garçons. Les sujets les plus abordés sont le stress scolaire, l'estime de soi, le suicide, les relations dysfonctionnelles et l'identité.

Fait(s) marquant(s)

PsyUp n'intervient pas uniquement dans les structures accueillant des jeunes, mais offre aussi **des workshops thématiques**. Les workshops « Resilience Game-Night » et « Ta Voix du Bien-Être » ont été un franc succès.

L'équipe du service a désormais un **bureau permettant d'accueillir les jeunes à Bertrange** dans un environnement calme et confidentiel.

Structures d'Accueil et d'Education Intégrées (SEA-AI)

Accueillir les enfants issus de parcours migratoires

Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT



En trois ans, le nombre d'enfants accompagnés a presque triplé.

Parmi les Maisons Relais gérées par la Croix-Rouge luxembourgeoise, certaines structures répondent spécifiquement aux besoins des enfants issus de parcours migratoires. Il s'agit des structures d'Accueil et d'Éducation Intégrés (AI) et du Service d'Accompagnement et de Transition (SAT). L'activité de ces services s'adresse en principe aux demandeurs et bénéficiaires de protection internationale en âge de fréquenter l'enseignement fondamental (3-12 ans).

La population cible se caractérise par ses besoins spécifiques en matière d'intégration et d'inclusion. Les enfants issus de parcours migratoires ont des besoins particuliers en matière de sécurité et de stabilité. Les rituels et le cadre mis en

place au sein de nos structures visent à leur permettre de s'épanouir en jouant, en se reposant et en échangeant dans le respect des autres et de leur diversité. Le travail quotidien des équipes pluridisciplinaires est centré sur les besoins de chaque enfant. L'offre pédagogique des activités de ces services est conforme au cadre de référence de l'éducation non-formelle.

La collaboration avec d'autres partenaires locaux, comme les écoles, certaines commissions communales, les clubs de sport, d'autres Maisons Relais, des Maisons des Jeunes ou les structures d'hébergement où vivent les familles réfugiées, permet également de simplifier le quotidien des enfants éprouvés par des parcours difficiles.

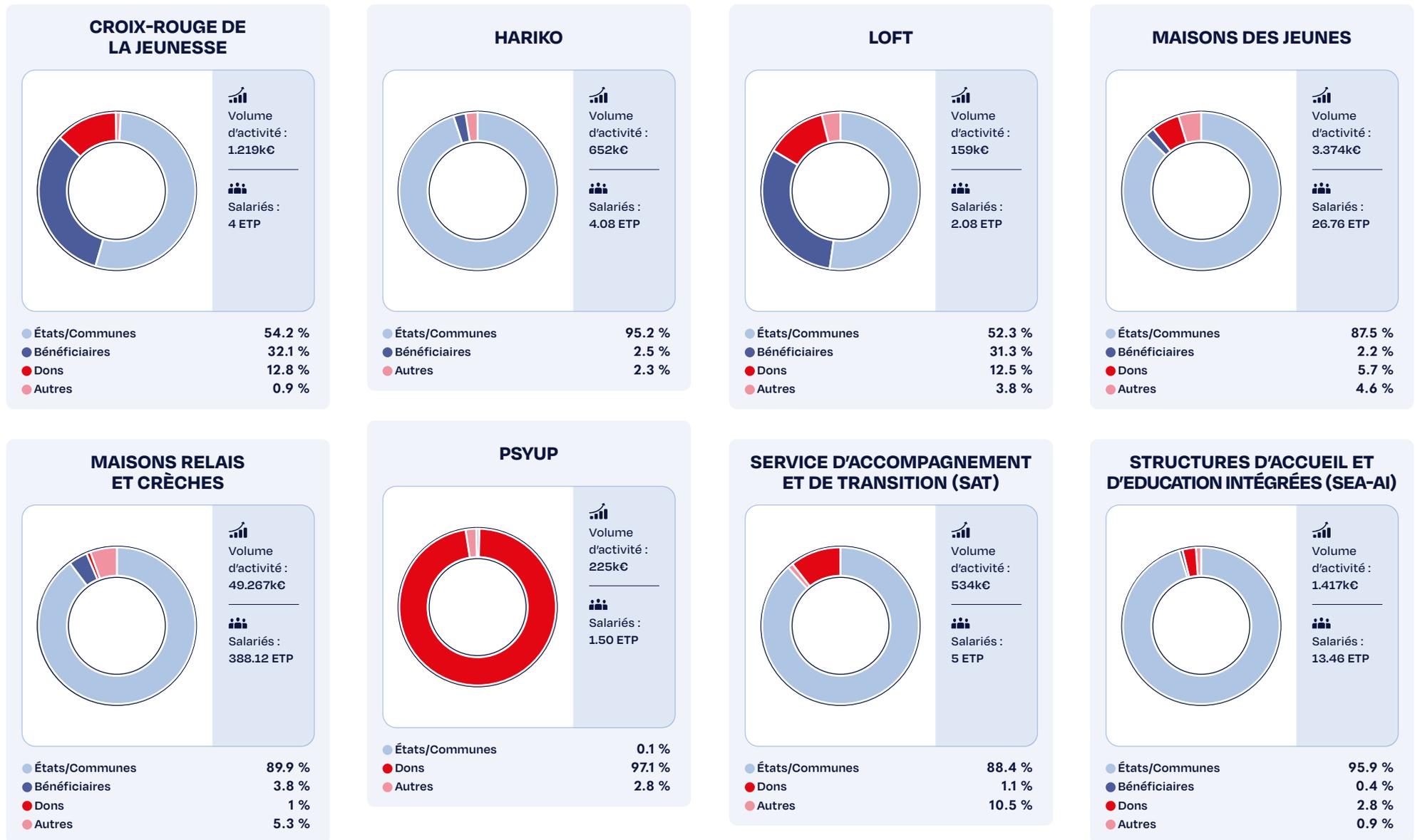
Chiffre(s) clé(s)

Le service accompagne des jeunes de **42** nationalités différentes dans **10** structures d'hébergement. La durée moyenne de séjour dans les Accueils Intégrés est de **8-9** mois.

Fait(s) marquant(s)

Les quatre structures d'Accueil et d'Éducation Intégrée du pays se sont réunies pour offrir aux enfants **une journée inoubliable en pleine nature au lac d'Echternach, fin mai.**

Les chiffres clés des services





Prendre soin des personnes dépendantes ou malades

Les actions de la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le domaine des soins visent à améliorer la qualité de vie des personnes malades, âgées ou en perte d'autonomie.

Grâce à l'interaction de ses différents services, capables d'intervenir dans de nombreux domaines, la Croix-Rouge est un acteur majeur de la santé au Luxembourg.



Aides et Soins

Help : le partenaire santé !

Le service des Aides et Soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise, qui représente plus de 90 % du volume d'activité du réseau Help, propose ses services à toute personne ayant besoin d'un soutien, d'un accompagnement et d'une aide quotidienne dans le domaine de la santé, et ce de manière temporaire ou permanente. Ses interventions sont adaptées aux besoins et habitudes de vie des bénéficiaires et revues selon leur évolution. Les soignants sont particulièrement attentifs à écouter et respecter les choix de vie et de santé de leurs clients : leur prise en charge est personnalisée et un partenariat avec les patients, leurs proches, leurs médecins et autres prestataires de soins est mis en place pour que le patient soit acteur de sa santé. Pour en savoir plus, retrouvez le dernier rapport d'activité sur le site Help.lu.

Fait(s) marquant(s)

- 1 Dans le cadre du développement de l'axe Santé de la stratégie 2030 de la Croix-Rouge luxembourgeoise, et en réponse aux orientations ambitieuses du Plan National de la Santé Mentale (PNSM) édicté par les autorités, un Comité de santé mentale a été créé au sein de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Ce comité mènera une analyse approfondie des défis présents et à venir dans le champ de la santé mentale et aura pour mission de concevoir et déployer des stratégies proactives à l'égard de ses usagers, ses bénévoles, ses collaborateurs et du grand public. L'objectif étant d'apporter des réponses à la fois pérennes et simple à mettre en place, en développant des solutions innovantes en cohérence avec les meilleures pratiques observées aux niveaux international et national, et parfaitement adaptées aux diverses populations soutenues par nos services.
- 2 Le 20 juin 2024, le service des Aides et Soins a organisé une table ronde à l'Université du Luxembourg intitulée « L'évolution des professions de santé et leurs formations ». Cet événement a réuni cinq expertes influentes du domaine de la santé pour discuter des défis actuels et futurs auxquels sont confrontés les métiers de la santé au Luxembourg. L'accent a été mis sur la réforme des formations des professionnels de santé, la pénurie de personnel, l'impact des nouvelles technologies et le développement du leadership infirmier.
- 3 Face aux défis croissants du système de santé luxembourgeois et dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie santé de la Croix-Rouge luxembourgeoise, le service des Aides et Soins a créé le Service de Développement de Parcours en Santé. Ce service a pour mission de structurer des parcours de santé où les soins s'inscrivent non plus dans la logique curative mais dans une logique santé en plaçant le patient comme acteur et partenaire central de sa santé.
- 4 En 2024, Help a atteint une étape majeure en s'engageant dans l'Accréditation Canada, un processus de reconnaissance internationale destiné à évaluer, structurer et améliorer de façon durable la qualité et la sécurité des services. Cet engagement repose sur un cadre rigoureux permettant d'analyser objectivement nos pratiques, de renforcer l'efficacité de nos processus et d'optimiser la coordination entre nos différentes activités. Cette accréditation marque une étape décisive dans notre volonté de pérenniser une culture qualité exigeante, basée sur des standards internationaux au service des bénéficiaires comme des collaborateurs en évaluant et en améliorant l'ensemble des processus internes, qu'ils relèvent des pratiques cliniques, de la gestion des ressources, de l'administration ou du suivi qualité.

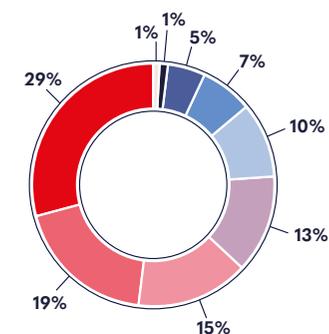


LES AIDES ET SOINS À DOMICILE

Le service des Aides et Soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise compte 21 antennes réparties sur tout le territoire du Grand-Duché, afin de réaliser les soins à proximité de ses clients. Une 22^e antenne de soins est gérée à Niederanven par Syrdallheem, membre du réseau HELP. Actif 24h/24 et 7j/7, le service offre un large catalogue de prestations : soins infirmiers y compris les plus complexes, actes essentiels de la vie, activités individuelles ou en groupe pour maintenir l'autonomie physique, psychique et sociale. En outre, des prestations spécialisées telles que kinésithérapie, ergothérapie et consultations avec des psychologues sont proposées.

Chiffre(s) clé(s)

RÉPARTITION DU NOMBRE DE CLIENTS PAR TRANCHE D'ÂGE

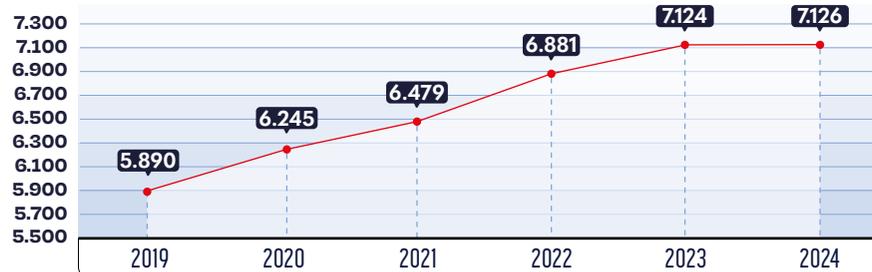


- de 0 à 5 ans
- de 6 à 12 ans
- de 13 à 17 ans
- de 18 à 29 ans
- de 30 à 39 ans
- de 40 à 49 ans
- de 50 à 59 ans
- de 60 à 69 ans
- de 70 à 79 ans
- de +80 ans

Sur plus de **7.000** clients ayant bénéficié des aides et soins à domicile en 2024, près des deux tiers étaient âgés de 60 ans et plus. Le nombre d'heures d'aides et de soins effectuées ont été en augmentation de **6%** par rapport à l'année précédente (soit 952.553 heures).

Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE DE CLIENTS



Le nombre de clients des aides et soins à domicile est en croissance régulière depuis 2017 et se stabilise en 2024 avec **7.126** clients. Sur les 7 dernières années, cette hausse s'élève à **31%** (passant de **5.442** à **7.126**).

LES CENTRES DE JOUR

Chiffre(s) clé(s)

PASSAGES AUX CENTRES DE JOUR



Le nombre de passages des clients dans les centres de jour est en constante croissance depuis 2020 et en augmentation de 9 % par rapport à 2023.

Les centres de jour sont un lieu d'accueil où les patients profitent d'un encadrement bienveillant et professionnel. De nombreuses activités visant à les rendre actifs et maintenir leur autonomie et leur vie sociale sont proposées en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Ces centres s'adressent aux personnes qui peuvent souffrir de solitude à domicile et qui nécessitent d'être accompagnées de manière continue durant la journée. La fréquentation régulière d'un centre de jour pour une personne en perte d'autonomie permet une activation et un maintien de ses ressources tout en procurant un moment de répit et un allègement des tâches aux familles et proches qui savent leur parent ou conjoint en sécurité et entouré. Sur place, les clients peuvent également profiter de prestations spécialisées telles que des séances de kinésithérapie ou d'ergothérapie. Les centres sont situés à Luxembourg-Ville, Dudelange, Lorentzweiler, Mondorf-les-Bains et Wasserbillig.

Chiffre(s) clé(s)



231 clients ont été accueillis dans les centres de jour en 2024 soit +6 % par rapport à 2023 et +31 % par rapport à 2021.

LES LOGEMENTS ENCADRÉS

Ces structures sont avant tout un lieu de vie qui s'adresse aux personnes qui ne se sentent plus en sécurité ou suffisamment entourées à leur domicile. Leur autonomie est encore suffisante pour vivre seul ou en couple, mais dans un lieu adapté et offrant une permanence de soins ainsi que des services d'hôtellerie et de conciergerie. Ils peuvent y bénéficier de prestations qui les rassurent, leur facilitent la vie, les animent, les invitent à s'entraider et à passer des moments en compagnie des autres résidents. En outre, les structures de logements encadrés HELP disposent d'appartements dits «de vacances » qui permettent de proposer des séjours de courte durée afin de pallier une absence de l'aidant ou un besoin en soins plus important durant une période déterminée. Les résidences sont situées à Esch-sur-Sûre, Kayl, Vianden et Wasserbillig.

Chiffre(s) clé(s)



En 2024, le nombre de clients accueillis dans nos 4 structures de logements encadrés a atteint son niveau le plus élevé depuis leur création, avec 113 personnes accueillies en moyenne sur l'année.

Fait(s) marquant(s)

Dans le souci constant de fournir des logements aux personnes en perte d'autonomie et à revenus modestes, le Service des Aides et Soins a développé deux résidences à Esch-sur-Sûre et à Vianden, avec le soutien du Ministère du Logement. La loi sur le logement abordable, entrée en vigueur à l'automne 2023, encadre ces initiatives et a confié la mission de «Bailleur social» au service des Aides et Soins.

L'année 2024 a été marquée par une phase d'apprentissage et d'adaptation, les procédures administratives et de gestion ont été revues et améliorées pour les aligner sur ce nouveau cadre légal, permettant de poser des bases solides pour l'avenir. Le service d'Aides et Soins reste optimiste quant à sa capacité à surmonter ces défis et à continuer à offrir des logements abordables à ceux qui en ont le plus besoin.



ACTIVITÉS ET LOISIRS

Le service Activités et Loisirs propose aux clients du service de continuer à voyager, faire des excursions, ou à participer à des activités culturelles avec l'accompagnement d'une équipe soignante qualifiée. L'état de santé ne doit pas empêcher de profiter d'une vie sociale, telle est la devise du service.

LES CLUBS AKTIV PLUS

Les Clubs Aktiv Plus s'adressent aux personnes de plus de 50 ans pour leur proposer un accompagnement lors du passage de la vie professionnelle à la retraite, leur offrir un cadre propice à l'épanouissement ou encore les soutenir pour garder une qualité de vie optimale. Centrés sur le concept d'Active Ageing ou vieillissement actif, ils proposent un large éventail d'activités qui vont permettre à leurs usagers de préserver et développer les compétences physiques et psychiques, de favoriser la participation à la vie sociale et culturelle, de s'investir dans un domaine ou une activité, de cultiver des relations d'échange et de rencontre et enfin de continuer à apprendre (Lifelong learning).

Chiffre(s) clé(s)

1.383 : En 2024, 1.383 personnes ont participé aux activités organisées par les Clubs Aktiv Plus, en augmentation de 8 % par rapport à 2023.

Chiffre(s) clé(s)

923 : En 2024, le service Activités et Loisirs a compté 923 participations à ses activités. 412 clients ont participé aux différentes excursions ou événements culturels proposés sur l'année. 254 clients ont assisté aux différentes fêtes, dont la Summerfest, la fête Portugaise et le repas de Noël.



HELP24, SYSTÈME D'APPEL

ET D'ASSISTANCE

Help24 est un système de téléalarme par lequel l'utilisateur peut communiquer avec un opérateur, qui organisera l'intervention la plus adaptée à son besoin, à tout moment, 24h/24 et 7j/7. Grâce à Help24, le besoin de sécurité de la personne est satisfait et les proches sont rassurés. Ce système permet de maintenir son autonomie et sa mobilité tout en ayant accès à une personne disponible qui pourra l'écouter, la rassurer et le cas échéant envoyer de l'aide. La nouvelle montre James, première montre connectée à la Helpline Help24, permet également de transmettre la position de l'utilisateur et de le géolocaliser en cas de besoin d'intervention.



Chiffre(s) clé(s)

1.760 : Le service Help24 a compté 1.760 clients fin 2024, un chiffre en augmentation de 11 % par rapport à 2023.

290 : Lancée en mars 2024, la nouvelle montre connectée James a immédiatement trouvé sa cible en équipant 290 clients à fin décembre 2024, soit 16 % des appareils installés en seulement 9 mois.

SERVICE D'ACCOPAGNEMENT ET DE SOINS CONTINUS

Le développement des soins à domicile a fait émerger une demande de plus en plus grande de la part des patients et de leurs proches en cas de pathologie grave ou pour pouvoir rester chez soi, même en fin de vie. La mission du service d'accompagnement et de soins continus a été élargie pour répondre à des besoins dans le cadre du suivi de pathologies lourdes et complexes. La mission du service consiste à compléter les prestations de l'équipe de soins des antennes réparties à travers le pays avec des professionnels disponibles 24h/24 et 7j/7, disposant de compétences pointues sur le plan clinique, technique et relationnel. En outre, le service cible les patients en fin de vie nécessitant des traitements 24h/24 pour la gestion des symptômes pénibles et leur surveillance ainsi qu'une disponibilité relationnelle requise pour une fin de vie sereine et digne. En outre, il s'adresse aux patients atteints de pathologies graves et instables, nécessitant une surveillance clinique accrue et des thérapies pointues afin d'éviter une hospitalisation ou permettre un retour à domicile précoce.

Chiffre(s) clé(s)



404 : En 2024, 404 patients ont été suivis par le service d'accompagnement et de soins continus.

LE SERVICE INFIRMIERS-RELAIS

Le service Infirmiers-Relais réalise l'interface entre l'hôpital et l'environnement extrahospitalier du patient (famille/proches et équipes de soins à domicile). Pour ce faire, il assure une communication et une organisation fluide et cohérente entre les parties prenantes pour garantir la continuité des soins. Le service offre un accompagnement différencié et individualisé aux patients et à leurs familles tout en favorisant leur intégration comme partenaires de soins dans le contexte de la préparation à l'hospitalisation ou de la gestion de la sortie.

Chiffre(s) clé(s)



5.117 patients ont pu bénéficier des soins de transition mis en place par le service Infirmiers-Relais en 2024 (+2 % par rapport à 2023).



LE SERVICE AIDANTS

Le service Aidants du réseau Help joue un rôle clé dans l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes soutenant un proche en perte d'autonomie. Son objectif est d'apporter des conseils, du soutien et des ressources adaptées pour faciliter leur quotidien et améliorer la prise en charge globale de la personne aidée. Afin de mieux répondre aux besoins des aidants, le service organise des réunions d'information, des ateliers thématiques et des formations spécifiques, en collaboration avec des partenaires internes et externes. Des événements ciblés avec d'autres services sont également proposés, afin de favoriser les échanges et renforcer le lien social.

La sensibilisation du grand public fait partie intégrante des missions du service notamment par la célébration annuelle de la journée des aidants le 6 octobre. Un site internet dédié (Aidant.lu) accessible en français et en allemand, met à disposition un agenda des activités ainsi que des informations et conseils pratiques.

Chiffre(s) clé(s)

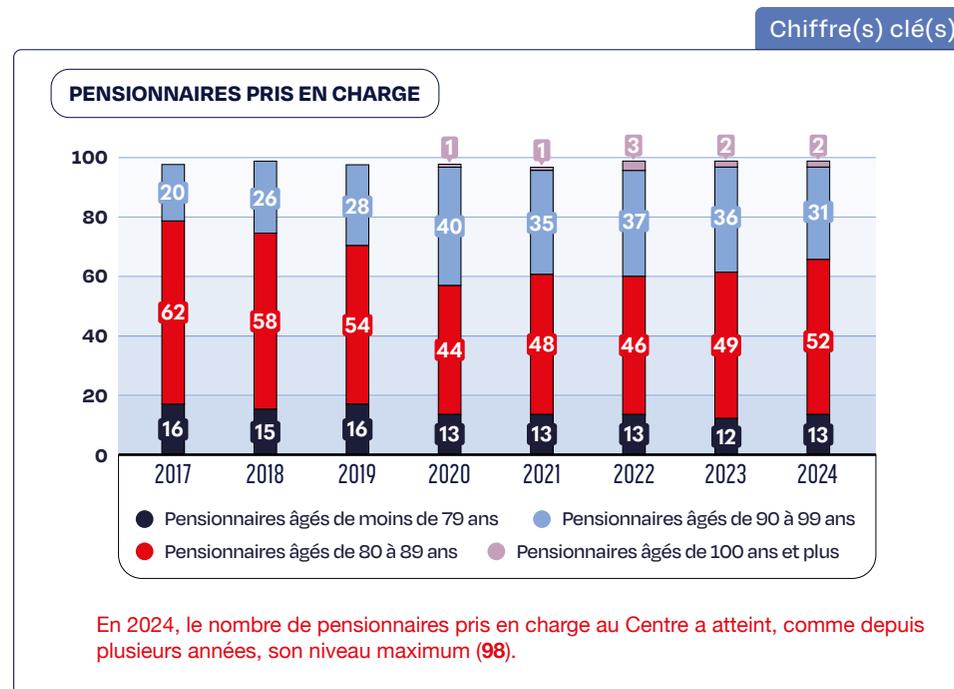


996 : En 2024, le service Aidants a accompagné 996 aidants dans le réseau des Aides et de Soins Help, témoignant de l'engagement du service à soutenir ceux qui agissent très souvent dans l'ombre.

Centre Intégré pour Personnes Âgées Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte

Un concept de bien-être flexible

L'objectif du CIPA de Junglinster est d'assurer une prise en charge globale, respectueuse de la dignité des personnes âgées en situation de dépendance, afin de maintenir et de promouvoir leur autonomie et leur bien-être. Ouvert depuis 15 ans, le CIPA dispose d'une capacité de 100 chambres et accueille et accompagne les seniors de plus de 65 ans. La collaboration intensive avec les communes de Junglinster, Betzdorf, Consdorf, Fischbach, Waldbillig, Bech et la Fondation Félix Chomé permet de maintenir les personnes hébergées dans la région dont elles sont issues et donne également la priorité aux résidents de ces communes. La prise en charge des résidents s'effectue selon le concept de petits groupes homogènes de maximum 12 personnes. Les proches, l'environnement social et les bénévoles sont particulièrement impliqués.



Fait(s) marquant(s)

L'année 2024 a été marquée par la réfection du pass de service, dans la salle à manger du centre, dans le but d'améliorer le confort des résidents et de rendre plus agréable ce moment de partage. En outre, pour lutter contre la fracture numérique et accompagner les seniors dans leur transition digitale, une connexion internet a été installée dans toutes les chambres du centre.

Chiffre(s) clé(s)

3.272 heures de formation ont été suivies par le personnel encadrant du Centre sur l'année 2024, un chiffre en augmentation de 4 % par rapport à 2023.

Iris

Ensemble, tissons des liens

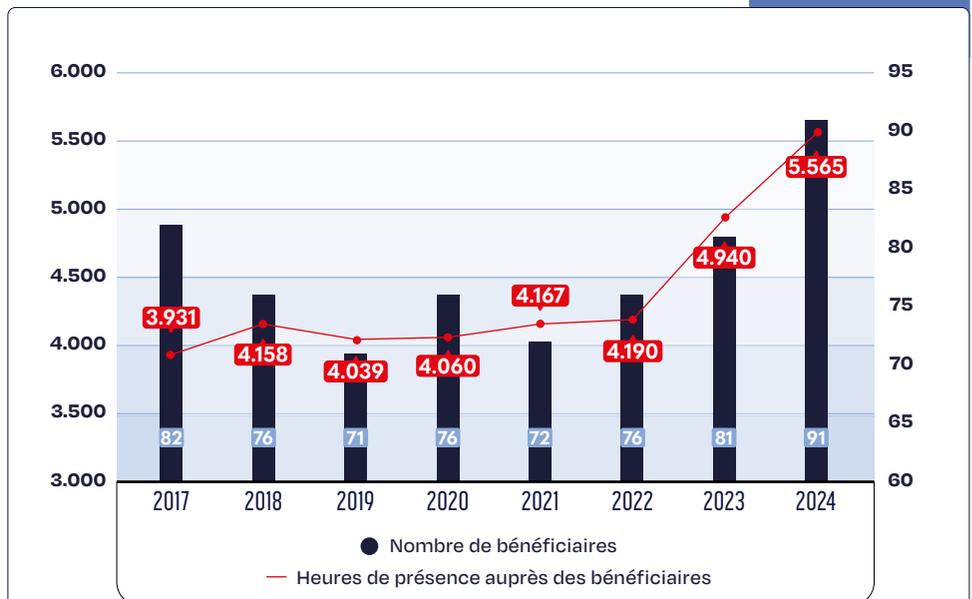
Iris accompagne des personnes souffrant de solitude. Le service forme et encadre des bénévoles qui proposent une présence régulière à ses bénéficiaires. Chacun des bénévoles doit suivre une formation animée par une équipe pluridisciplinaire et réaliser un stage auprès d'un bénévole expérimenté. Si la majorité des personnes visitées sont âgées, le service est ouvert à chacun, sans distinction d'âge ni de langue. Les bénévoles sont la pierre angulaire du service : en visitant régulièrement les personnes touchées par la solitude, ils nouent avec elles une relation unique et personnalisée et partagent des moments authentiques et enrichissants. Pouvoir partager son vécu, passer des moments agréables est une manière de mettre en place un cercle vertueux grâce auquel le sentiment de solitude va s'estomper puis disparaître. La majorité des bénéficiaires se situe dans les tranches d'âge 70 - 79 ans et 80 - 89 ans, avec un âge moyen de 83 ans.

Chiffre(s) clé(s)

83 : Nombre de bénévoles



Chiffre(s) clé(s)

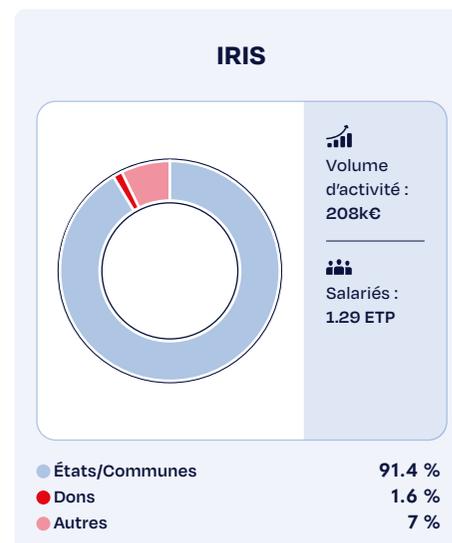
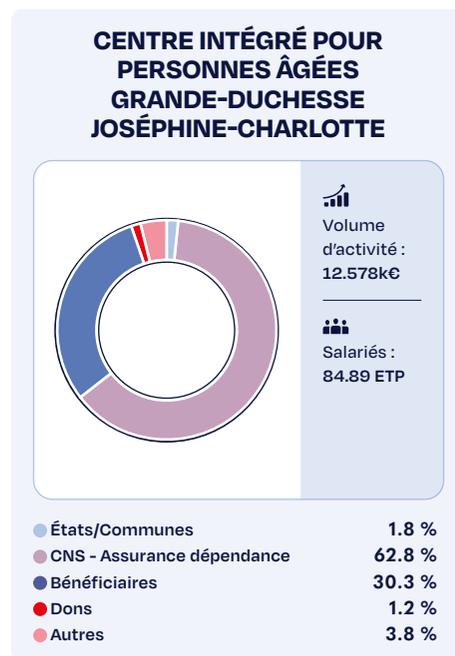
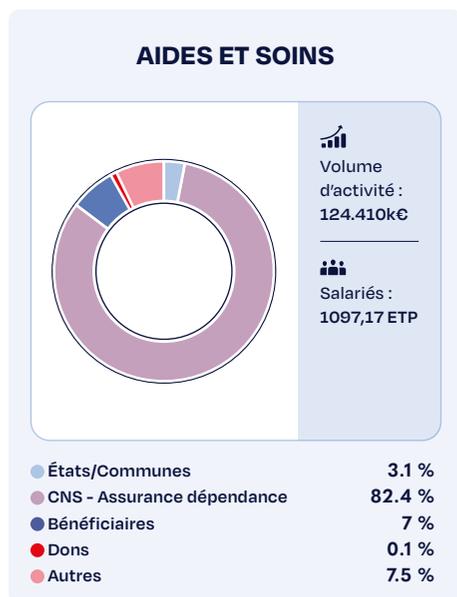


En 2024, nos bénévoles ont effectué plus de 5.500 heures de présence auprès de nos 91 bénéficiaires. Une augmentation de 13% des heures effectuées, en lien avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires (10 de plus par rapport à 2023).

Fait(s) marquant(s)

Différentes activités ont été organisées tout au long de l'année 2024 afin d'accueillir et de fidéliser les bénévoles du service : randonnées, fête du bénévolat, marché de Noël ainsi que de nombreuses sessions de supervisions individuelles et en groupe ou encore des conférences et autres formations.

Les chiffres clés des services





05

05

Secourir et sauver des vies

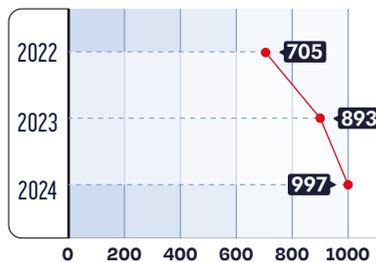
Secourir, aider, sauver des vies, autant de vocations qui définissent la raison d'être de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Centre de Réhabilitation Château de Colpach

Le patient acteur de sa santé

Chiffre(s) clé(s)

PATIENTS ACCUEILLIS



Le nombre total de patients accueillis a continué à croître en 2024 (+12 % vs 2023), essentiellement grâce à la poursuite du développement de l'activité hôpital de jour.

Le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach est un établissement hospitalier spécialisé qui prend en soins des patients suite à un cancer ou un autre problème de santé majeur. Le centre dispose de 60 lits d'hospitalisation stationnaire et d'une capacité d'accueil de 20 patients en hôpital de jour. Les médecins, thérapeutes et soignants du centre élaborent avec chaque patient, son programme personnalisé pour lui permettre récupérer, de manière optimale, ses performances fonctionnelles en privilégiant son autonomie et l'amélioration de sa qualité de vie.



Fait(s) marquant(s)

Le projet STARZ, qui vise à déployer une approche collective innovante pour les patientes post-oncologiques, a vu sa première phase se conclure en 2024. Les retours d'expérience vont permettre d'améliorer la démarche en 2025, pour la phase 2.

La Fondation La Violette, abritée par la Fondation de Luxembourg, et qui vise au développement de l'art-thérapie, a reconduit son soutien au Centre.

Centre de Transfusion sanguine

Donner son sang pour sauver des vies

Le Centre de Transfusion sanguine (CTS) est le seul acteur à qui a été confiée, au Luxembourg, la collecte de sang et de plasma (auprès de donateurs bénévoles). Par ailleurs, il est en charge de la préparation des produits sanguins destinés aux malades et aux blessés soignés dans les hôpitaux du pays. Le service est également chargé de la distribution des dérivés plasmatiques produits à partir de dons de plasma. Il exerce son activité dans le plus grand respect des critères de sélection des donateurs ainsi que des bonnes pratiques de prélèvement, de qualification biologique des dons, de production et de distribution. Il agit en outre comme centre de référence en immunohématologie. Il est certifié ISO 9001 et accrédité ISO 15189.

Chiffre(s) clé(s)

DONNEURS DE SANG



En 2024, le nombre de donneurs de sang continue de croître légèrement. Après la période 2015-2021, où le nombre moyen de donneur restait stable autour d'une moyenne légèrement inférieure à **13.600**, le nombre de personnes enregistrées avait progressé fortement entre 2021 et 2022 (+10%, passant de **13.719** à **15.170**).



Fait(s) marquant(s)

L'année 2024 est marquée par un fort engagement du Centre de Transfusion sanguine pour promouvoir le **don de plasma**. La possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour effectuer ce type de don a été mise en place, tandis qu'une **campagne nationale de sensibilisation** a été lancée. Le nombre de donneurs en aphérèse a légèrement augmenté pour atteindre **1.068**, dont **48 nouveaux donneurs**.

L'arrêt de l'activité de grossiste en médicaments par les équipes de la distribution est un autre fait notable de cette année. Le Centre de Transfusion sanguine poursuit toutefois la délivrance de médicaments aux patient.e.s hémophiles.

Formation aux premiers secours

Enseigner les gestes qui sauvent des vies

Le service Formation aux premiers secours propose ses cours en langues luxembourgeoise, française, allemande ou anglaise. Toutes les formations sont assurées par des moniteurs habilités par le Ministère de l'Intérieur. La formation permet d'apprendre les gestes qui sauvent quand survient un accident.

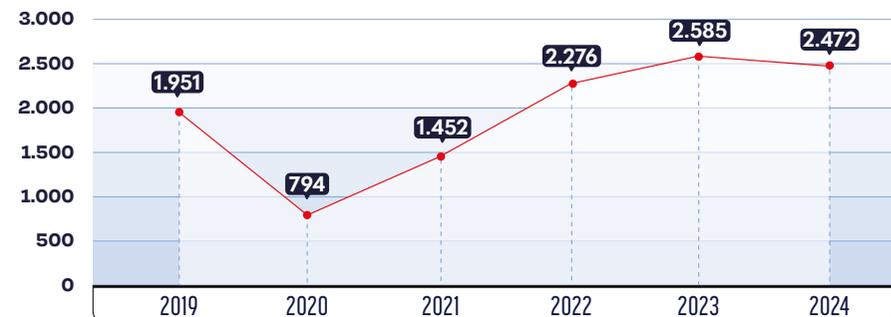
La méthode pédagogique favorise la pratique ; tous les gestes élémentaires de secourisme y sont abordés, du positionnement latéral de sécurité à la réanimation avec utilisation d'un défibrillateur semi-automatique, sans oublier les premiers soins ou encore les premiers gestes d'urgence en cas de malaise cardiaque.

Chiffre(s) clé(s)

309 : Formations collectives aux premiers secours organisées en 2024, un chiffre en augmentation de 9 % par rapport à 2023

Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES



Le nombre de personnes formées aux gestes de premiers secours n'a cessé d'augmenter pour atteindre un niveau record en 2023 en passant la barre des **2.500** personnes formées, chiffre qui se stabilise en 2024.

Fait(s) marquant(s)

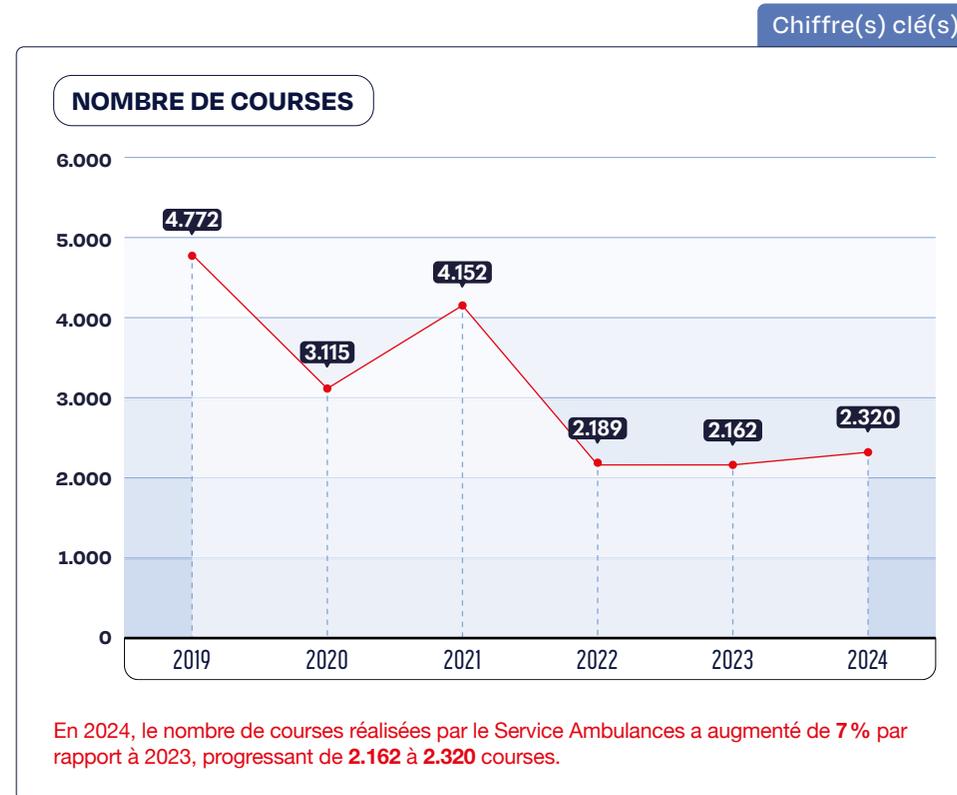
Notre service premiers secours a obtenu la **certification IFAA** (International First Aid Attestation) délivrée par le **Global First Aid Reference Centre (GFARC)** et récompensant tous les efforts réalisés par le service pour développer la révision du contenu de la **formation aux premiers secours** au Luxembourg dans les écoles, les entreprises, ou encore auprès des personnels de santé. Cette certification reconnaît le diplôme obtenu dans tous les pays où est implantée la Croix-Rouge.

En 2024, une nouvelle formation «**Équipier Premier Intervenant Incendie**» est venue s'ajouter au catalogue de formations premiers secours disponibles sur le site croix-rouge.lu.

Service Ambulances

Assurer le transport des patients en toute sécurité

Le Service Ambulances assure des transports spécialisés grâce à des équipes de professionnels, au Luxembourg et à l'étranger, pour les hôpitaux et les particuliers. Il assure également des permanences lors de manifestations sportives ou culturelles. Tous les ambulanciers ont suivi une formation reconnue par le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), et la Croix-Rouge luxembourgeoise est agréée comme organisme de secours par le Ministère de l'Intérieur. Les véhicules sont adaptés à différents types de transports (oxygène, monitoring cardio-respiratoire, respirateurs) et disposent des équipements nécessaires selon les besoins des patients et les éventuelles situations d'urgence qui pourraient se produire.



Chiffre(s) clé(s)

55: bénévoles contribuent au bon fonctionnement des activités de ce service tout au long de l'année.

Fait(s) marquant(s)

Le 22 septembre 2024, nos services secours étaient présents à Echternach, à l'occasion de la **Journée Nationale de la Sécurité Civile** organisée par le CGDIS. Lors de cette journée dédiée à la présentation des différents services partenaires du CGDIS et dont faisait partie la Croix-Rouge luxembourgeoise, une foule de visiteurs a pu découvrir de nombreux stands informatifs et assister à **des démonstrations interactives**, leur offrant ainsi une expérience unique et enrichissante.

Unité cynotechnique

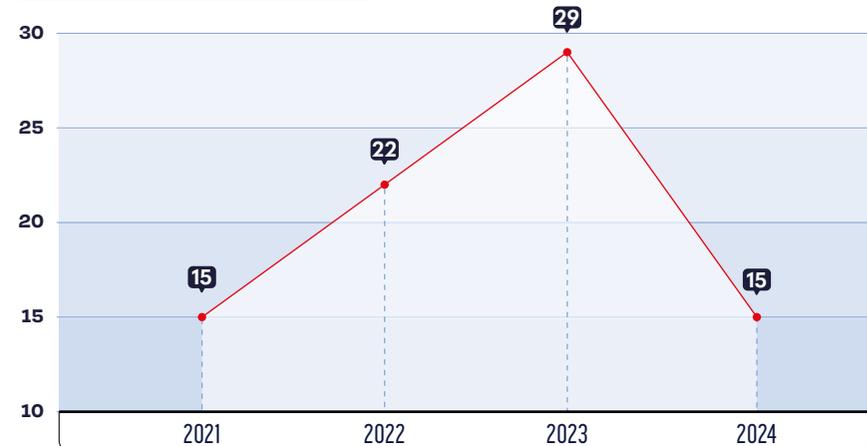
Quand hommes et chiens collaborent pour sauver des vies



L'Unité cynotechnique fait partie intégrante des services de secours de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Elle est un outil précieux dans la recherche de personnes disparues. Elle entretient une collaboration intense permanente avec le Service Ambulances et le CGDIS. Grâce à son « outil de travail » qu'est le chien de secours hautement spécialisé, le service intervient dans la recherche en surface de personnes disparues et dans la localisation de victimes vivantes ensevelies sous des décombres de quelque nature qu'ils soient. L'équipe est constituée de vingt chiens (bergers allemands, labradors, border collies, etc.) et de leurs maîtres, tous bénévoles.

Chiffre(s) clé(s)

NOMBRE D'INTERVENTIONS



Le nombre d'interventions réalisées par l'Unité cynotechnique a retrouvé son niveau de 2021 après 2 années de hausse.

Chiffre(s) clé(s)

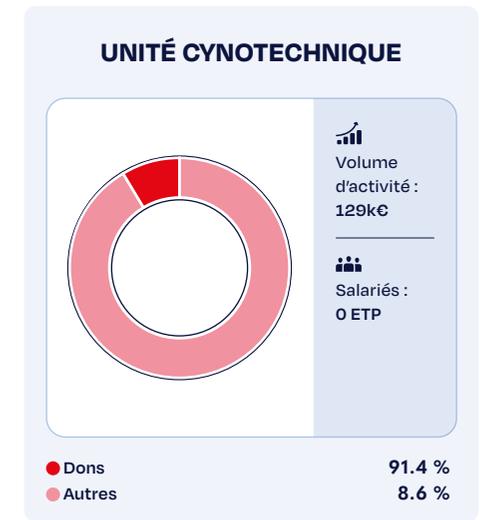
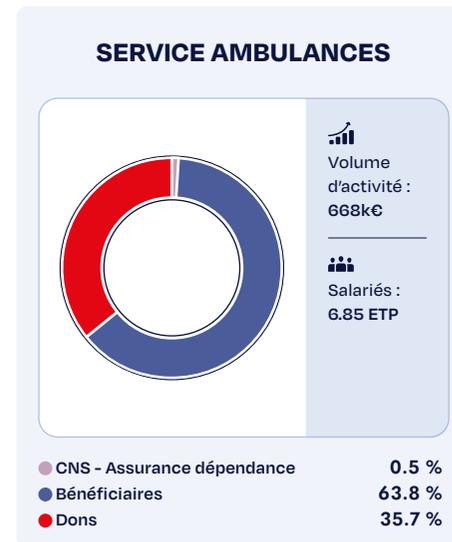
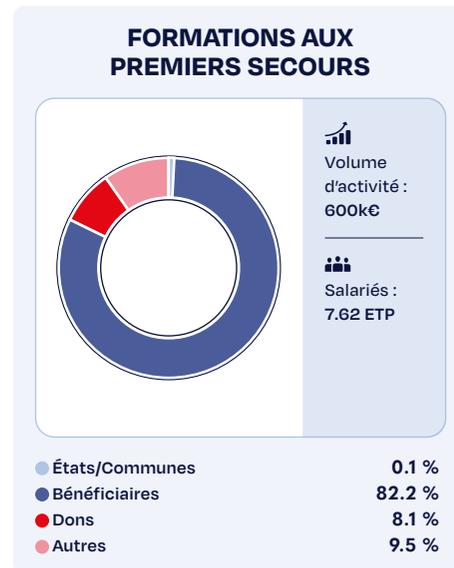
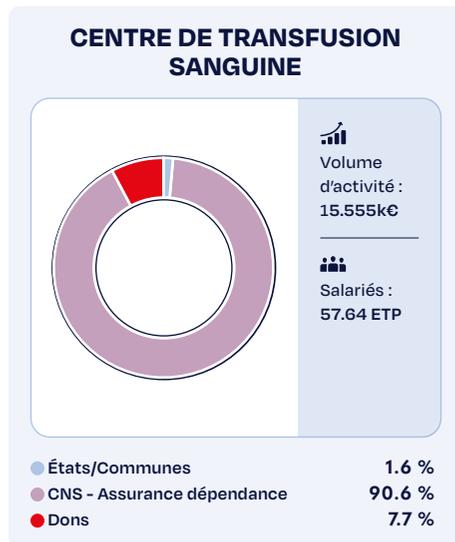
Les **20** membres et **18** chiens du service ont assuré **15** interventions en 2025.

Fait(s) marquant(s)



L'Unité cynotechnique de la Croix-Rouge luxembourgeoise est intervenue le 6 août 2024 à Argenbühl dans le Bade-Wurtemberg pour venir en renfort de la Croix-Rouge bavaroise afin de participer aux recherches d'une personne disparue. Joker, le chien « sauveteur » de la Croix-Rouge luxembourgeoise, et son maître Patrick Marcellino sont parvenus à retrouver la personne disparue saine et sauve dans un champ situé à proximité d'un lac. Bravo à tous les deux pour leur précieuse contribution !

Les chiffres clés des services





Agir pour réduire la souffrance dans le monde

Dans ses actions à l'étranger, la Croix-Rouge luxembourgeoise s'est spécialisée dans l'amélioration de l'habitat humanitaire et intervient en urgence et en développement lors de crises dues à des conflits ou catastrophes naturelles. Elle soutient ainsi les personnes les plus vulnérables comme les mères célibataires, les victimes de violence sexuelle, les enfants, les personnes âgées ou encore les personnes en situation de handicap. Le travail des équipes humanitaires consiste à alléger les souffrances des populations les plus vulnérables, sans aucune discrimination. Pour la Croix-Rouge luxembourgeoise, cela implique de contribuer à la protection des civils, en particulier dans le domaine des abris d'urgence, de l'assainissement et de l'accès à l'eau.

Aide internationale

Aider les victimes de crises dans le monde



LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE DANS LE MONDE



En 2024, l'Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise a collaboré avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans **10** pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

L'année 2024 a été marquée par une intensification des conflits armés dans le monde et de nombreuses catastrophes humanitaires touchant des populations déjà affaiblies. Ces différentes crises ont poussé les équipes de la Croix-Rouge luxembourgeoise à renforcer leur engagement, notamment en Ukraine, au Népal, dans le Sahel (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad), au Burundi, à Madagascar et en République démocratique du Congo.

Pour protéger toujours plus de personnes vulnérables, l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise a ouvert en 2024 une mission au Bénin.

Nos équipes ont collaboré avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge pour prévenir les catastrophes. Ses membres ont formé les équipes locales pour les préparer à réagir en cas d'urgence, renforcé la capacité des sociétés nationales partenaires et développé la résilience des survivants de catastrophes dans le monde entier.

Les équipes internationales sont aussi chargées de promouvoir le droit international humanitaire au Grand-Duché. À travers un escape game, un parcours spécifique au musée de Diekirch, des conférences, des expositions et activités pédagogiques, la Croix-Rouge luxembourgeoise est active dans l'éducation humanitaire.



ZOOM : UKRAINE

3 ANS DE CONFLIT

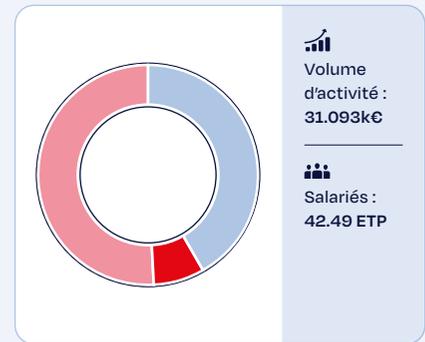
Depuis le 24 février 2022, la population ukrainienne vit un conflit armé. Plus de 10 millions de personnes ont dû quitter leur foyer et fuir les combats. Certains sont restés dans le pays, d'autres se sont réfugiés à l'étranger.

Présentes sur place depuis des années, les équipes de la Croix-Rouge luxembourgeoise agissent sans relâche pour soulager les victimes directes et indirectes du conflit et y mènent de nombreux projets, en collaboration avec la Croix-Rouge ukrainienne.

Nous focalisons une grande partie de nos efforts sur la reconstruction et la réhabilitation d'établissements de santé endommagés. En réparant les fenêtres et en finançant l'acquisition de nouveaux équipements, elle permet à tous les professionnels de santé de continuer à prendre en charge malades et blessés.



AIDE INTERNATIONALE



Volume d'activité : 31.093k€
Salariés : 42.49 ETP

* répartis en 24,5 % du programme ECHO de l'Union européenne, 19,8 % d'organisations partenaires, 4,13 % de la GIZ et 2 % d'autres.



Comptes annuels combinés

La Croix-Rouge luxembourgeoise mène ses missions avec la volonté de pouvoir maintenir son engagement dans le temps. Une gestion financière responsable et transparente est non seulement une obligation face aux donateurs et aux bailleurs de fonds, mais également un gage d'indépendance : des finances saines permettent à l'organisation d'être réactive et d'engager rapidement des moyens lorsque le besoin se fait sentir.



Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

A l'Assemblée de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Nous avons procédé à l'examen de l'information financière combinée pro-forma (« l'information financière ») de la Croix-Rouge luxembourgeoise et de ses entités apparentées (le « Groupe ») au 31 décembre 2024. L'information financière comprend un bilan combiné pro-forma au 31 décembre 2024, le compte de profits et pertes combiné pro-forma pour l'exercice clos à cette date et les notes aux comptes combinés pro-forma, incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Cette information financière a été établie par le Conseil d'Administration uniquement à des fins illustratives en montrant une information financière combinée de l'entité Croix-Rouge luxembourgeoise ainsi que de ses entités apparentées au 31 décembre 2024. Les entités apparentées ayant été intégrées dans cette combinaison sont décrites dans la Note 2.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement de l'information financière

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation de l'information financière décrite ci-dessus sur base des critères repris dans la Note 2 et des méthodes comptables décrites dans les notes aux comptes combinés pro-forma.

Notre indépendance et contrôle de qualité

Nous avons respecté les règles d'indépendance et les autres règles déontologiques telles qu'énoncées dans le Code de Déontologie des Professionnels Comptables émis par le Conseil des Normes Internationales de Déontologie Comptable (IESBA). Ce code est fondé sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et diligence professionnelle, de confidentialité et de comportement professionnel.

Le cabinet applique la norme internationale de gestion de la qualité 1 (International Standard on Quality Management 1, norme ISQM 1), telle qu'adoptée pour le Luxembourg par la CSSF, qui exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité comprenant des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises Agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'information financière sur la base des procédures de contrôle que nous avons mises en œuvre. Nous avons conduit notre mission conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 « Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information » (ISAE 3000) émise par le Conseil International des Normes d'Audit et d'Assurance (IAASB) et adoptée par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Ainsi, nous avons planifié et exécuté nos procédures de contrôle en vue d'obtenir une assurance raisonnable que l'information financière a été établie, au regard de tous éléments significativement importants, conformément aux critères décrits dans la Note 2 et des principales méthodes comptables décrites dans les notes aux comptes combinés pro-forma.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- vérifier que le périmètre des entités incluses dans la combinaison de ces comptes pro-forma correspond à celui décrit dans la Note 2 ;
- vérifier que les informations financières sous-jacentes de la Croix-Rouge luxembourgeoise et de ses entités apparentées correspondent aux données financières auditées reprises dans les comptes annuels révisés de chacune des entités concernées ;
- examiner les éléments probants justifiant les retraitements et éliminations pro-forma ; et
- à nous entretenir avec le Comité de direction de la Croix-Rouge luxembourgeoise afin de collecter l'ensemble des informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

Opinion

Sur base de notre examen, à notre avis, l'information financière a été établie, au regard de tous éléments significativement importants, en accord avec les principes énoncés et décrits dans les notes aux comptes combinés pro-forma.

Observation - base d'établissement de l'information financière

Nous attirons votre attention sur le fait que tel que mentionné dans la Note 2, cette information financière a été préparée uniquement pour montrer une information financière combinée pro-forma de l'entité Croix-Rouge luxembourgeoise ainsi que de ses entités apparentées au 31 décembre 2024. Par ailleurs, cette information financière n'est pas destinée à fournir et ne fournit pas toutes les informations et présentations nécessaires pour donner une image fidèle du patrimoine combiné de la Croix-Rouge luxembourgeoise et de ses entités apparentées et de leurs résultats combinés et ne constitue pas une consolidation au regard du Titre XVII de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Notre opinion n'est pas assortie de réserve concernant cette observation.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 25 avril 2025

Electronically signed by
Tiphaine Gruny

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Tiphaine Gruny', written over a white background.

» Tiphaine Gruny

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Bilan combiné au 31 décembre 2024

(en milliers €)

ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles et corporelles	3.3; 4	229 179	199 038
Immobilisations financières	3.4; 5	30 505	30 479
TOTAL DE L' ACTIF IMMOBILISE		259 684	229 517
ACTIF CIRCULANT			
Stocks		1 986	2 076
Créances	3.5; 6	90 290	93 939
Trésorerie de gestion courante	7	71 111	65 828
Trésorerie allouée à des projets futurs	7	71 690	68 152
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		235 077	229 995
TOTAL ACTIF		494 761	459 512
PASSIF			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs		7 311	7 311
Patrimoine-réserve et patrimoine immobilier	3.4; 4 ; 5; 8	115 164	115 339
Résultats reportés		27 153	28 226
Résultat de l'exercice		419	-1 073
TOTAL FONDS PROPRES		150.047	149 803
FONDS AFFECTES ET FONDS DEDIES SUR DONS	3.6; 9	162 088	158 576
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3.7; 10	67 658	51 586
PROVISIONS	3.8	12 598	14 068
DETTES	3.9; 11	102 370	85 479
TOTAL PASSIF		494 761	459 512



Compte de profits et pertes combiné pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2024

(en milliers €)

	Notes	2024	2023
PRODUITS FACTURÉS	12	195 583	179 808
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	13	151 310	139 305
MATIÈRES PREMIÈRES ET CONSOMMABLES ET AUTRES CHARGES EXTERNES		-74 415	-65 727
FRAIS DE PERSONNEL	14	-235 712	-219 125
CORRECTIONS DE VALEUR SUR ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET CIRCULANT		-9 006	-7 935
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-32 116	-31 603
RÉSULTAT FINANCIER		3 289	2 274
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15	1 509	1 944
IMPÔTS		-23	-14
Résultat de l'exercice	16	419	-1 073

1. Informations générales

La Croix-Rouge luxembourgeoise a été constituée le 16 août 1923.

Le siège social est établi au 44 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La Croix-Rouge luxembourgeoise gère un ensemble de cinq entités juridiques apparentées, dénommé la « Croix-Rouge au Luxembourg » (« CRL » ci-après).

2. Périmètre et règles de combinaison

La CRL se veut de présenter ses informations financières sous forme combinée, il s'agit d'une combinaison « pro-forma ». Cette combinaison des données financières, à savoir les comptes annuels combinés pro-forma, dénommé ci-après « comptes annuels combinés » sont composés des documents suivants :

- Bilan combiné pro-forma, dénommé ci-après « Bilan combiné » ;
- Compte de profits et pertes combiné pro-forma, dénommé ci-après « Compte de profits et pertes combiné » ;
- Notes aux comptes annuels combinés pro-forma, dénommée ci-après « Notes aux comptes annuels combinés ».

Les notes reprennent les informations significatives de l'exercice. Les notes détaillées sont présentées dans les comptes annuels de chaque entité incluse dans les comptes annuels combinés.

Les entités juridiques considérées et intégrées au niveau des présents comptes annuels combinés sont celles qui sont contrô-

lées par la Croix-Rouge luxembourgeoise au niveau des organes de gestion respectifs.

Les comptes annuels combinés de la CRL regroupent les informations financières des entités juridiques suivantes :

- Croix-Rouge luxembourgeoise, société d'utilité publique selon la loi du 16 août 1923 ;
- Doheem versuergt - service des aides et soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise, association sans but lucratif, numéro RCS : F480 ;
- Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise A.s.b.l., association sans but lucratif, numéro RCS : F695 ;
- Fondation Emile Mayrisch – Croix-Rouge, association sans but lucratif, numéro RCS : F696 ;
- CR Services S.à r.l., numéro RCS : B139256.

Les comptes annuels combinés ont été établis selon les règles suivantes :

- L'ensemble des entités ont été intégrées par intégration globale (à 100 %) ;
- Les transactions entre les entités du périmètre ont été éliminées (créances, dettes, produits et charges) ;
- Les méthodes comptables propres à chaque entité n'ont pas toutes été harmonisées.

3. Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les principes, règles et méthodes d'évaluation communes aux sociétés et organisations rentrant dans le périmètre ont été énoncées ci-dessous.

3.1 Principes généraux

Les comptes annuels combinés sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par la gouvernance des entités.

La préparation des comptes annuels combinés implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi à la gouvernance d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables.

Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels combinés de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La gouvernance estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels combinés donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la CRL.

La CRL fait des estimations qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

3.2 Conversion des devises

La CRL tient sa comptabilité en euros (EUR) et le bilan combiné et les comptes de profits et pertes combinés sont exprimés dans cette devise.

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre qu'en euros (EUR) sont enregistrées en EUR au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre qu'en EUR sont converties en EUR au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes, les pertes de change non réalisées. Les bénéfices de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

3.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires. Les corrections de valeur sont calculées de manière linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée de ces immobilisations.

3.3 Immobilisations incorporelles et corporelles (suite)

Lorsque la CRL considère qu'une immobilisation a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la gouvernance, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet d'une correction de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

La plupart de ces positions sont issues de donations ou de legs. Les immobilisations financières ont été comptabilisées en « Immobilisations financières » en contrepartie du « Patrimoine-réserve » au passif du bilan. Ces valeurs mobilières, ainsi que les liquidités résultant de la vente ou de l'arrivée à échéance de ces valeurs mobilières, constituent le patrimoine-réserve de la CRL et sont considérées comme une réserve qui est préservée pour faire face aux obligations inscrites dans l'objet social de la CRL, comme par exemple des catastrophes naturelles, des situations de crise résultant d'épidémies ou de catastrophes d'origine humaine, le lancement de projets humanitaires innovants ou bien encore l'assistance aux plus vulnérables face à de nouveaux besoins.

3.5 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.6 Fonds affectés

Conformément à son objet et à sa politique, la CRL organise des collectes de fonds et reçoit des dons et des legs.

① Fonds affectés

Les fonds reçus non dédiés à un projet ou à un programme spécifique, qui ne sont pas utilisés à la clôture de l'exercice, sont affectés à des projets futurs de secours, de construction, d'investissement et de réalisation de programmes spécifiques en conformité avec les objectifs de la CRL sur base d'une décision de l'organe de gestion respectif.

Lorsque ces fonds seront utilisés dans les exercices ultérieurs lors de la réalisation de programmes spécifiques, une reprise de ces fonds affectés sera actée. Lorsque ces fonds seront utilisés pour la réalisation d'un projet de construction ou l'acquisition d'autres immobilisations corporelles, les fonds disponibles pour ces projets, sont reclassés au niveau des subventions et seront amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

② Fonds dédiés sur dons

Les dons reçus pendant l'exercice et dédiés par le donateur à un projet ou un service spécifique, qui n'ont pas été utilisés au cours de l'exercice, sont comptabilisés au passif dans cette rubrique spécifique.

Lorsque ces fonds seront utilisés dans les exercices ultérieurs dans le contexte de la réalisation du projet, une reprise de fonds dédiés sur dons sera actée.

3.7 Subventions d'investissement

Les subventions de l'Etat, des Communes, d'associations ou issues de fonds affectés, destinées au financement d'investissements sont enregistrées au niveau du passif. Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

3.8 Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de survenance.

3.9 Dettes

Les dettes sont comptabilisées à la valeur de remboursement.

3.10 Présentation de certains flux financiers par famille

Certaines notes aux comptes, reprises ci-après rendent compte de l'impact des différentes familles par rapport au champ d'action global de la CRL. La CRL distingue les familles suivantes :

- La famille **Santé** regroupe principalement les services d'Aides et de Soins, le Centre de Transfusion sanguine, le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach et le Cipa Junglinster, et tous les autres services de santé et soins ;

3.10 Présentation de certains flux financiers par famille (suite)

- La famille **Education non-formelle** regroupe principalement les services tels que les Maisons Relais et Crèches, la Croix-Rouge de la Jeunesse, les Maisons de Jeunes et tous les autres services en faveur des jeunes ;
- La famille **Aide à l'enfance et à la famille** regroupe principalement les centres d'accueil, les services d'adoption, les centres socio-thérapeutiques ;
- La famille **Action et santé sociales** regroupe principalement les Offices Sociaux, les Épiceries sociales, les Services d'Accueil et de Logement d'Urgence (SALU), l'accueil des Migrants et Réfugiés, la HIV Berodung, et tous les autres services d'aide aux personnes dans une situation de précarité sociale ;
- La famille **Humanitaire** regroupe principalement les interventions dans les lieux de crise et de catastrophes naturelles à travers le monde, essentiellement via les abris d'urgence ;
- Les ressources nettes **non dédiées** c'est-à-dire non affectées à une famille spécifique mais utilisables en fonction des urgences et besoins des familles respectives et ce sur base d'une décision de l'organe de gestion respectif.

4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles se composent essentiellement de licences, constructions, installations, outillages et mobiliers nécessaires au fonctionnement courant des services.

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué de la manière suivante :

(en milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur nette comptable au 01/01	199 038	111 286
Acquisitions de l'année *	38 701	164 031
Sorties nettes de l'année *	-2	-68 555
Corrections de valeur de l'année	-8 558	-7 724
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12	229 179	199 038

* En 2023, les acquisitions concernaient surtout différents projets de constructions en lien avec les activités opérationnelles, la construction de la future Maison de la Croix-Rouge ainsi qu'une succession conséquente courant 2023 pour un montant de 37 millions d'EUR. L'échange de terrain à Merl dans le cadre de la future Maison de la Croix-Rouge a un impact sur les acquisitions et sorties de l'année 2023 pour un montant de 59 millions d'EUR. En 2024, les acquisitions en lien avec la Maison de la Croix-Rouge s'élèvent à 7,9 millions d'EUR.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont financées comme suit :

• Immobilisations incorporelles et corporelles provenant des ressources spécifiques du service

Pour un grand nombre de services de la CRL, les ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds sont suffisantes ou prévoient les mécanismes adéquats pour renouveler les équipements, respectivement investir pour garantir le fonctionnement quotidien des services. L'amortissement des investissements est ainsi financé par les ressources annuelles.

• Immobilisations corporelles issues de donations ou de legs

Dans certains cas de figure, la CRL reçoit des donations sous forme de biens immobiliers. Ces biens sont évalués à la valeur reprise au niveau de l'acte notarié et figurent parallèlement au niveau du passif sous la rubrique « *Patrimoine immobilier* ».

• Immobilisations corporelles financées par des subventions ou des fonds propres

Pour des investissements conséquents, la CRL peut bénéficier sous certaines conditions de subventions d'investissement. Ces subventions d'investissement qui proviennent de l'Etat, des Communes et d'autres partenaires ne couvrent que très rarement le coût total des investissements réalisés pour des projets de construction et des acquisitions d'équipements nécessaires. La CRL utilise des fonds affectés pour couvrir cette partie non subventionnée de certains projets d'investissement.

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent principalement de valeurs mobilières et de liquidités, issues de donations ou de legs, investies à long terme. Ces valeurs mobilières sont comptabilisées parallèlement au passif sous la rubrique « *Patrimoine-réserve* ».

Il s'agit comme décrit au niveau de la note 3.4, d'une réserve constituée de longue date pour faire face à des situations très graves touchant le Luxembourg et dont la gravité est telle que la CRL sera amenée à porter une responsabilité conséquente pour venir au secours d'un grand nombre de personnes et devra parallèlement aussi assurer la pérennité des services de la CRL.

6. Créances

La diminution des créances comparée à l'exercice 2023 de 3,6 millions d'EUR est expliquée par plusieurs facteurs qui se compensent :

- ➔ l'apurement de la créance envers le promoteur de la future Maison de la Croix-Rouge de 6 millions d'EUR ;
- ➔ l'augmentation des créances pour le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach de 41,9 millions d'EUR au 31 décembre 2024, contre 27,1 millions d'EUR au 31 décembre 2023, expliqué par trois années de décomptes non clôturés à l'égard de la CNS ;
- ➔ une amélioration générale de la situation des créances.

7. Trésorerie

La trésorerie de gestion courante est destinée à couvrir les engagements courants. Les frais de personnel et les frais de fonctionnement annuels s'élèvent à 310 millions d'EUR (2023 : 285 millions d'EUR) et l'autonomie de couverture des frais est ainsi de 3 mois (2023 : 3 mois).

La trésorerie allouée à des projets futurs est investie à moyen terme. Il s'agit essentiellement de projets de construction destinés à augmenter les capacités d'accueil des personnes vulnérables et faire face à l'expansion de certains services de la CRL.

8. Patrimoine-réserve et patrimoine immobilier

Le patrimoine-réserve et le patrimoine immobilier figurent au passif du bilan en contrepartie des immobilisations corporelles et financières perçues en legs et destinées à garantir la pérennité de la CRL à long terme.

8. Patrimoine-réserve et patrimoine immobilier (suite)

Le terrain de Merl (valorisé avant 2023 au niveau des notes aux comptes annuels, note 4) a été échangé en 2023 contre le terrain à Howald. Le terrain de Merl a été matérialisé au niveau du bilan au niveau des « Immobilisations corporelles » ainsi qu'au niveau du « Patrimoine immobilier » pour la valeur de l'acte notarié correspondant à 59 millions d'EUR.

9. Fonds affectés et fonds dédiés sur dons

Conformément à son objet et à sa politique, la CRL organise des collectes de fonds et reçoit des dons au profit de différents projets.

① Fonds affectés

Cette rubrique est composée pour une part importante des legs et dons non dédiés, qui n'ont pas été utilisés jusqu'à la clôture et qui ont été affectés à des projets futurs de construction, d'investissement et de réalisation de programmes spécifiques afin d'être dépensés durant les années à venir. Une partie de la trésorerie de la CRL est placée à long et moyen terme et sert au financement de ces projets futurs.

(en milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Solde au 01/01	98 296	82 202
Dotations de l'année	36 866	49 110
Utilisation de l'année	-33 698	-33 016
SOLDE AU 31/12	101 464	98 296

② Fonds Me Robert Schuman

Le legs du Me Robert Schuman a été affecté à un fonds spécial à utiliser dans la poursuite de l'axe stratégique logement et plus précisément pour investir dans le logement abordable.

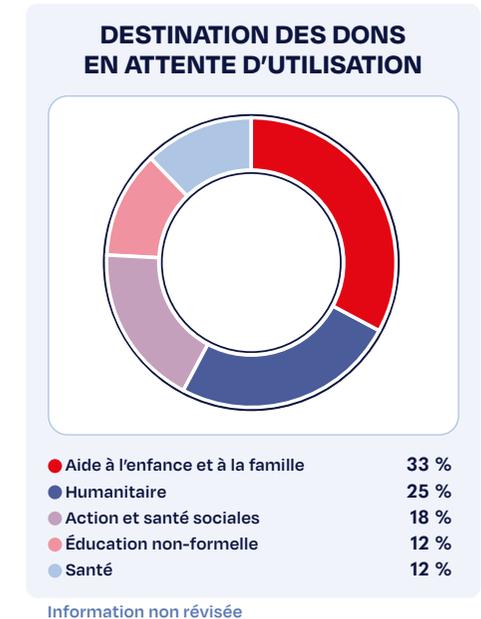
(en milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Solde au 01/01	51 132	369
Dotations de l'année	820	50 763
SOLDE AU 31/12	51 952	51 132

③ Fonds dédiés sur dons

Les dons reçus dédiés, destinés à soutenir une cause, un service, une famille ou un projet spécifique, sont utilisés selon les vœux du donateur. Si au cours de l'année de réception des dons, ils n'ont pas pu être utilisés selon leur destination, les dons sont repris au niveau du passif du bilan en attente d'une utilisation correspondant aux vœux du donateur.

(en milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Solde au 01/01	9 148	10 534
Reclassement de dons durant l'année	0	19
Dons dédiés reçus pendant l'année	1 488	2 912
Utilisation relative à des dons de l'année	-1 240	-1 850
Utilisation relative à des dons mise en réserve dans le passé	-724	-2 467
Transfert de dons non dédiés durant l'année	0	0
Solde au 31/12	8 672	9 148
TOTAL DES FONDS AFFECTES ET DES FONDS DEDIES SUR DONS AU 31/12	162 088	158 576

Les fonds dédiés sur dons seront utilisés dans les contextes des familles suivantes :



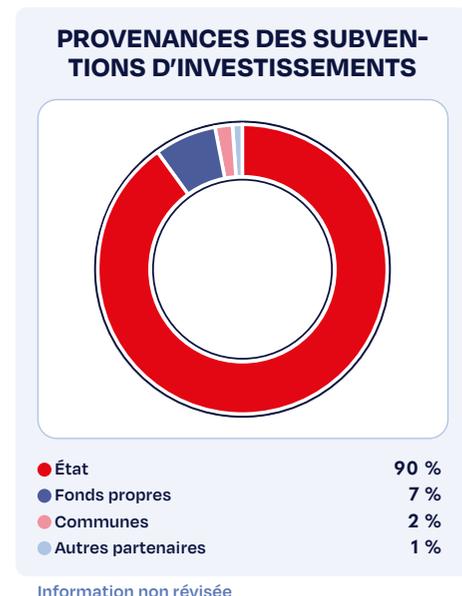
10. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont évolué comme suit :

(en milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur nette au 01/01	51 586	52 850
Subventions reçues pendant l'année	19 826	2 649
Transferts et sorties de l'année	0	-12
Corrections de valeur de l'année (cf note 13)	-3 754	-3 901
VALEUR NETTE AU 31/12	67 658	51 586

10. Subventions d'investissement (suite)

En 2024, les subventions d'investissement proviennent des bailleurs suivants :



11. Dettes

La hausse des dettes de 16,9 millions d'EUR s'explique essentiellement par la pratique d'avances versées par la CNS pour l'activité hospitalière pour le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach. Ces avances concernent les avances reçues de la CNS pour les activités hospitalières des exercices 2022 à 2024 pour lesquelles les décomptes n'ont pas encore été finalisés ou obtenus de la CNS. (cf note 6)

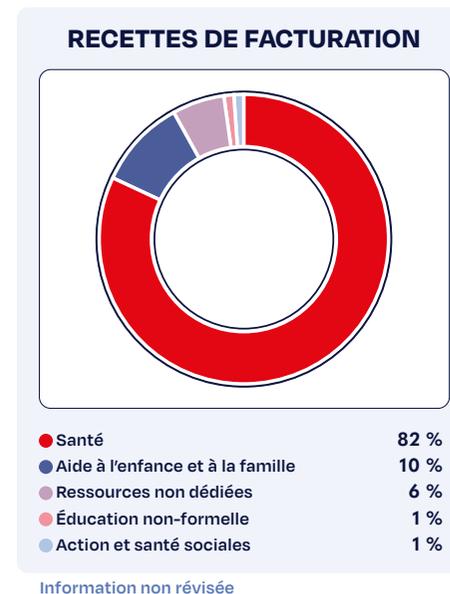
12. Produits facturés

Les produits facturés des entités de la CRL se composent comme suit :

(en milliers d'€)	2024	2023
Participation de la CNS	125 971	119 510
Vente de produits finis (essentiellement produits sanguins)	11 950	11 708
Participation du gouvernement (essentiellement par le biais de l'Office National de l'Enfance)	19 743	17 925
Participations des particuliers*	11 845	10 657
Produits des activités annexes	16 753	14 807
Prestations de services	1 678	1 744
Autres	7 643	3 457
TOTAL	195 583	179 808

* Pour un certain nombre de prestations de services, le bénéficiaire de cette prestation est amené à contribuer en tenant compte de ses moyens financiers limités.

En 2024, les produits facturés ont été générés au niveau des familles suivantes :



13. Autres produits d'exploitation

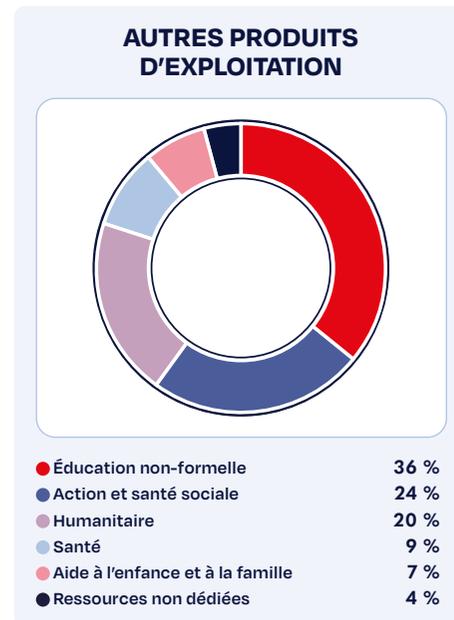
Les autres produits d'exploitation comprennent les postes suivants :

(en milliers d'€)	2024	2023
Subventions d'exploitation liées aux projets humanitaires	31 945	31 085
Subventions d'exploitation en provenance des Ministères, Offices sociaux, administrations communales *	99 491	88 547
Reprises sur corrections de valeur et provisions	5 338	4 874
Amortissement des subventions d'investissement (cf Note 10)	3 754	3 901
Reprise sur fonds dédiés sur dons (cf Note 9)	724	2 467
Autres produits d'exploitation	10 058	8 431
TOTAL	151 310	139 305

* Par subvention d'exploitation on entend les subventions versées par les bailleurs publics et/ou institutionnels visant à couvrir les frais de fonctionnement d'un service ou d'une activité donnée.

13. Autres produits d'exploitation (suite)

En 2024, les autres produits d'exploitation ont été générés au niveau des familles suivantes :



Information non révisée

14. Personnel

Durant l'année se terminant au 31 décembre 2024, la CRL a employé en moyenne 3.324 personnes, ce qui correspond à 2.679,76 équivalents temps plein.

Par famille les équivalents temps plein sont répartis comme suit :*

(en milliers d'€)	2024	2023
Éducation non-formelle	451,46	395,94
Aide à l'enfance et à la famille	214,95	194,71
Santé	1 351,17	1 302,83
Action et santé sociales	302,01	276,19
Humanitaire	42,49	39,19
Support administratif **	161,09	148,06
Facility management ***	156,58	158,00
TOTAL	2 679,76	2 514,91

* Répartition par famille non révisée.

** Ce volet est composé des services administratifs et de direction tels que les ressources humaines, les finances, le service juridique, la gestion des risques, l'informatique, la communication, ...

*** Ce volet reprend les services de restauration et de nettoyage prestés au sein de la CRL.

Pour les besoins des présents comptes annuels combinés, les charges et produits liés à des catégories de prestations expliquées ci-dessus ont été éliminées car elles ont été prestées entre les différentes entités juridiques. Même si le personnel alloué au support administratif et au facility management preste pour les différentes familles, les frais de personnel n'ont pas fait l'objet d'un retraitement analytique par famille.

15. Résultat exceptionnel

En 2024, le résultat exceptionnel se présente comme suit :

(en milliers d'€)	2024	2023
Détail des produits exceptionnels		
Dons reçus pendant l'année	3 588	4 726
- dédiés (cf Note 9) *	1 488	2 912
- non dédiés	2 100	1 814
Autres produits exceptionnels	31	31
Détail des charges exceptionnelles		
Mise en réserve des dons dédiés (Cf Note 9)	-248	-1.081
Affectation des dons et revenus annexes non dédiés	-1 500	-1 728
Autres charges exceptionnelles	-362	-4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 509	1 944

*La collecte de dons dédiés est très dépendante des actualités, catastrophes et crises dans le monde.

16. Résultat par famille

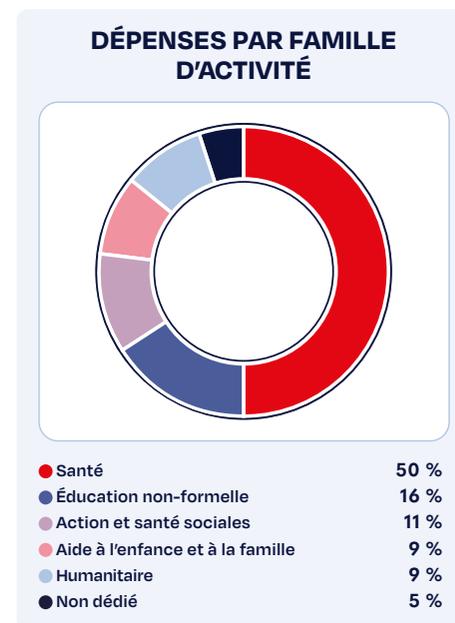
Le résultat par famille a évolué comme suit :*

(en milliers d'€)	2024	2023
Santé	-127	-1 725
(Dont services santé sans l'activité aides et soins)	-1 790	-1 534
Education non-formelle	-1 033	-1 307
Aide à l'enfance et à la famille	-354	-417
Action et santé sociales	-806	-922
Ressources nettes non dédiées	2 759	3 298
Humanitaire	-20	0
TOTAL	419	-1 073

* Répartition du résultat par famille non révisée

17. Volume de l'activité par famille

En termes de volume total (en considérant les dépenses d'exploitation, c'est à dire les rubriques de charges du compte de profits et pertes à l'exception du résultat financier, exceptionnel et des impôts), la répartition du poids des différentes familles se présente comme suit :



Information non révisée

18. Engagement hors bilan

La Croix-Rouge luxembourgeoise s'est engagée envers le promoteur qui construira la future Maison de la Croix-Rouge située à Howald et dont la livraison est prévue pour 2026. La Croix-Rouge a signé en date du 27 janvier 2021 le protocole d'accord pour le bâtiment dans son état livré pour 52 millions d'EUR (dont 8 millions d'EUR engagé au 31 décembre 2024) et en date du 16 novembre 2023 une convention pour les aménagements de 16 millions d'EUR.

La Croix-Rouge luxembourgeoise a le potentiel de financer ce projet de construction via un échange de parcelle portant sur un terrain à Luxembourg-Merl d'environ 1 hectare, détenu par la Croix-Rouge luxembourgeoise. Le solde sera financé par différentes sources, un financement étatique en voie de négociation, mais également des ventes de biens immobiliers qui ne sont pas destinés à abriter un service opérationnel de la Croix-Rouge luxembourgeoise. (par exemple la vente du château de Birtrange, réalisée début 2021)

19. Evènements postérieurs à la clôture

En date du 26 juillet 2024, Doheem versuergt asbl a signé une convention de reprise portant sur certaines activités de Syrdall Heem a.s.b.l. Cette reprise a été effective au 1er janvier 2025 et concerne les activités suivantes: activités d'aide et de soins à domicile, centre de jour et club senior exploités jusqu'au 31 décembre 2024 par Syrdall Heem a.s.b.l, soit un effectif de 69 personnes.



08 Organisation

Les multiples activités de la Croix-Rouge luxembourgeoise ne seraient pas possibles sans le soutien continu de milliers de bénévoles et donateurs, sans les partenariats avec les institutions et organisations publiques ou privées, ou sans l'engagement indéfectible de ses salariés. La crédibilité et la pertinence du travail de la Croix-Rouge au service des plus vulnérables dépendent du respect des plus hauts standards éthiques et professionnels, ainsi que d'une gouvernance exigeante, assurant la cohérence de son action avec ses principes fondamentaux.

Merci aux bénévoles

Un modèle de solidarité humaine

Le bénévolat est un modèle de solidarité humaine au cœur des valeurs de la Croix-Rouge luxembourgeoise, devenu une référence pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager et venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité, sur l'ensemble du territoire luxembourgeois et au-delà de nos frontières, au quotidien comme en temps de crise.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est soutenue par 1 586 bénévoles actifs et plus de 15 000 donneurs de sang, de tous âges, nationalités et religions. Leur engagement est essentiel pour assurer la continuité de nos activités dans les domaines de la santé, du social, de la jeunesse et de l'humanitaire. Ils sont le parfait reflet du principe de neutralité.

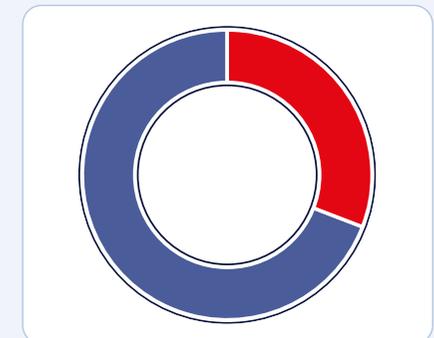
Ils s'engagent également, sans toucher de rémunération ni autre contrepartie, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté, en accord avec le principe fondamental du Volontariat du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'ancrage local de la Croix-Rouge luxembourgeoise assuré par les activités de 27 sections locales comptant 810 bénévoles, ainsi que les multiples formes d'engagement possibles, contribuent à la diversité et encouragent le développement personnel des bénévoles.

En 2024, la Coordination du bénévolat a reçu 737 propositions d'aide. Au total, 23 des services de la Croix-Rouge ont un bénévole qui intervient pour soutenir leurs activités.

Chiffre(s) clé(s)

GENRE



● Femme 31 %
● Homme 69 %

Les formes de bénévolat évoluent avec le temps, notamment à travers le développement du bénévolat d'entreprise ou à l'engagement des plus jeunes. Sur les 1586 bénévoles, en 2024, 69 % sont de sexe féminin, et 31 % de sexe masculin. Un.e s'identifie comme non-binaire.

MERCI AUX BÉNÉVOLES !



Merci à nos donatrices et donateurs



ZOOM SUR

LE FONDS SCHUMAN

Grâce au **Fonds Schuman**, la Croix-Rouge luxembourgeoise investit pour le logement en développant l'offre pour les personnes les plus vulnérables. Environ 70 logements sont prévus pour trois projets de construction en faveur de 250 personnes qui ont des difficultés pour trouver un logement sur le marché privé.

50 millions d'euros soutenus par 150 millions d'euros d'aides publiques seront investis d'ici 2030 pour développer des logements abordables.

C'est le cas par exemple du projet Schoos, dont les travaux de gros œuvre ont été finalisés en septembre 2024 et qui comptera 25 appartements destinés à la location de logements abordables, pour une centaine de personnes environ.

Les deux autres projets qui pourront être réalisés grâce au Fonds Schuman sont les constructions d'une résidence de 33 appartements, ainsi que de 8 maisons, à Niederkorn.

L'année 2024, dans le domaine de la collecte de fonds, s'est déroulée dans un contexte difficile. L'actualité a en effet remis en cause, pendant quelques mois, la confiance de certains donateurs, concrétisée par une baisse de 40 % des dons pendant l'été. Sur l'année, ils auront été cependant 16.000 à faire un geste – 3.500 d'entre eux pour la première fois. Chacun des 28.224 dons reçus a été utilisé pour des dépenses, conformément à la volonté des donateurs.

Nous avons bien sûr renouvelé notre traditionnel Mois du Don en avril grâce à l'engagement et à la contribution inégalables de nos bénévoles. À l'occasion de la Saint-Nicolas, nous avons distribué notre traditionnel catalogue de fin d'année permettant d'illustrer nos besoins et comment les dons que vous nous faites sont transformés en actes concrets pour les personnes que nous soutenons. Cette opération avait été précédée en été par un catalogue estival au moment des départs en vacances.

DES PARTENARIATS POUR AIDER DE MANIÈRE DURABLE

AU LUXEMBOURG

En plus de pouvoir s'appuyer sur les dons du grand public, la Croix-Rouge est soutenue par plusieurs fondations, qui œuvrent dans le domaine social, humanitaire et de la jeunesse.

Partenaire historique depuis sa création, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte soutient annuellement la Croix-Rouge à hauteur de 1,15 millions d'euros pour des projets liés à la santé, au domaine social et à la jeunesse.

D'autres partenaires de long terme, comme la André Losch Fondation, la Fondation Pax Christi, sous l'égide de la

Fondation de Luxembourg ou la Fondation Philanthropique Polaris ont fortement soutenu les plus vulnérables à travers différents projets et financements. En soutien aux victimes des inondations en Espagne, Cargolux et la Fondation PwC ont versé ensemble 350.000 euros.

Des événements organisés par des bénévoles et parfois avec d'autres partenaires, comme le Bazar organisé par la section locale de la Ville de Luxembourg et le Concert de bienfaisance à la Philharmonie Luxembourg, ont permis de récolter des fonds tout en sensibilisant le grand public aux causes soutenues par la Croix-Rouge luxembourgeoise.

LEGS

EN FAVEUR DE LA CROIX-ROUGE

Thérèse Douret
 Marthe Krau-Diedrich
 Palmyre Majeres
 Yvonne Reis
 Daniel Schuster
 Lazlo Solymos
 Léonie Spang-Damge

EN FAVEUR DU SERVICE AIDES ET SOINS

Elise Lanners-Kremer

ÉVÉNEMENTS HEUREUX

Soirée anniversaire de Danielle Conter et Philippe Wetzel
 Anniversaire de Monsieur Marc Hess
 Anniversaire de Laurence Hollenfeltz-Bousser
 Soirée de Judith et Philippe Hoss-Reicherzer
 Naissance Yuri Jacoby
 Anniversaires de Monique et François Krecké-Hendel
 Noces d'or de « Mouchi et Fernand »
 Naissance Ben Mousset
 Anniversaire de Madame Lony Reuter
 Mariage Françoise Tonteling et Jean Muller
 Première communion d'Alexandra Voncken
 90^e anniversaire de Madame Annette Wesquet-Jacoby

DONS EN HOMMAGE AUX PERSONNES DÉCÉDÉES

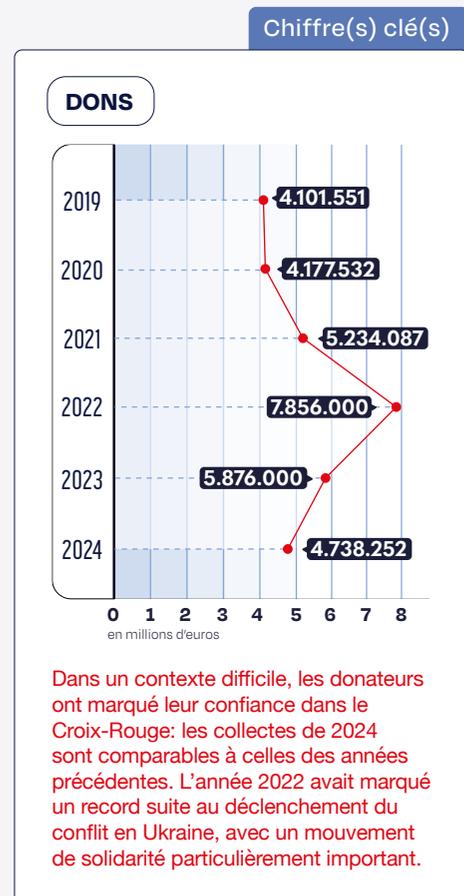
POUR LES ŒUVRES DE LA CROIX-ROUGE

Sylvie Arent-Theisen
 Léon Bigdowski
 Lim Ee Bradshaw-Khoo
 Jean-Marie Breuer
 Josette Bruck-Muller
 Arsène Consdorf
 Marie-Josée Corsini
 Guy Crolla
 Lotty Delvaux-Knaf
 Mariette Dumont
 Jeanny Giorgetti-Theisen
 Laurence Goerens-Goedert
 Frédy Hensmans
 Léon Hoffmann
 Andrée Hoffmann-Juncker
 Simone Hoss-Funck
 Jan Janssen
 Jeanne Kieffer
 Suzette Kraus-Wolter
 Gaston Linster
 Leo Luck
 Willy Migy
 Lotty Muller-Kreck
 Georgette Paquet
 Cathy Pfeiffer
 Johanna Gertrud Piek-Radermacher
 Josiane Pierre-Schuster
 Maisy Risch-Gevelinger
 Alma Rosseljong-Warken

Céline Scorcelletti-Picco
 Margot Siebenaler-Keiser
 Roby Schiertz
 Michel Schiltz
 Sylvie Schmidt
 Jacqueline Schmitz
 Joséphine Schmitz-Giuliani
 Léonie Spang-Damgé
 Joséphine Steffes-Conrad
 Henri Albert Thill
 Lily Trierweiler-Kellner
 Henri Waldbillig

POUR LE SERVICE AIDES ET SOINS

Catherine Assa
 Alphonse Bock
 Yvonne Gosselding-Mayer
 Martin Hendriks
 Mike Juncker
 Justine Kammes-Thoma
 Elly Meyers
 Pierre Mollitor
 Faustino Ombrellini
 Gaston Rollinger
 Georges Ronck
 Denise Schumacher-Engel
 Irma Schuster-Becker
 Edmond Zender



Un employeur responsable

Pour mener à bien ses missions, la Croix-Rouge peut compter sur des collaborateurs compétents et motivés. La politique de ressources humaines de la Croix-Rouge luxembourgeoise s'appuie sur les valeurs fondamentales de l'organisation. Les personnes vulnérables, bénéficiaires de l'aide, sont au centre de ses préoccupations.

Pour mener à bien ses missions, la Croix-Rouge peut compter sur des collaborateurs compétents et motivés. La politique de ressources humaines de la Croix-Rouge luxembourgeoise s'appuie sur les valeurs fondamentales de l'organisation. Les personnes vulnérables, bénéficiaires de l'aide, sont au centre de ses préoccupations.

L'effort de formation reste important, avec un total de 74 193 heures de formation continue suivies par les collaborateurs de la Croix-Rouge. Il faut noter qu'en parallèle, l'agence de formation a presté 26 458 heures de formation aux collaborateurs d'autres entreprises des secteurs de l'Education non-formelle et de l'Aide à l'Enfance et à la Famille.

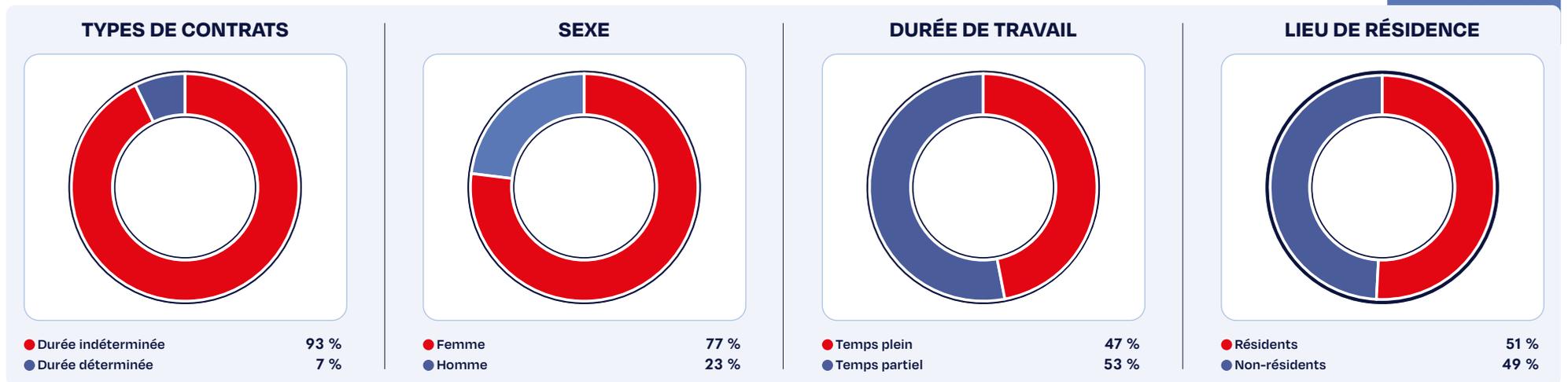
Chiffre(s) clé(s)

EFFECTIFS

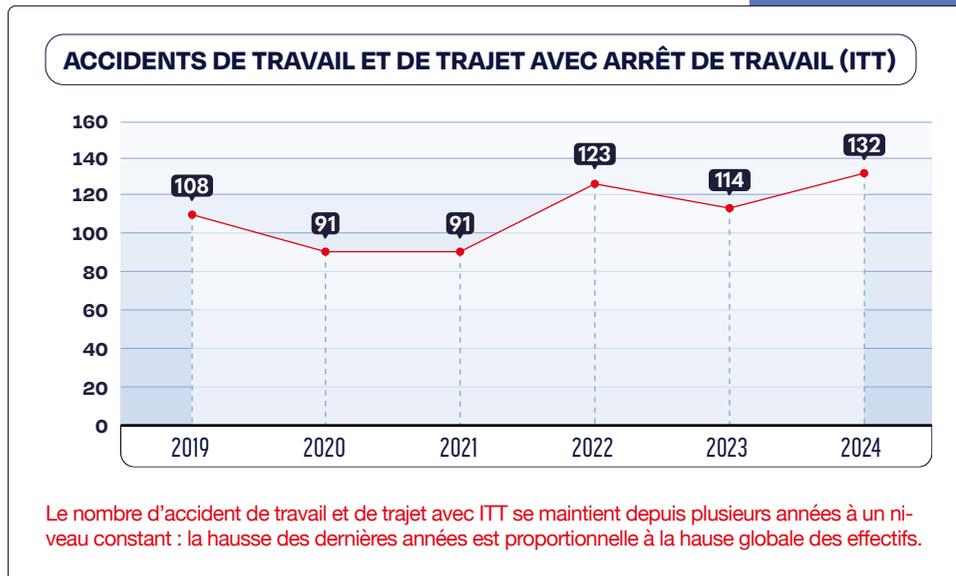


Au 31 décembre 2024, la Croix-Rouge luxembourgeoise et ses diverses entités comptaient **3.341** salariés, en hausse de **3 %**.

Chiffre(s) clé(s)



Chiffre(s) clé(s)



RENFORCEMENT DU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

À LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Depuis son lancement en janvier 2023, la Cellule d'Écoute et de Soutien aux Collaborateurs (CESC) de la Croix-Rouge Luxembourgeoise s'est affirmée comme un dispositif essentiel pour accompagner les collaborateurs et bénévoles confrontés à des situations professionnelles et personnelles difficiles. En 2024, la CESC a intensifié son action pour répondre aux besoins croissants d'un environnement de travail parfois exigeant et émotionnellement éprouvant.



ENTRETIENS INDIVIDUELS

La CESC a mené 263 entretiens individuels, offrant un cadre bienveillant, confidentiel et multilingue (français, allemand, luxembourgeois, anglais) pour écouter, soutenir et orienter les collaborateurs selon leurs besoins.

FORMATIONS

À LA SANTÉ MENTALE

Un parcours de formation « santé mentale » a été développé en français et en allemand, avec plus de 50 sessions internes, totalisant 225 heures de formation.

INTERVENTIONS DE GROUPE

Afin d'accompagner les équipes après des événements difficiles (crises, situations traumatisantes, tensions professionnelles), 29 groupes de parole ont été organisés. Plus de 350 collaborateurs y ont participé, trouvant dans ces espaces sécurisés un lieu de partage, de parole libre et de soutien mutuel.

AUTRES CHIFFRES CLÉS

Sur toute l'année, 43 sessions de sensibilisation à la gestion du stress, réunissant plus de 750 participants ont été organisées. En plus, 5 ateliers « Résilience », avec 41 participations se sont tenus, ainsi que 3 ateliers de training autogène, réunissant 14 participants.

Grâce à ces actions concrètes, la CESC contribue activement à la prévention des troubles psychosociaux et à la promotion du bien-être au travail. Elle s'inscrit pleinement dans la volonté de la Croix-Rouge Luxembourgeoise de prendre soin de celles et ceux qui s'engagent chaque jour au service des autres.

LA BIENTRAITANCE

La bientraitance est une démarche qui vise à promouvoir le respect des droits et libertés des bénéficiaires, pour prévenir les abus sexuels et toutes autres formes de maltraitance. En 2014, la Croix-Rouge luxembourgeoise s'est associée à d'autres acteurs du secteur socio-éducatif pour promouvoir la Bientraitance au sein de ses services. Aujourd'hui, ses membres sont, en plus de la Croix-Rouge luxembourgeoise, Arcus, Caritas Jeunes et Familles, Elisabeth, Hëllef Um Terrain, Les Internats Jacques Brocquart, Lënster Päiperlék et SOS Kanerduerf Lëtzebuerg.

Le dispositif est déployé autour de quatre axes principaux : la formation continue des collaborateurs afin qu'ils veillent à la sécurité des bénéficiaires, le support préventif d'une équipe de Délégués à la Bientraitance avec lesquels se tiennent des échanges collaboratifs réguliers, un maillage de proximité grâce à la présence sur le terrain de Multiplicateurs Bientraitance, ainsi que des actions collectives, rapides et efficaces lors de toute suspicion de maltraitance.

Le Dispositif Bientraitance se veut vivant, positif, évolutif et accessible. De plus, il bénéficie du support attentif des institutions qui le composent.

LA POLITIQUE RSE

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est un enjeu essentiel pour toute organisation. Consciente de sa responsabilité et des attentes de la société à l'égard de ses activités, la Croix-Rouge luxembourgeoise entend jouer pleinement son rôle d'entreprise exemplaire, bonnes pratiques à l'appui.

En tant qu'observateur des effets des problématiques environnementales sur les personnes les plus vulnérables, et employeur socialement responsable, la Croix-Rouge s'engage à contribuer, au travers de ses activités, à limiter ses impacts sur l'environnement pour préparer et penser l'avenir.

Gouvernance

ASSEMBLÉE

Présidente :
S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa

Vice-Présidente :
Manou Hoss

Vice-Président :
Michel Wurth

MEMBRES DE DROIT

Président du Conseil d'Etat :
Marc Thewes

Président de la Chambre d'Agriculture :
Christian Hahn

Président de la Chambre des Députés :
Claude Wiseler

Président de la Chambre des Métiers :
Tom Oberweis

Présidente de la Chambre des Salariés :
Nora Back

Président de la Chambre de Commerce :
Fernand Ernster

**Bourgmestre de la Ville
d'Esch-sur-Alzette :**
Christian Weis

Bourgmestre de la Ville de Luxembourg :
Lydie Polfer

Président du Syvicol :
Emile Eicher

**Président de la Chambre des fonction-
naires et employés publics :**
Romain Wolff

MEMBRES DÉLÉGUÉS

Président de la Section locale de Mamer :
Lydie Bintener

**Président de la Section locale
d'Echternach :**
Christophe Origer

**Président de la Section locale
de Strassen :**
Carlo Steimes

**Présidente de la Section locale
de Kopstal/Bridel :**
Joëlle Stein

MEMBRES NOMMÉS

S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa

Manou Hoss

Michel Wurth

Pierre Ahlborn

Paul Bach

Carole Bauer

Germain Becker

Géraldine Becker

Julie Bové

Cosita Delvaux

Gauthier Destenay

Nico Dhamen

Valérie Dupong

Armand Enders

Robert Goerens

Monique Hamilius

Sonja Hoffmann

Marc Jacoby

Pierre Jaeger

Bob Kneip

Paul Konsbruck

Roland Kuhn

Tom Loesch

Robert Mangen

Joy Mertz

Régis Moes

Nina Muller

Jean-Paul Olinger

François Pauly

Franz Prost

Judith Reicherzer

Anne Reuland

Benoît Siro

Guillaume Steichen

Florence Taddei

Lance Theisen

Gaby Weiler

Invitée avec statut d'observatrice :
Sandy Kubaj

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
Michel Wurth

Vice-Présidente :
Manou Hoss

Secrétaire :
Jean-Paul Olinger

Trésorier :
Pierre Ahlborn

Administratrice :
Sonja Hoffmann

Administrateur :
Guillaume Steichen

COMITÉ D'AUDIT

Président :
Franz Prost

Membre :
Géraldine Becker

Membre :
Tom Loesch

Membre :
Jean-Paul Olinger

Membre :
Gaby Weiler

COMITÉ DE DIRECTION

Directeur général :
Michel Simonis

Directrice Finances et Compliance :
Martine Buck*

Directrice Aides et Soins :
Catherine Gapenne*

**Directeur du Centre de Réhabilitation
Château de Colpach :**
Luc Scheer*

Directeur des Systèmes d'information :
Martial Arnold

**Directeur Qualité, Innovation
et Développement :**
Yves Collet

Directrice Action et Santé sociales :
Nadine Conrardy

**Directeur de l'Aide internationale de la
Croix-Rouge luxembourgeoise :**
Rémi Fabbri

**Directrice Communication
et Fundraising :**
Dominique Hansen

**Gérante administrative CR Services -
Invitée permanente :**
Lucille Mellinger

**Directrice Aide à l'Enfance et à
la Famille :**
Mireille Neuen

Directeur des Services généraux :
Robert Oé

Directrice Education non-formelle :
Véronique Schmit

Directrice Ressources Humaines :
Dorothee Schneider

**Directeur médical du Centre
de Transfusion Sanguine :**
Anne Schuhmacher

**Directrice en charge du
Secrétariat général :**
Nathalie von Kunitzki

**Directeurs-rices habilité-e-s à remplacer le
Directeur général en son absence*

Un acteur impliqué

La Croix-Rouge luxembourgeoise est engagée au sein des organisations suivantes :

Agence du Bénévolat asbl

Association luxembourgeoise de Gérontologie / Gériatrie asbl (ALGG)

Association nationale des communautés éducatives et sociales asbl (ANCES)

Banque Alimentaire Luxembourg asbl

Bientraitance asbl

Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg asbl (CGJL)

Conseil supérieur du Bénévolat

Conseil supérieur des personnes âgées

Daachverband vun de Lëtzebuerger Jugendstrukturen (DLJ)

Don en Confiance Luxembourg asbl

Dräieck asbl

European Anti-Poverty Network

Luxembourg – EAPN (Bruxelles)

European Blood Alliance – EBA (Bruxelles)

European Regional Network on AIDS – ERNA (Bishkek)

Fédération COPAS asbl

Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl (FEDAS)

Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri – FEANTSA (Bruxelles)

Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – IFRC (Genève)

Fédération Nationale des Transporteurs de Malades du Grand-Duché de Luxembourg asbl (FNTM)

FEDIL

Fondation Alzheimer

Fondation Félix Chomé

HELP asbl

La Canne Blanche, Les Amis des Aveugles asbl

La Sécurité Routière, association luxembourgeoise pour la prévention des accidents de la route asbl

Le Cercle des Amis de Colpach asbl

Luxembourg Resuscitation Council asbl (LRC)

Mérite Jeunesse Luxembourg

Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence asbl

Natur&ëmwelt asbl

Omega 90 asbl

Red Cross EU Office (Bruxelles)

Spëndchen asbl

Suchtverband asbl

Wunnengshëllef asbl

Index des services

Accueil familial	32	Centre socio-thérapeutique Kautenbach	34	Interprétariat interculturel	18	Psy-Jeunes	41
Aide Internationale	76	Couverture Universelle des Soins de Santé (CUSS)	13	Iris	64	PsyUp	53
Aides matérielles et alimentaires	10	Croix-Rouge de la Jeunesse	48	Lëtzebuenger Integratiouns- a Sozialkohäsiouns-Zenter (LISKO)	19	Riicht Eraus	22
Aides et Soins	58	dropln	14	Lokale Familljentreff (LOFT)	50	Service Adoption	42
Cellule Logement Encadrement Solidaire (CLES)	12	Families First	36	Maison de l'Adoption	38	Service Ambulances	71
Centre d'Accueil Norbert Ensch	33	Familljehëllef	37	Maisons des Jeunes	51	Structures d'Accueil et d'Éducation Intégrés (SEA-AI)	54
Centre de Réhabilitation Château de Colpach	68	Fonds de solidarité	15	Maisons Relais et Crèches	52	Service d'Accueil et de Logement d'Urgence (SALU)	23
Centre de Transfusion sanguine	69	Formation aux premiers secours	70	Offices sociaux	20	Service Migrants et Réfugiés	26
Centre Intégré pour Personnes Âgées Grande-Duchesse	63	Hariko	49	Radikal Kind Orientierte Begleitung und Beratung Hochstrittiger Eltern (ORIBeHo)	39	Transition Activation Compétences Travail (TACT)	27
Centre thérapeutique Kannerhaus Jean	35	Helpline sociale	16	PASS-By	21	Unité cynotechnique	72
		HIV Berodung	17	Perspectives	40	Weesen-Elteren	43

Impressum

Croix-Rouge luxembourgeoise

44, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Adresse postale :

B.P. 404 L-2014 Luxembourg

Téléphone : 27 55

info@croix-rouge.lu | www.croix-rouge.lu

Compte : CCPL IBAN LU52 1111 0000

1111 0000

Éditeur responsable : Dominique Hansen

Coordination : Vincent Ruck

Conception et réalisation :

Alternatives Communication

Rédaction :

Croix-Rouge luxembourgeoise

Impression : 1.500 exemplaires

Les informations contenues dans cette publication sont actuelles au 31.12.2024 à l'exception des informations relatives à la composition de la gouvernance, actuelle au 30.04.2025.

Les photographies utilisées dans le présent documents ont été pour certaines générées par des outils d'intelligence artificielle.

Ce document a été imprimé sur du papier FSC.

Croix-Rouge luxembourgeoise
44, Boulevard Joseph II – L-1840 Luxembourg

Adresse postale:
B.P. 404 – L-2014 Luxembourg

Téléphone: 27 55-2000
Email: info@croix-rouge.lu

© 2755
www.croix-rouge.lu



La Croix-Rouge luxembourgeoise fait partie du
Mouvement international de la Croix-Rouge et
du Croissant-Rouge.